

# RIVE DROITE vers une approche économique intégrée

**Séminaire 29 janvier 2013**  
Rocher de Palmer - Cenon

## ACTES DU SEMINAIRE

Organisé par



Avec le soutien de



Ce projet est co-financé par l'Union Européenne.



En partenariat avec



02 radio 91.3FM

## SOMMAIRE

Programme	p. 3
Intervenants	p. 4
Chiffres clés	p. 7
<b>Séance plénière</b>	<b>p. 8</b>
<b>Accueil</b> <i>Alain David, Maire de Cenon</i>	<b>p.8</b>
<b>Introduction</b> <i>Jean Pierre Turon, Maire de Bassens et Président du GIP GPV</i>	<b>p.9</b>
<b>Point de vue sur la stratégie régionale,</b> <i>Luc Paboeuf, président du CESER</i>	<b>p.10</b>
<b>Les orientations du SCOT,</b> <i>Sylvia Labèque, directrice du Sysdau</i>	<b>p.13</b>
<b>Perspectives de développement métropolitain,</b> <i>Aurélien Turc, Cub DEA</i>	<b>p.15</b>
<b>Zoom Rive Droite,</b> <i>Emmanuelle Gaillard de l' A' Urba, Observatoire A2E</i>	<b>p.19</b>
<b>Les enjeux de la Rive Droite,</b> <i>Jacques Blouin et Etienne Parin</i>	<b>p.22</b>
<b>Présentation des ateliers thématiques : les axes du débat</b>	<b>p.26</b>
<b>Débat Final : 75 000 emplois</b>	<b>p.27</b>
<b>Table ronde 1 : « Rive Droite : territoire d'innovation»</b>	<b>p.29</b>
<b>Table ronde 2 : « La montée en compétences du territoire »</b>	<b>p.35</b>
<b>Conclusion</b> par Luc Paboeuf, président du CESER	<b>p. 40</b>
<b>Les Ateliers</b>	<b>p. 43</b>
<b>Atelier 1 : Encourager et promouvoir l'innovation technologique des entreprises</b>	<b>p. 44</b>
<b>Atelier 2 : Développer un modèle complet et innovant d'immobilier d'entreprise</b>	<b>p. 46</b>
<b>Atelier 3 : Emploi/Formation : actions expérimentales et innovantes pour l'emploi</b>	<b>p. 48</b>
<b>Atelier 4 : Rive Droite : territoire innovant, territoire attractif ?</b>	<b>p. 51</b>

## PROGRAMME

### 09h30 -12h00 : PLENIERE // Des stratégies territoriales ambitieuses

// Animée par Etienne Parin, directeur du GPV Rive Droite

*Les différents acteurs institutionnels disposent de documents de référence, nombreux et ambitieux, portant sur l'organisation et le développement économique de leur territoire. La Rive Droite élargie s'inscrit-elle clairement et singulièrement en cohérence avec ces schémas ?*

#### Grand Témoin Luc Paboeuf, président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional

9h30 Accueil par Alain David, maire de Cenon et Jean-Pierre Turon, président du GPV Rive Droite

09h45 **Point de vue sur la stratégie régionale** par Luc Paboeuf, président du CESER

10h05 **Les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale** par Sylvia Labèque, directrice du Sysdau

10h25 **Perspectives de développement métropolitain** par Aurélien Turc, directeur des Entreprises et de l'Attractivité de la Cub (DEA)

10h45 **Zoom Rive Droite** par Emmanuelle Gaillard de l'A'urba, Observatoire de l'activité économique et de l'emploi

11h05 **Les enjeux de la Rive Droite** par Jacques Blouin, directeur de Hauts-de-Garonne Développement et Etienne Parin, directeur du GPV

11h25 Echanges avec la salle puis présentation des ateliers par les animateurs.

**12h15-13h45 : Déjeuner** (sur inscription préalable, participation 10 €)

### 14h-15h30 ATELIERS DE TRAVAIL // Agir sur les conditions de la réussite

(Accès uniquement sur inscription préalable, nombre de places limité)

<p><b>Atelier 1 : Encourager et promouvoir l'innovation technologique des entreprises</b> animé par Fabien Genovesio, chargé de mission développement économique de la Ville de Bassens</p> <p><i>La Rive Droite est devenue un territoire de prédilection pour un tissu d'entreprises TPE/PME souvent porteuses d'innovations majeures. Comment conforter et encourager leur développement ?</i></p> <p><u>Expert</u> : Bruno Godineau, secrétaire général d'Aquitaine Développement Innovation (ADI)</p> <p><b>Atelier 3 : Emploi/Formation : actions expérimentales et innovantes pour l'emploi</b> animé par Corinne Brodur, directrice associée du groupe AKSIS</p> <p><i>Comment répondre à l'objectif ambitieux posé par le SMDE à savoir : « tisser des liens entre PME, créatifs et monde de la formation » ? Comment bâtir une prospective territoriale en matière d'emploi et de compétences ?</i></p> <p><u>Expert</u> : Jérôme Verschave, directeur général de l'Aérocampus Aquitaine</p>	<p><b>Atelier 2 : Développer un modèle complet et innovant d'immobilier d'entreprise</b> animé par Nicolas Freida, directeur de projet de la SPL « Fabrique métropolitaine Cub »</p> <p><i>Offrir de bonnes conditions de maintien pour les entreprises sur le territoire est un des enjeux de la Rive Droite. Pour cela, une des orientations porte sur l'augmentation des capacités d'accueil existantes afin de créer pour les acteurs un véritable parcours à des coûts maîtrisés.</i></p> <p><u>Expert</u> : Julien Birgi, responsable programmation économique de la Cub (DEA)</p> <p><b>Atelier 4 : Rive Droite : territoire innovant, territoire attractif ?</b> Animé par Marie Laure Dufau, directrice Marketing et Communication de Bordeaux Gironde Investissement</p> <p><i>Comment créer un milieu propice à l'innovation ? Atelier « Remue-méninges »</i></p> <p><u>Expert</u> : André Delpont, Expert conseil Economie de l'EPA Bordeaux Euratlantique</p>
--	--

### 15h45-17h15 DEBAT // 75 000 emplois pour les métropolitains, comment contribuer à l'objectif ?

// Animé par Laura Pargade, journaliste

*Il s'agit désormais pour les acteurs de la Rive Droite et leurs partenaires de bâtir une stratégie partagée par tous autour de deux enjeux majeurs.*

#### Table ronde 1 : « La montée en compétences du territoire »

avec : Conchita Lacuey, députée-maire de Floirac ; Franck Maurras, maire de Carbon-Blanc, et président délégué de Hauts de Garonne Développement ; Alain David, maire de Cenon ; Catherine Veyssy, vice-présidente du Conseil régional d'Aquitaine en charge de la formation professionnelle.

#### Table ronde 2 : « Rive Droite : territoire d'innovation »

avec : Jean-Pierre Turon, maire de Bassens et président du GPV Rive Droite ; Jean Touzeau, maire de Lormont ; Matthieu Hazouard, conseiller régional d'Aquitaine, Philippe Lassalle-Saint-Jean, délégué territorial CCI.

### CONCLUSION par Luc Paboeuf, président du CESER

## INTERVENANTS

### **Julien Birgi, responsable programmation économique de la Cub (DEA)**

Doté d'un double profil en économie territoriale (ESSEC) et en aménagement urbain (Mastère AMUR à l'ENPC), Julien Birgi est responsable du service Programmation Economique et chef de projet OIN Bordeaux-Euratlantique à la Communauté Urbaine de Bordeaux. Il a rejoint le secteur public en 2009, après 5 ans d'expérience privée dans le conseil en aménagement. Missions : volet économique dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU), programmation des locaux d'entreprises dans les grands projets urbains et suivi des opérations d'aménagement à dominante économique (parcs d'activités, zones logistiques)

Contact : [jbirgi@cu-bordeaux](mailto:jbirgi@cu-bordeaux)

### **Jacques Blouin, directeur de Hauts de Garonne Développement**

Après plusieurs expériences dans le domaine du logement, Jacques Blouin occupe le poste de directeur de cabinet à la mairie de Saintes et de la communication à la Communauté de communes du pays Saintongeais. Depuis 2001, il est directeur de l'agence de développement économique Hauts de Garonne Développement.

Contact : [jbouin@hdgdev.com](mailto:jbouin@hdgdev.com)

### **Corinne Brodur, directrice associée du groupe AKSIS**

Diplômée en Ressources Humaines, Corinne Brodur a collaboré notamment avec le leader en transition de carrière et développement de talents DBM- LEE HECT HARRISSON. Depuis 2005, elle est directrice Aquitaine pour le groupe AKSIS - spécialisé en gestion des compétences et dynamique professionnelle - assure la gestion avec Pôle Emploi, le pilotage du dispositif Contrat de Sécurisation Professionnelle et accompagne le repositionnement de plus de 2000 personnes.

Contact : [corinne.brodur@aksis.fr](mailto:corinne.brodur@aksis.fr)

### **Alain David, maire de Cenon**

En 1977, Alain David entre au conseil municipal. De 1983 à 1995, il est désigné adjoint au Maire, puis conseiller communautaire de 1985 à 1995. En juin 1995, il est élu pour la première fois maire de Cenon, réélu en 2001 puis 2008. Il devient vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux en 1995, député suppléant en 1997 et conseiller général de la Gironde en 1998. Ingénieur aujourd'hui retraité, il est, depuis 2001, président du SDIS de la Gironde.

Contact : [dalinda.abid@ville-cenon.fr](mailto:dalinda.abid@ville-cenon.fr)

### **André Delpont, expert conseil Economie de l'EPA Bordeaux Euratlantique**

Au sein de l'Etablissement Public d'Aménagement, André Delpont a en charge le projet phare de la métropole bordelaise, le quartier international Bordeaux Euratlantique, qui va se développer autour du carrefour TGV Paris Toulouse Bilbao. Expert en développement économique territorial, en particulier sur les thèmes, métropolisation, innovation, marketing territorial, tertiaire supérieur, il fut le directeur général adjoint du développement économique à la Cub de 2006 à 2010 et Consul honoraire du Danemark à Lille de 1996 à 2006. Passionné par les langues, il pratique le portugais, l'allemand, le néerlandais, l'espagnol, le danois et l'anglais.

Contact : [andre.delpont@bordeaux-auratlantique.fr](mailto:andre.delpont@bordeaux-auratlantique.fr)

### **Marie-Laure Dufau, directrice marketing et communication de Bordeaux Gironde Investissement**

Après une maîtrise de LO (Chinois) et une formation Sciences Po et IPAG Paris, Marie-Laure Dufau débute sa carrière chez Thomson Semi-conducteurs au sein du service marketing/commercial international, puis rejoint la direction de la communication du groupe. De retour à Bordeaux, elle intègre la Communauté urbaine pour mettre en place et développer le volet communication économique. En 1997, elle rejoint BGI où elle crée la fonction de marketing territorial et occupe aujourd'hui le poste de directrice marketing/communication. Convaincue que la créativité et le travail collaboratif sont des leviers nécessaires à la conception de tout projet, elle s'est initiée à la créativité et l'animation d'ateliers avec des experts tels que Guy Aznar et Saphia Richoud.

Contact : [mldufau@bordeaux-invest.fr](mailto:mldufau@bordeaux-invest.fr)

### **Nicolas Freida, directeur de projet de la SPL « Fabrique Métropolitaine Cub »**

Diplômé en architecture, en urbanisme et en paysage, Nicolas Freida a effectué un parcours dans le monde de la maîtrise d'ouvrage d'aménagement et d'immobilier en France métropolitaine et d'outre-mer, mais également en Suisse et au Maroc tant pour des organisations privés que publiques. En 2010, il intègre Aquitanis comme responsable du service aménagement et développement. Aujourd'hui il est directeur du projet 50 000 logements au sein de La Fabrique Métropolitaine de la Cub.

Contact : [nfreida@cu-bordeaux.fr](mailto:nfreida@cu-bordeaux.fr)

### **Emmanuelle Gaillard, Observatoire de l'activité économique et de l'emploi, A' Urba**

Economiste spécialisée dans le développement local, chargée d'études à l'agence d'urbanisme de Bordeaux, Emmanuelle Gaillard a en charge notamment l'observatoire de l'activité économique et de l'emploi. « Donner à voir, faire débat, être poil à gratter, sont les missions majeures de cet observatoire partenarial de l'économie métropolitaine ».

Contact : [e-gaillard@aurba.org](mailto:e-gaillard@aurba.org)

### **Fabien Genovesio, chargé de mission développement économique de la Ville de Bassens**

Docteur en aménagement de l'espace et de l'urbanisme de l'Université de Bordeaux 3.

Contact : [fabien.genovesio@ville-bassens.fr](mailto:fabien.genovesio@ville-bassens.fr)

### **Bruno Godineau, secrétaire général d'Aquitaine Développement Innovation**

Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques et d'un DEA de sciences de gestion, Bruno Godineau a occupé pendant près de vingt ans diverses fonctions d'encadrement supérieur (DRH, Secrétaire Général, Directeur Général Adjoint en charge des opérations en Amérique latine) au sein d'une importante ETI régionale de haute technologie, leader mondial sur son marché. Après avoir ensuite exercé une activité de conseil en management, il a rejoint en 2009 l'Agence Aquitaine de Développement Industriel (2ADI) en tant que chef de projet sur les mutations industrielles et territoriales. Il est depuis 2012 Secrétaire Général d'Aquitaine Développement Innovation.

Contact : [b.godineau@aquitaine-dev-innov.com](mailto:b.godineau@aquitaine-dev-innov.com)

### **Sylvia Labèque, directrice du Sysdau**

Directrice du Sysdau, syndicat mixte du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise, Sylvia Labèque est architecte DPLG – urbaniste titulaire d'un Master 2 en droit de l'urbanisme. Elle dirige les missions de l'établissement public qui intervient sur les dossiers d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle du territoire des 93 communes et principalement la réalisation et la mise en œuvre du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise. Dans ses fonctions antérieures à l'A' Urba, en tant que directrice d'études du pôle planification et territoires, elle avait en charge l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme de la Cub et la réalisation des trois SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise, du bassin d'Arcachon Val de l'Eyre et des Lacs Médocains.

Contact : [sylvia.labeque@sysdau.fr](mailto:sylvia.labeque@sysdau.fr)

### **Conchita Lacuey, députée-maire de Floirac**

Ancienne DRH dans le groupe Elf, Conchita Lacuey débute sa carrière politique au conseil municipal de Floirac en 1980. Elle est nommée adjointe de 1983 jusqu'en 2001, date de sa première élection en tant que maire de Floirac. Elle est réélue en 2008. Vice présidente de la Cub depuis 2006, elle préside également le PLIE des Hauts de Garonne depuis sa création en 2003 et Aquitanis depuis 2008. Elue députée pour la première fois en 1997, Conchita Lacuey a été réélue en 2002 et en 2007.

Contact : [cabinet-mairiefloirac@numericable.fr](mailto:cabinet-mairiefloirac@numericable.fr)

### **Philippe Lassalle-Saint-Jean, délégué territorial rive droite de la CCI de Bordeaux**

Depuis 1983, Philippe Lassalle-Saint-Jean est directeur général et co-actionnaire de la Maison Meneau à Saint-Loubès qui produit des sirops et jus de fruits bio. Il est également vice-président du Syndicat français des sirops, président d'Arbio (Interprofession Bio d'Aquitaine), vice-président du CRT AGIR Talence, délégué territorial agglomération rive droite de la CCI de Bordeaux, membre de la commission proximité et président du club d'entreprises CE2R.

Contact : [president@ce2r.org](mailto:president@ce2r.org)

### **Franck Maurras, président délégué de Hauts de Garonne Développement**

Maire de Carbon-Blanc, conseiller communautaire délégué à l'Economie Sociale et Solidaire, Président de la commission Economie de la Cub et directeur de "Initiative Gironde".

Contact : [abon@hdgdev.com](mailto:abon@hdgdev.com)

### **Fabienne Oré-Courregelongue, responsable Service emploi/ESS et animation territoriale de la Cub**

Juriste en droit privé, Fabienne Oré a intégré la Cub en qualité de rédacteur d'actes au service Foncier, puis a assuré des missions d'accueil et d'implantation d'entreprises, la gestion des aides aux entreprises et l'élaboration du SMDE au sein du service du développement économique. Elle a été nommée en octobre 2012, responsable du service Emploi, ESS et animation territoriale à la direction des entreprises et de l'attractivité.

Contact : [fore@cu-bordeaux.fr](mailto:fore@cu-bordeaux.fr)

### **Luc Paboeuf, président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional**

Président du CESER d'Aquitaine depuis 2007, Luc Paboeuf a intégré l'ANPE en 1992 comme conseiller principal après des études de psychologie. Investi de responsabilités syndicales à la CGT dès 1993, il a rejoint la Gironde en 1995 sur un poste ANPE mis à disposition du Conseil général de la Gironde dédié au dispositif RMI. Son engagement syndical l'a conduit au CESER d'Aquitaine en 1997 et il a été secrétaire général de l'Union Départementale CGT (interprofessionnelle) de 2003 à 2007. Promoteur de la formation tout au long de la vie qu'il s'applique à lui-même, il a été auditeur de l'IHEDATE (promotion 2009) puis a préparé et obtenu un Master de recherche en science politique à l'IEP de Bordeaux en 2011. Il dirige aujourd'hui l'Institut National du Développement Local basé à Agen dont la fonction est d'assurer l'interface entre recherche et acteurs du développement des territoires. Il continue d'animer ou de participer régulièrement à diverses manifestations traitant d'orientation professionnelle, de formation, d'éducation ou d'égalité professionnelle, et est mobilisé sur les enjeux des interactions Université-Territoires. Il est également administrateur d'Inria, opérateur de l'État dédié aux sciences et technologies du numérique, depuis 2010. Il participe au Réseau Transnational Atlantique (RTA), réseau de CES espagnols et de CESER français de la Façade Atlantique et d'organisations de la société civile du Portugal.

Contact : [muriel.cultot@ceser-aquitaine.fr](mailto:muriel.cultot@ceser-aquitaine.fr) // 05 57 57 83 15

### **Etienne Parin, directeur du GIP GPV Hauts de Garonne**

Architecte urbaniste, Etienne Parin débute sa carrière en 1974 à l'étranger, d'abord à Philadelphie puis à Tunis, avant de rentrer en France où il exerce dans le conseil en aménagement urbain. Il fonde en 1983 à Bordeaux le cabinet TOPOS qui accompagnera jusqu'en 1994 une soixantaine de collectivités. En 1989, il devient directeur de l'association de développement local Hauts de Garonne développement puis directeur du GIP GPV Rive droite en 2001. Il est également, depuis la rentrée 2011, professeur associé à l'Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme de Bordeaux (IATU).

Contact : [etienne.parin@surlarivedroite.fr](mailto:etienne.parin@surlarivedroite.fr) // 05 57 54 33 21

### **Jean Touzeau, maire de Lormont**

Après des études de droit, Jean Touzeau choisit la fonction publique territoriale et exerce notamment au CNFPT. Lormontais de naissance et militant associatif convaincu dès l'âge de 15 ans, il devient premier adjoint du maire de Lormont en 1983, à l'âge de 34 ans. En 1988, il succède à Maurice Belleaud comme conseiller général du canton de Lormont. Il est réélu en 1994, en 2001 puis en 2008. Il est actuellement en charge des Relations Européennes et Internationales et de la Coopération Décentralisée. A Lormont, Jean Touzeau est élu maire en 1995, réélu en 2001 et 2008. Il devient également dès 1995 vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux où il a pour délégation, depuis 2008, la politique de la Ville et la stratégie foncière. Jean Touzeau est également membre de l'association des maires Ville et Banlieue.

Contact : [secretariat.maire@ville-lormont.fr](mailto:secretariat.maire@ville-lormont.fr) // 05 57 77 63 20

### **Aurélien Turc, directeur des Entreprises et de l'Attractivité de la CUB**

Diplômé en droit, en sciences sociales (université d'Aix-Marseille III) et en sciences politiques (IEP de Paris), Aurélien Turc a occupé plusieurs postes à la Cub depuis 2009, il fut adjoint au Directeur du Pôle Rayonnement métropolitain et développement durable. Depuis mars 2012, il a en charge la Direction des Entreprises et de l'Attractivité de la Cub, une équipe de 30 personnes, en charge du développement économique de la métropole.

Contact : [aturc@cu-bordeaux.fr](mailto:aturc@cu-bordeaux.fr) // 05 56 93 65 75

### **Jean-Pierre Turon, président du GIP GPV, maire de Bassens**

Maire de Bassens et vice-président de la Cub en charge de l'Eau et de l'assainissement depuis 2001, président du Syndicat Mixte d'Etudes pour la Gestion de la Ressource en Eau du Département de la Gironde (SMEGREG), président du Comité Local d'Information et de concertation (CLIC) du Sud de la Presqu'île d'Ambès, Jean-Pierre Turon est professeur agrégé d'Histoire Géographie.

Contact : [cabinetmaire@ville-bassens.fr](mailto:cabinetmaire@ville-bassens.fr) // 05 57 80 81.34

### **Jérôme Verschave, directeur général d'Aérocampus Aquitaine**

Après un 3ème cycle en sciences politiques, Jérôme Verschave a été chargé de mission en reconversion industrielle pour le groupe Thales. Il a ensuite passé 12 années auprès d'Alain Rousset, tout d'abord comme directeur du développement économique de la Ville de Pessac, puis au cabinet du président du Conseil régional d'Aquitaine comme conseiller technique en charge des questions industrielles, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation professionnelle. Il a été directeur de ce même cabinet de 2006 à 2011. Depuis mai 2011, il est directeur du centre de formation aéronautique Aérocampus Aquitaine situé à Latresne, campus unique en Europe autour des métiers de la maintenance aéronautique.

Contact : [jerome.verschave@aerocampus-aquitaine.com](mailto:jerome.verschave@aerocampus-aquitaine.com) // 05 56 21 01 03

### **Catherine Veyssy, vice-présidente du Conseil régional aquitaine, déléguée à la formation professionnelle**

Catherine Veyssy, est également adjointe au maire de Lormont en charge de l'économie, de l'emploi et de la formation. [catherine.veyssy@aquitaine.fr](mailto:catherine.veyssy@aquitaine.fr) // 05 57 57 02 67

# LES CHIFFRES-CLÉ DE L'ÉCONOMIE RIVE DROITE

**Horizon 2030 / 7 000 emplois sur la Rive Droite !**

## Rive Droite : 4 communes, 64 940 habitants

Le territoire du Grand Projet de Villes (GPV) regroupe 4 communes, Lormont, Cenon, Floirac et Bassens et représente une population totale de 64 940 habitants, dont un tiers à Cenon, 30% à Lormont, un quart à Floirac et 10% à Bassens. La population du GPV représente un dixième de la population de la CUB (708 880 habitants).

51 % des logements du GPV sont des logements sociaux contre 21 % des logements de la CUB.

**A horizon 2030, la perspective est de 80 000 habitants** (26 000 habitants à Cenon et Lormont, 20 000 à Floirac et 8 000 à Bassens).

## Formation et emploi : des écarts toujours marqués entre les communes du GPV et l'unité urbaine

### Des niveaux de formation inégaux

Les communes et particulièrement les quartiers prioritaires se démarquent de l'agglomération avec une population peu diplômée, souvent ouvrière ou employée :

- **1/4 des plus de 15 ans ont au moins un baccalauréat** (contre la moitié dans l'agglomération)
- Il n'existe **pas de répartition équilibrée entre les catégories socioprofessionnelles** sur la Rive Droite contrairement à la Cub. La Rive Droite compte 37 % d'ouvriers et d'employés et une faible proportion de cadres (4%).

### Un accès à l'emploi plus difficile pour les résidents de la Rive Droite.

Le taux de chômage est plus élevé que celui de la métropole et l'inactivité de la population est importante. La Rive Droite compte un peu moins de **5 000 demandeurs d'emplois** (DEFM catégorie A) sur une population de **28 812 actifs** entre 15 et 64 ans. La Cub compte 40 000 demandeurs d'emplois sur 342 923 actifs.

### Des revenus plus modestes

Les 4 communes ont des revenus plus faibles au regard de ceux de l'agglomération. **50% des résidents** de l'unité urbaine **ont au moins 20 000 € par an** (1 667 €/mois) alors que le revenu médian des ménages de la Cub est de 27 017 €.

## La Zone Franche Urbaine (ZFU)

De 1997 à 2010, **sur la ZFU**, on passe de 1 010 établissements à **3 007 établissements**.

L'augmentation du nombre d'emplois dans la ZFU, 3 476 emplois salariés en 1997, 10 958 en 2002 et 15 741 en 2009 montre que **l'objectif de ramener de l'activité sur la Rive Droite a été atteint**.

## 4 603 établissements sur la Rive Droite

L'économie, à travers le nombre d'entreprises et d'emplois sur le territoire, a connu une dynamique de croissance. 4 603 établissements sont présents sur le territoire du GPV soit **28 327 emplois**.

Les **activités de construction-bâtiment sont en proportion quasiment doubles** de celle de la Cub (16% sur le GPV pour 8% sur l'ensemble de la CUB).

**1 505 entreprises artisanales** sont comptabilisées en 2012 sur le territoire du GPV. Sur la période **2007-2012**, on constate une **évolution de 17%** du nombre d'entreprises artisanales, dont 55 % des créations dans le secteur du bâtiment et 23 % pour les services.

## 807 créations d'entreprises sur la Rive Droite en 2011

807 créations d'entreprises sur les 4 communes **dont 47 % d'auto-entrepreneurs** avec environ 30 % de bénéficiaires du RSA (« socle »).

Pour ce qui relève de la durée de vie des établissements, **44 % des entreprises ont moins de 3 ans et 30 % plus de 10 ans d'existence**.

## Les établissements générateurs d'emploi sur la Rive Droite

Les **366 établissements** comptant plus de 10 et jusqu'à 99 salariés concentrent 50 % des emplois.

**Les 22 établissements de plus de 100 salariés** (hors administration publique) génèrent moins de 20% de l'emploi local.

Sources : Etude sociodémographique sur la période 1999-2008 sur le territoire de la Rive Droite de l'agglomération bordelaise, 2012, par Agathe Dardier pour Pays et Quartiers d'Aquitaine et le GIP-GPV des Hauts de Garonne. Étude téléchargeable via : <http://aquitainepqa.fr/index.php/productions/item/1142>

Bases de données de l'INSEE, recensement INSEE 2009, SIRENE 2011, CLAP 2010, etc....

# PLENIÈRE

## Des stratégies territoriales ambitieuses

### Accueil par Alain David, maire de Cenon

Bonjour à tous et à toutes, soyez les bienvenus à Cenon, au « Rocher de Palmer » qui est devenu un lieu culturel quasiment incontournable de notre agglomération, et même de la région. 100 000 personnes sont venues découvrir ce lieu d'exception. Patrick Duval, directeur de l'association « Musiques de nuit » choisit de manière judicieuse les artistes qui viennent ici nous enchanter, sur le thème des musiques du monde. Parmi les spectateurs, 50% se déplacent pour la programmation musicale et 50 000 personnes par an se rendent ici pour des raisons diverses : rencontres d'associations, organisation de séminaires, colloques, congrès d'entreprises, etc. Le Rocher de Palmer se compose de trois salles principales : un théâtre de 650 places, une salle de 1 200 sièges et cette salle où nous nous trouvons qui peut accueillir jusqu'à 250 personnes ; ces espaces fonctionnent quelquefois en même temps. A titre d'exemple, il peut y avoir un concert symphonique dans une salle, du hip-hop dans une autre, et du jazz dans la dernière, parce que chaque thème musical réunit un public toujours plus nombreux. Sur le plan économique, le Rocher de Palmer a permis de créer une trentaine d'emplois. C'est une grande satisfaction que cet équipement soit implanté à Cenon. Désormais lorsque l'on évoque la Rive Droite, on parle du Rocher de Palmer, des spectacles, de la culture,... c'est donc une autre époque, et une autre page de l'histoire qui s'écrit.

Cenon compte 23 000 habitants, avec près de 50 % de logements sociaux, voire très sociaux, réservés au public le plus fragile. Les 4 communes, représentent environ 5 % de la population de la Gironde, mais concentrent 25 % de l'offre de logement social du département. On imagine bien les enjeux et les difficultés qui peuvent se poser en matière d'habitat. Dans le cadre des programmes de rénovation urbaine, mais il est indispensable de prendre en compte la qualité architecturale et paysagère des logements.

La commune de Cenon est marquée par une grande diversité avec 53 nationalités différentes qui se côtoient dans une harmonie parfaite. Les uns enrichissant les autres de leurs cultures, mais aussi de leurs difficultés sociales. Ces dernières associées aux difficultés économiques aboutissent à un taux de chômage très important par rapport à l'agglomération. Nous ne sommes pas dans des périodes très faciles, d'où l'intérêt de réfléchir aujourd'hui sur le thème de l'emploi et du développement économique. Cette réflexion doit se tenir au delà de la commune à l'échelle d'un secteur, d'une région.

Le dispositif de zone franche urbaine (ZFU), qui se poursuit jusqu'au 31 décembre 2014, a été un élément décisif en ce qui concerne Cenon pour engager la ville dans une dynamique économique. Il est vrai que pendant une époque, les gens hésitaient à venir s'installer dans nos banlieues. D'abord pour des réticences, des clichés et le fait qu'il y avait très peu de ponts, parce qu'il ne fallait pas de ponts, car on n'avait pas besoin de passer de l'autre côté, de notre côté. Les difficultés au niveau de l'image étaient bien réelles.

Je me souviens de la période avant la ZFU, où nous avions sur Cenon, 400 entreprises qui employaient 2 000 personnes, et aujourd'hui on compte 1 800 entreprises qui emploient près de 8 000 personnes. On nous aurait dit que des usines viendraient s'installer sur notre territoire en quelques années, on ne l'aurait pas cru. Mais ceci dit, toutes ces entreprises sont restées depuis et ont profité des évolutions positives sur la Rive Droite : le tramway, la facilité des communications, l'effet rocade,... un ensemble de choses qui ont accéléré le développement économique.

Nous sommes un territoire attractif, et ce dernier peut être encore plus attractif. Aujourd'hui nous avons la possibilité d'accueillir des entreprises, de recevoir tous ceux qui veulent entreprendre et créer, je pense notamment aux jeunes, et aux entreprises « start-up » qui viennent s'installer sur la commune. Pour autant, le foncier disponible pour l'accueil d'entrepreneurs est souvent insuffisant.

Nous avons beaucoup d'atouts, autant de sécurité et de tranquillité qu'ailleurs, autant de facilités concernant les transports, la communication qui nous permettent d'être un territoire. On a entendu cette image ailleurs, mais un territoire normal.

Merci à tous et à toutes.

### Etienne PARIN, directeur du GIP GPV des Hauts de Garonne

Jean-Pierre Turon, maire de Bassens va ouvrir officiellement ce séminaire en tant que président du GIP GPV. Je voudrai saluer et remercier pour sa présence Monsieur Pierre Garmendia, Président de Hauts\_de\_Garonne Développement (HDGD) avec qui nous co-organisons aujourd'hui cette journée.



## Introduction par Jean-Pierre TURON, maire de Bassens et président du GIP GPV

Tout d'abord je vais remercier Alain David pour cette introduction, la présentation de la ville et du Rocher de Palmer. Monsieur le président du CESER, Monsieur le président de Hauts de Garonne Développement, mesdames, messieurs dans votre diversité, bonjour à tous.

Je commencerai par deux mots « étonnant et encourageant ». Je dis « étonnant », car on pourrait penser qu'après les trois rencontres précédentes organisées par le Grand Projet des Villes de Bassens, Cenon, Floirac, Lormont ( le parc des Coteaux en juin 2011 à Bassens, l'habitat en décembre 2011 à Lormont et les mobilités à Floirac en juin 2012) qui avaient connues un succès croissant, celle d'aujourd'hui sur le thème de l'économie mobiliserait moins dans un pays ou dans une région, où les mots économie, entreprise, et surtout industrie, ne semblent intéresser qu'un public particulier. Je dis on aurait pu l'imaginer, mais je crois que votre présence démontre bien le contraire. Vous avez pu d'ailleurs au passage reconnaître les 4 priorités du projet métropolitain, E-économie/emploi, H-habitat, D-Déplacements et N-nature. Ainsi la Rive Droite s'inscrit clairement dans la logique métropolitaine. On peut même souligner que les réflexions menées depuis l'origine du GPV en 2001, et plus particulièrement ces 4 dernières années, contenaient déjà ces thématiques. On pourrait aller jusqu'à penser que l'Edhen est né sur la Rive Droite, sans prétention bien sûr.

Je voudrai rappeler quels sont les 4 chantiers en cours de la Cub : c'est tout d'abord le projet des 50 000 logements, celui des 55 000 hectares de nature et le Schéma Directeur Opérationnel des Déplacements Métropolitains (SDODM), qui nous concerne particulièrement avec les franchissements de la Garonne et l'accessibilité vers la presqu'île d'Ambes. Quant au 4<sup>ème</sup> chantier des 75 000 emplois métropolitains, on est encore à des principes, quelques hésitations méthodologiques. La métropole est en attente d'une stratégie claire, mais elle se construit. Il me paraît important, que cette dernière soit partagée et mobilise les volontés des différents acteurs.

Notre responsabilité sur la Rive Droite est engagée à plusieurs titres, parce que les investissements publics ont été nombreux : la rénovation urbaine, le tramway, les ponts, les équipements, les aménagements du parc des Coteaux, sans oublier les investissements sur le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB). Mais la question de l'emploi reste préoccupante. En effet, la courbe de création des emplois est moins dynamique que durant les années précédentes bénéficiant de l'effet de la ZFU. Et par ailleurs, le territoire accueille 24 % des zones économiques (UE, UI) du PLU. Il y a donc des disponibilités pour les projets à venir mais également un besoin de rattrapage.

A côté des opérations de logement en cours sur les 4 communes pour accueillir de nouvelles populations, il y a aussi et ce sera le thème de la journée, et j'insiste, des potentiels productifs et des secteurs d'excellence. Bref, beaucoup de facteurs sont réunis pour permettre la poursuite du désenclavement économique de la Rive Droite mais cela implique la définition d'une stratégie claire avec des objectifs et des moyens. Il ne faut pas oublier le passé industriel des bords de Garonne, du bas des coteaux de Bassens jusqu'à Floirac sans oublier l'activité portuaire et la place du GPMB, parce qu'on l'a un peu vite oublié, et pourtant il est encore présent. Et il existe des opportunités réelles qui permettraient à ce dernier de se développer.

Au-delà de cette mise en lumière des enjeux, des perspectives de développement de ce territoire en matière d'économie et d'emploi, cette rencontre a pour but d'engager avec les acteurs concernés une réflexion sur le positionnement de la Rive Droite au cœur de la stratégie économique métropolitaine. Je disais aussi "encourageant" car je crois, que votre nombre, votre qualité et votre mobilisation montrent bien que la Rive Droite peut relever les défis métropolitains.

Je tiens à remercier, le GIP GPV qui est animé par Etienne Parin et HDGD animé par Jacques Blouin, pour cette rencontre, et vous tous bien sûr pour votre participation active, et au travail !

## Etienne Parin, directeur du GIP GPV des Hauts de Garonne

Merci monsieur le Maire, monsieur le Président. Je voudrai rappeler que plusieurs partenaires nous accompagnent dans l'organisation de cette journée. O2 radio tout d'abord qui va enregistrer une partie des débats, le Rocher de Palmer, le Conseil Régional d'Aquitaine, et le soutien de l'Europe au travers le Fonds Social Européen (FSE).

Je vais en quelques mots vous présenter l'architecture de la journée : ce matin, nous allons dresser un état des lieux avec un « zoom inversé ». Nous partirons du schéma directeur de cohérence territoriale (SCOT) qui sera présenté par Sylvia Labèque, directrice du Sysdau. Nous allons ensuite zoomer sur la communauté urbaine, Aurélien Turc nous parlera du schéma métropolitain et du rôle spécifique de la Rive Droite au sein de ce dispositif. Emmanuelle Gaillard, qui représente l'agence d'urbanisme, va nous donner ensuite quelques chiffres pour savoir de quoi on parle en termes d'emploi, d'économie et d'entreprises. Et puis nous aborderons avec Jaques Blouin les enjeux plus spécifiques à la Rive Droite.

Cette après-midi, nous commencerons par une série d'ateliers, et deux tables rondes sur la montée en compétences du territoire, et ensuite sur l'innovation : une des clefs du développement pour le territoire. On verra qu'on ne parle pas évidemment que d'innovation technologique, mais d'innovation au sens large. Et ce séminaire extraterritorial qui vous est proposé, si je puis dire, en est la preuve.

Dans les ateliers, vous aurez la possibilité de vous exprimer soit en tant que représentant d'une institution si vous le souhaitez, mais également "intuitu personae", la parole sera donc très libre. Voilà l'esprit dans lequel nous avons organisé cette journée.

Ce séminaire constitue en quelque sorte une contribution de la Rive Droite à la construction des 75 000 emplois métropolitains. Les actes seront publiés avant l'été et permettront aux personnes n'ayant pu assister au séminaire de s'informer, mais aussi aux participants de poursuivre le débat.

Nous avons souhaité que cette journée soit accompagnée par un grand témoin. Nous avons la chance aujourd'hui que le président du CESER Aquitaine, Luc Paboeuf, ait accepté notre invitation. J'ai évoqué la notion de « zoom inversé », il ne doit pas être seulement territorial nous avons besoin également d'un regard distancié par rapport au simple problème de notre quotidien, quelles que soient les responsabilités des uns et des autres par rapport à l'emploi, au développement économique et ce regard du sens, nous avons pensé que Luc Paboeuf était le plus à même de nous l'apporter. Je vais donc tout de suite lui laisser la parole pour introduire cette matinée et il terminera du reste par une conclusion à la fin de la journée, par une ré-interrogation de tout ce qu'on aura pu dire aujourd'hui.

### **Luc Paboeuf, Président du CESER Aquitaine**

Merci Etienne, merci à vous tous du GPV, messieurs les maires, mon cher Alain David que j'ai eu le plaisir d'inviter un certain nombre d'années à Cenon. Je suis arrivé en Aquitaine en 1995, avant qu'un certain nombre de transformations majeures soient engagées. J'ai été donc impliqué dans le vécu, l'expérience de cette Rive Droite que j'ai vue effectivement beaucoup changer. J'ai assisté aux effets revivifiants pour le territoire avec l'arrivée du tramway. Je ne sais pas si je suis le plus à même d'apporter ces éléments de sens que vous avez souhaité que nous construisions ensemble. Je ne suis pas un acteur du développement de la Rive Droite, ni du Grand Projet des Villes, parce qu'il se trouve que même si je suis un acteur de la société civile, mon champ d'intervention géographique n'était pas a priori celui-ci.

Mais je tiens à rappeler que le conseil économique, social et environnemental régional (CESER) est une assemblée de la société civile, ayant pour vocation d'éclairer les décisions du Conseil Régional, des acteurs publics en général mais aussi des acteurs privés. Cette position d'observateur, est nourrie de l'implication des différentes composantes de la société civile, ce sont aussi bien des chefs d'entreprises, que des représentants des organisations syndicales ou encore des acteurs du monde associatif avec une grande diversité : des parents d'élèves, des représentants de l'éducation populaire ou encore des acteurs dans le champ de l'insertion par l'activité économique, de la culture, etc....

Je dirai que toutes ces forces vives, qui sont à la fois impliquées, sont invitées à produire ensemble une représentation, une vision du territoire régional. Nous pouvons intervenir sur ces événements, et je crois que pour intervenir, il faut aussi être porteur d'une certaine vision, et qu'un territoire c'est un projet partagé. Je crois que l'idée même de développement local, aujourd'hui introduit l'idée que pour qu'il y ait développement, il s'agit de concevoir entre acteurs une vision et une représentation du territoire. Alors ce sens que nous allons le produire ensemble au cours de cette journée, dont je serai le témoin en essayant ce soir de retenir les éléments majeurs qui auront été produits.

Vous avez souhaité introduire de la distance, en retenant un regard depuis l'échelle régionale. Il ne faudrait pas que cette présentation du contexte en partant de l'échelle régionale, laisse penser que finalement ce territoire infra-métropolitain, n'aurait vocation qu'à être une déclinaison d'une ambition qui lui serait supérieure.

Pendant longtemps, dans les approches de l'aménagement, on parlait plus d'aménagement du territoire, que de développement du territoire. Il y avait une conception assez pyramidale de l'action publique y compris des territoires qui s'imbriquaient les uns dans les autres, à l'image des poupées russes. Imaginons ainsi une stratégie européenne, nationale, régionale, puis départementale. Et les acteurs locaux seraient d'une certaine façon, presque condamnés ou assignés à mettre en œuvre la stratégie des autres. Cette vision là du développement, qui a sous-tendu l'action publique et l'idée même de la planification, a vécu pour différentes raisons et a montré ses limites. Il ne suffit plus d'accumuler des expertises, des analyses pointues, quantitatives pour mettre en œuvre un programme d'actions en réponse à un problème de société quel qu'il soit.

Lors d'une université de la formation de l'éducation et de l'orientation qui a eu lieu il y a quelques années à la maison de la promotion sociale à Artigues-près-Bordeaux, des analystes avaient indiqué, pour essayer de synthétiser ce que je veux exprimer là, que : « la somme des éclairages ne produit pas la solution lumineuse ».

C'est ce que nous a appris aussi le regard du développement durable. En effet, si on accumule les expertises d'un point de vue économique, social, environnemental, et bien on aboutit à une certaine complexité où la solution n'apparaît pas de façon évidente. Et finalement, l'élément qui permet d'articuler l'économique, le social et l'environnemental, c'est l'idée de dialogue et de gouvernance. Et cette notion là a été réintroduite, comme un élément majeur pour appréhender les dynamiques du développement territorial.

Je ferai référence à trois sociologues CALLON (Michel), LASCOUMES (Pierre), BARTHE (Yannick) qui ont collaboré à l'écriture d'un ouvrage en 2001 intitulé « *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique* ». Et on a vu, y compris a contrario de ce que nous avons longtemps pensé au 20<sup>ème</sup> siècle, qu'il suffisait d'accumuler les connaissances pour régler les problèmes économiques et sociaux. On s'est aperçu que l'accumulation des savoirs ne réduisait pas le champ des incertitudes. Au contraire, il en faisait apparaître de nouvelles, et dans ce contexte là, nos 3 amis sociologues préconisaient une conception dialogique de l'action

publique, y compris de la démocratie. L'héritage dans notre culture, souvent marquée par Rousseau, dont on a fêté récemment le tricentenaire, c'était l'idée qu'il y a quelque part un intérêt public qu'on appréhende par une rationalité qui permet d'en définir les contours, le contenu, et les moyens. Désormais, il convient de substituer à cette conception là, une vision plus pragmatique, qui procède du dialogue, de la confrontation des expériences.

C'est la première considération, en effet on ne peut pas simplement dire que les territoires vont être les champs d'application d'un plan d'aménagement qui serait défini ailleurs.

D'autre part, nous devons prendre en compte une seconde idée, celle de l'accélération du temps et de l'époque dans une société où l'information circule d'une nouvelle manière avec une mobilité accélérée. Dans les années 50-60 déjà, le père de la prospective française, BERGER (Gaston) parlait d'accélération sauf qu'aujourd'hui on va plus loin et le sociologue allemand HARTMUT (Rosa) parle de la grande accélération. Les mobilités font que les gens aussi se déplacent à d'autres échelles, et du coup, il y a une imbrication entre les différentes échelles de territoire. C'est-à-dire que la mondialisation, les échanges, l'augmentation des possibilités font que dans le local, il y a aussi la présence du mondial.

Les travaux de VELSCH (Pierre), ou ceux du géographe LUSSAULT (Michel), ont insisté sur cette imbrication des échelles de territoire. Et à partir du moment où il y a une imbrication, il n'est plus possible, bien qu'il aurait été tentant de le faire, de les hiérarchiser du niveau le plus macro, au niveau le plus local. Ce qui nous amène à être là aussi beaucoup plus humble, et à peut être reconsidérer la place des acteurs et LUSSAULT (Michel) insiste beaucoup sur le rôle déterminant des acteurs locaux. Dans la représentation, du point de vue de l'action publique, il y a souvent une hiérarchie, l'élé de dimension nationale étant placé à un niveau plutôt important. Et puis l'élé local serait finalement dans une fonction moins prestigieuse, alors qu'au contraire elle apparaît sans doute de plus en plus essentielle.

Alors ces précautions étant dites, il ne s'agit surtout pas de considérer que le niveau régional aurait une stratégie tout à fait arrêtée qui déterminerait comment les territoires aquitains doivent agir mais plutôt de regarder ce souci de sens. L'idée de la stratégie et des schémas, c'est plutôt à la différence de la planification, c'est d'introduire du projet, de produire une représentation qui soit aussi dynamique, en mouvement avec le souci d'articuler les différentes échelles de territoire.

Si je reprends les thèmes retenus dans le schéma régional de développement économique (SRDE) adopté en 2006, la formation, l'innovation, le développement industriel et l'accès des entreprises aquitaines à de nouveaux marchés figurent comme les 4 enjeux essentiels. Pour parvenir à l'identification des axes, une concertation et une discussion entre les différentes échelles de territoire avait été organisée. Et je vous propose d'essayer de comprendre pourquoi il avait été alors important d'insister sur ces 4 axes stratégiques. Depuis 20 ans, il est vrai que l'Aquitaine, comme la plupart de l'économie nationale, a beaucoup changé, et que cette évolution appelait un sursaut des acteurs, une intervention de l'action publique, non pas pour penser, ni pour imposer de manière artificielle une nouvelle dynamique, mais pour essayer de comprendre les mécanismes par lesquels le territoire à travers ces mutations économiques était fragilisé.

En 1990, plus de 40% de l'activité économique aquitaine provenait de la sphère productive, à ne pas réduire à l'industrie mais à l'ensemble des biens et des services qui sont produits pour les marchés mondiaux et non pas pour la consommation des résidents. Entre 1990 et 2005 on est passé à 31,6 %. Dans le même temps, la sphère résidentielle a progressé (+ 8 points) pas tout à fait autant, mais presque, et la sphère publique a augmenté également (+ 2 points). Alors pourquoi parler de sphère productive et pas d'activité industrielle ? A travers les nomenclatures, notamment de l'INSEE, il est difficile d'identifier la réalité des activités industrielles classées entre les secteurs primaires, secondaires et tertiaires. De plus, le phénomène d'externalisation des services aux entreprises a conduit à inscrire dans les catégories tertiaires, des services, qui en fait n'existaient que parce qu'ils étaient liés aux activités industrielles.

L'INSEE a donc développé dans les années 2000 la notion de connaissance locale de l'appareil productif, (CLAP) proposant une autre forme de catégorisation à travers trois sous-ensembles : le secteur productif, le secteur résidentiel et le secteur public. D'ailleurs aujourd'hui, on fusionne le plus souvent sphère publique et résidentielle en parlant de l'économie présentielle.

La sphère productive en Aquitaine se caractérisait par sa forte dépendance avec le niveau national, avec l'aéronautique notamment militaire. Elle était peu adossée à des savoir-faire, de l'ingénierie, ou de la recherche. Et pendant la période des grands projets industriels, à l'exemple de Ford à Blanquefort, les investissements en recherche et développement se faisaient ailleurs. Ainsi il y avait un personnel très qualifié du point de vue technique et une main d'œuvre ouvrière qualifiée, mais en même temps, ces derniers n'avaient pas été préparés aux mutations de la société, et n'avaient reçu aucune formation aux évolutions des métiers. En 2005, à l'échelle régionale, la sphère productive représentait 34% des effectifs et 42 % de la masse salariale, cette dernière proportionnellement plus importante, liée à la surproductivité, que son poids en termes de nombre de salariés. Et inversement, la sphère résidentielle, quand elle était déjà à près de 40% des effectifs ne représentait que 33% de la masse salariale. C'est notamment un des constats mes collègues, DELFAUD (Pierre), et CABANNES (Michel), qui apparaît dans une étude réalisée en 2007 sur les trois sphères de l'économie aquitaine. On associe souvent la faiblesse des rémunérations à la sphère résidentielle avec en tête les emplois de services à la personne au regard notamment des contrats à temps partiel. Mais, à équivalent temps plein, il y a des différences de rémunération significatives.

D'autre part, l'Aquitaine est un territoire assez contrasté. Il y a un phénomène d'attractivité des ménages à hauts revenus en provenance d'autres territoires, où ils ont créés de la valeur ajoutée. De fait, quand on est retraité en Aquitaine, on peut avoir été salarié de l'industrie dans une autre région, et venir dépenser ses revenus là. Ce pouvoir d'achat constitue un élément important pour l'économie résidentielle. Mais en même temps, elle n'a pas forcément des effets en termes d'emplois, compte-tenu des niveaux de rémunérations plus bas de la sphère résidentielle.

En parallèle, certains territoires voient s'aggraver leurs situation. On peut citer, par exemple, les territoires suivants, que l'INSEE met en évidence : le Médoc, le nord de la Gironde, l'ouest de la Dordogne, une bonne partie du Lot-et-Garonne, où pratiquement 10% de la population vit du revenu de solidarité active. J'ai en tête plusieurs exemples de fermeture de sites productifs : en Dordogne dans le champ de l'industrie textile, l'usine de fabrication de chaussures MARBOT-BATA de Neuvic-sur-l'Isle et ses 75 emplois. Du côté du Lot et Garonne, et plus précisément dans la ville de Tonneins qui compte environ 10 000 habitants, la célèbre usine de cigarettes brunes gauloises ( SEITA ), représentant 1 500 salariés à mis fin à ses activités puis un peu plus tard c'est au tour de l'usine de battage de tabac, ALTADIS de fermer ses portes. Ces événements ont conduit à une prise de conscience collective à savoir que même si la sphère résidentielle est séduisante, elle ne permet pas de compenser la perte des emplois industriels. Ce qui a amené la Région dès 2005-2006 à travers le schéma régional, à anticiper les mutations de certains territoires en pariant sur l'innovation dans le secteur productif. Cette vision n'était pas forcément partagée dans tous les territoires.

La production de richesse, de valeur ajoutée est plus importante dans la sphère productive et la sphère résidentielle profite de revenus secondaires, qui sont produits dans cette même sphère productive. En clair, si tous les territoires misaient sur le tourisme, l'accueil des retraités pour développer les services à la personne, très vite il n'y aurait plus de revenus qui permettraient à ce que l'économie se développe sur ces territoires là. D'où l'importance de la place l'industrie et je rejoins tout à fait les propos de Jean-Pierre Turon. D'ailleurs, les évolutions technologiques ont bouleversé la manière dont on conçoit la présence industrielle. On avait en tête les grandes usines de la première moitié du 20ème siècle, les hauts-fourneaux, la sidérurgie, etc.... Aujourd'hui, l'industrie est beaucoup plus disséminée avec des unités de production de taille réduite, et donc plus humaines.

La préservation de la sphère productive a été possible par des investissements importants en termes d'innovation. Ce volontarisme de la Région Aquitaine s'illustre notamment avec le succès remporté dans le cadre des projets d'investissements d'avenir (PIA). Par exemple, sur le volet universitaire, il est possible de contester la pertinence d'une politique qui mise sur l'excellence, et qui pourrait avoir pour effet de créer une éducation supérieure à plusieurs vitesses. Néanmoins, il se trouve que le projet de campus universitaire a été retenu dans le cadre des Investissements d'Avenir. Un certain nombre de dispositifs, de structures : institut d'excellence, université de Bordeaux, laboratoires et équipements d'excellence (LABEX,...) montrent le dynamisme de l'Aquitaine de ce point de vue. Il existe alors une volonté forte du territoire aquitain de miser sur le monde industriel. Et y compris l'implantation de filières, dont on peut considérer qu'elles sont des filières d'avenir : le laser, autour du site du laser mégajoule, Alpha nove, pôle application laser photonique, le secteur de l'aéronautique et du spatial. Dans cette période de transition, il s'agit de permettre à différentes populations d'exister ensemble, et d'éviter, si on parle en termes d'aménagement, un phénomène pour les uns de ghettoïsation, et pour certains quartiers de gentrification.

L'évolution vers ces nouveaux métiers, ces nouvelles compétences, qui vont attirer de nouvelles populations sur les territoires se traduit par une exigence de qualification plus élevée. Mais nous devons nous poser la question et en particulier sur ce territoire de la Rive Droite, de savoir ce qu'il est fait pour faire en sorte que les populations qui ne trouvent pas leurs places dans cette économie là, soient toujours intégrées et pas condamnées finalement à vivre de minima sociaux. A la condition de miser sur la formation, tout au long de la vie, il a une articulation possible entre ce public sur la Rive Droite et les opportunités d'emplois. La région Aquitaine a adopté un schéma régional de l'enseignement supérieur de la recherche, et de l'innovation (SRESI) à la fin de l'année 2012. L'enseignement supérieur est un enjeu pour les territoires, pas simplement pour les jeunes, aussi pour les populations âgées. L'ambition de la stratégie de Lisbonne, c'était d'atteindre l'objectif suivant : 50% d'une classe d'âge diplômée du supérieur. Aujourd'hui on est à 43 %, mais c'est moins le cas pour toutes ces populations qui ont commencé à travailler il y a 20 ans. Et c'est là qu'on pourrait aussi imaginer comment dans cette exigence là, le territoire peut présenter des opportunités.

Je suis depuis toujours un farouche défenseur de la Maison de la Promotion Sociale. Je connais des personnes qui sont aujourd'hui à la retraite, et qui ont eu l'opportunité avec la MPS de préparer un diplôme d'accès aux études universitaires, une clef d'entrée vers l'enseignement supérieur. Certains d'entre eux ont eu des parcours étonnants et remarquables.

Comment aujourd'hui favoriser un accès du plus grand nombre à la formation tout au long de la vie, comment soutenir ce type de structures de proximité ont permis que le lien social soit préservé ?

Il est indispensable de s'appuyer sur de telles structures qui favorisent le dialogue entre les acteurs et sur la vie associative, riche sur les Hauts de Garonne. Il y a une réelle importance de miser sur la formation tout au long de la vie, d'identifier des secteurs d'activités qui peuvent, tout en s'inscrivant dans cette évolution globale de la société, requérir aussi des niveaux d'emplois de qualité différente, et notamment manuelles et des fonctions d'exécution, mais qui sont nécessaires.

Sans oublier l'enjeu de l'information. J'ai vu tout à l'heure dans la salle Monsieur Joël Aubert, on a pu évoquer récemment avec plusieurs journalistes que l'information locale peut être un facteur de développement du

territoire, parce qu'elle permet à chacun de se reconnaître dans une vie de quartier. Elle a vocation à donner des éléments qui permettent à chacun à donner du sens sur ce territoire et de prêter attention aux réalités humaines de ces populations, qui sont rendues difficiles.

Il y a un héritage aussi, qui a mon sens est trop souvent oublié à l'échelle de Bordeaux : c'est sa dimension portuaire. Le port, c'est 400 000 camions en moins sur les routes, mais c'est aussi un atout pour permettre à la production industrielle d'un territoire de s'exporter. Et on peut regretter qu'il n'y ait pas toujours eu, y compris à l'échelle nationale, une vraie ambition de développement portuaire. Aujourd'hui, les ports en France, c'est d'abord Marseille, puis le Havre. Mais sur la façade Atlantique, il y a un grand déficit. Or avec le développement durable, on redécouvre le rôle des ports. Je suis frappé de voir comment dans des villes allemandes, comme Hambourg, la présence de l'industrie est intégrée dans la ville, et permet une certaine mixité des activités. Il y a des métiers qui restent plus manuels, plus industriels, qui peuvent toujours avoir une place dans des villes, et par ailleurs ces villes peuvent avoir des fonctions tertiaires très performantes. Comment travailler ensemble cette mixité ?

On peut imaginer aussi que la Garonne, qui apparaît souvent comme une masse d'eau inerte, a vocation à être un lieu d'échange des populations. Je me réjouis, par exemple, du retour des navettes fluviales, mode de transport qui avait fait l'objet il y a quelques années d'une expérimentation. Le fleuve peut apparaître comme une frontière, mais peut être un lieu permettant l'interaction entre les deux rives. Il s'agit de faire en sorte que l'échange favorise aussi de nouvelles perspectives, et permettent aux populations de se réapproprier un territoire. C'est ce que l'on peut qualifier d'Empowerment, en utilisant un anglicisme.

Je pense que la question des mobilités intérieures est déterminante. Dans les années 90, lorsque je travaillais dans le secteur social, les assistantes sociales qui intervenaient sur le secteur de la Bastide, me disaient qu'elles organisaient des déplacements avec leurs patients pour découvrir le centre ville, pour venir à Bordeaux sur la Rive Gauche. Plusieurs personnes qui vivaient sur la rive droite depuis 10, 15, 20 ans, ne se déplaçaient pas sur cette partie là de la ville. Le tramway a permis de favoriser ces interactions, en faisant en sorte que la rencontre entre des populations différentes ait lieu, de ce point de vue là c'est un élément extrêmement positif. Mais je crois qu'on n'est pas allé jusqu'au bout.

L'action publique a un rôle dans cet accompagnement et requiert d'articuler les différentes échelles. Et je conclurai sur cet aspect là, dans cette articulation des différentes échelles : il n'y a pas de hiérarchie entre le niveau régional et le niveau local. Il s'agit véritablement de les penser en fonction des projets, à chaque fois de repenser leur interaction. Et surtout de veiller, puisqu'il ne peut pas y avoir d'expertise qui dit quelle est la bonne solution, à ce que la société civile organisée y soit impliquée.

C'est à travers cette implication là, par des formes associatives diverses, que les populations peuvent avoir le sentiment, de reprendre pouvoir sur leurs devenirs, sur leurs territoires.

Et je crois que, in fine, la question du développement territorial est surtout une question de gouvernance, et de qualité de dialogue. Et c'est pour cela que je me réjouis que ce soit dans cet esprit là aussi, que vous abordiez la question sur ce territoire des Hauts de Garonne.

### **Etienne Parin, directeur du GIP GPV des Hauts de Garonne**

Merci beaucoup Luc, on ne pouvait pas rêver mieux comme introduction au débat, balayage de la complexité, des différentes échelles, du dialogue, de l'innovation. Et surtout, je ne savais pas, que la sphère productive rapportait plus en termes de revenus, que la sphère présentielle. Cela fait vraiment parti des idées reçues qui étaient rentrées dans mon esprit, par inadvertance. Merci donc de nous rappeler cette vérité essentielle.

Je vais demander à Sylvia LABEQUE de me rejoindre pour venir nous parler, du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et du positionnement de la Rive Droite en particulier.

### **Sylvia Labèque, directrice du SYSDAU**

Je vais cibler donc mon propos, sur quelques orientations du SCOT, qui s'appuient sur le thème qui nous regroupe ici aujourd'hui, vers une approche économique intégrée. Et je crois que ce titre est bien le reflet de la logique portée dans l'élaboration du SCOT au niveau de tous les territoires.

Le projet porte une ambition très forte, celle de faire une métropole millionnaire à l'horizon 2030. Et pour cela, immédiatement se pose la question de faire métropole. Cela suppose un véritable changement d'échelle.

D'une part, au travers d'une ambition démographique, qui est mise au service d'un projet commun et d'autre part un rayonnement économique scientifique et culturel à l'échelle européenne. Ce qui suppose une accessibilité externe facilitée, pour rendre plus performant les échanges et des coopérations territoriales beaucoup plus larges et diversifiées. Donc, pour fabriquer une métropole, cela suppose de réunir trois conditions essentielles : un effet de masse en termes de population, des connexions beaucoup plus fortes et enfin, une organisation urbaine plus polycentrique.

L'ambition démographique, c'est porter la population à 1,2 millions à 2030 avec un objectif de recentrage et de polarisation sur le cœur de l'agglomération.

- L'hypercentre métropolitain se dessine sur une épaisseur beaucoup plus importante que les considérations d'aujourd'hui intégrant précisément la Rive Droite et le GPV, pour placer le fleuve au cœur de l'hypercentre, et lui donner un rôle d'axe de projet ensuite. (100 000 habitants).
- Le cœur de l'agglomération, se dessine sur la partie intra rocade, mais également sur les espaces autour de la rocade. Là, l'ambition est d'atteindre 120 000 habitants.
- Et puis des développements beaucoup plus modérés sur les centralités périphériques ( 55 000 habitants), et sur les bassins de vie ( 30 000 habitants).

Alors, s'agissant de l'économie, l'ambition est de développer le rayonnement économique, scientifique et culturel à l'échelle européenne. La métropole bordelaise peut devenir un des piliers de l'euro région par le rapprochement de Toulouse, de Bilbao, grâce à la réalisation d'infrastructures. Donc, il y a une géographie territoriale qui se redessine, et qui va permettre d'accroître l'attractivité de l'agglomération. Il s'agit bien de mobiliser les dimensions notamment touristiques et culturelles pour qu'elles soient bien intégrées au territoire. Cette future métropole possède d'indéniables atouts, qui permettraient d'accueillir des structures de recherche autour de l'économie de la connaissance. On le sait, par une situation géographique assez exceptionnelle, associée à une qualité de vie qui est reconnue et recherchée. Il y a une évolution au niveau de la situation économique, en phase de rattrapage, mais beaucoup plus dynamique. On peut relever également des ressources foncières très importantes. On vient de l'évoquer, des leviers de compétitivité d'excellence et de haute technologie, tout à fait remarquables. Et puis un dernier atout, c'est une forte polarisation de l'emploi sur le cœur d'agglomération. Ce qui permet de mieux organiser le tissu économique sur l'ensemble de la métropole. Le SCOT porte l'idée principale de bâtir une métropole des qualités de vie.

Et pour faire métropole autrement, **les principes d'organisation du territoire** supposent de porter un regard différent, un regard inversé sur les différentes dimensions.

Le premier grand principe, c'est d'ancrer le développement de la métropole en tenant compte du paysage, et d'en faire un socle du projet d'aménagement. Immédiatement après, une fois que ce **socle du paysage** est posé, il y a donc à poser une organisation multipolaire et hiérarchisée, qui est une garantie de bâtir une métropole économe en ressources, et en espaces. Une métropole active pour plus d'emplois : on a posé comme priorité de porter à 125 000 le nombre d'emplois à l'horizon 2030, ce qui est un chiffre très conséquent. Et également de bâtir une métropole à haut niveau de services avec une offre urbaine de qualité, selon une double échelle entre le dynamisme métropolitain, tout en gardant une certaine douceur locale. Une autre idée portée dans le SCOT, c'est que la fabrication de cette métropole suppose la mobilisation de tous les territoires, quels qu'ils soient même ceux les plus éloignés de l'hypercentre métropolitain.

Je vous disais que le premier point, c'est **la métropole nature**, le fait de poser le cadre environnemental naturel et paysager, comme élément structurant du développement.

On voit bien sur toute la structuration du réseau hydrographique, la place qu'occupe la trame bleue dans les territoires, qui joue un rôle important dans la signature du territoire, à la fois dans l'aménagement et dans la prise en considération des sites économiques. Cette trame bleue et verte permet de constituer un cadre de qualité pour l'offre économique. Et c'est tout à fait important de partir de ce point là. Cette métropole nature, elle peut se constituer aussi autour d'un ensemble de sites de projets nature et de l'agriculture périurbaine, pour replacer l'agriculture au cœur du développement du territoire. Voilà donc regroupée autour de cette carte, toutes les dimensions naturelles, paysagères, environnementales et agricoles de la métropole.

**La métropole responsable** : Des efforts conséquents ont été consentis pour réduire la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. Les principes qui ont été posés, c'est de réduire de 40% la consommation de ces espaces, par rapport aux tendances connues. Et à horizon 2030, de faire reposer le développement urbain sur une enveloppe constante des PLU. A la fois le PLU sur la Cub, mais également sur l'ensemble des PLU des secteurs périphériques. Les espaces économiques qui étaient prévus dans le schéma directeur de 2001, ont été repris dans leur ensemble, dans leur intégralité, pour précisément accompagner l'évolution économique du territoire.

Là, je vais passer de la thématique de la métropole responsable directement à la dimension économique, la première priorité, c'est de porter donc la dynamique sur l'hypercentre et le cœur métropolitain. On voit bien là que le territoire du GPV, occupe une place tout à fait importante dans cette construction, à partir bien sûr du réseau des grandes liaisons nationales et internationales, qui vont permettre de renforcer l'attractivité de l'aire métropolitaine bordelaise. Donc il s'agit de développer une programmation économique forte, autour de tous les grands projets urbains, et notamment ceux de l'arc tertiaire et éco-créatif qui s'appuie sur les projets de Bordeaux Nord, Bordeaux maritime, en intégrant Euratlantique, et les projets sur la Rive Droite. L'objectif est de faire de la mixité fonctionnelle, un facteur d'attractivité économique. C'est-à-dire que toutes les orientations, qui sont portées par le SCOT, consistent à développer la mixité fonctionnelle, en y intégrant toutes les activités de services, de commerces, d'artisanats, et les fonctions également économiques supérieures.

Donc cet arc de l'économie créative et culturelle, vient en prolongement de l'arc de la ville active, qui relie en fait tous les clusters métropolitains. Ces clusters sont la vitrine productive de l'agglomération, on retrouve l'Aéroparc, le Bioparc, le Parc Bersol et le Campus, en tant que site de recherche et d'enseignement supérieur. Ce dernier constitue le pivot de la fonction innovante du cœur d'agglomération, et également le GPMB. On est bien dans l'illustration des propos qui viennent d'être tenus à savoir que le rayonnement métropolitain doit s'appuyer également sur les fonctions portuaires et logistiques du GPMB.

Il y a certainement aussi à engager une politique de requalification de certains sites économiques qui présentent aujourd'hui quelques caractères d'obsolescence, et qui ont besoin d'une revalorisation. Au-delà de ce cœur d'agglomération et de l'hypercentre, il s'agit sur les territoires en périphérie de constituer un espace économique lisible pour les porteurs de projets et créateurs d'emplois. Par exemple, sur la première couronne, en renforçant soit des sites existants, comme la technopôle de Bordeaux Montesquieu, soit en favorisant l'implantation d'activités autour de pôles économiques locaux d'équilibre, à l'échelle intercommunale, qui permettront de développer l'emploi.

Et puis développer l'emploi, à l'échelle des bassins de vie, en mobilisant les territoires plus extérieurs, pour offrir des conditions nécessaires au développement de nouveaux sites économiques de rayonnement métropolitain. Enfin à l'échelle des centres-villes et des cœurs de villes, il s'agit de développer une offre économique, mais là, qui est en effet plus résidentielle et plus présente, pour équilibrer l'emploi sur ces territoires. Donc c'est bien par la combinaison de ces axes et ces orientations que l'on pourra développer la métropole au niveau économique.

Le SCOT porte des orientations sur une offre adaptée aux attentes des acteurs économiques en termes de qualité des sites, d'équipements, de services, d'offres aux entreprises et aux salariés. Cela suppose une politique volontariste, en matière de foncier économique. Et puis une politique pour inscrire dans le temps le développement de nouveaux sites de qualité avec la trame verte et bleue.

Je vais passer rapidement sur la fonction logistique, mais c'est aussi une dimension importante sur les territoires. Et puis sans oublier les richesses touristiques, par la mobilisation là aussi de tous les territoires centraux ou plus éloignés. Et c'est bien par la constitution de réseaux d'itinérance, de valorisation, à la fois des espaces viticoles, patrimoniaux et historiques, que l'on pourra donc offrir aux acteurs économiques cette qualité de vie qui est tant recherchée. Voilà donc la carte de la métropole active, qui donne à voir l'organisation économique sur le territoire.

Pour finir, la priorité est donnée aux mobilités. Le grenelle des mobilités a rendu la même conclusion : prioriser les transports collectifs pour desservir les sites d'emplois. Rechercher à constituer un réseau de transport collectif métropolitain unitaire, intégrant tous les modes, qui permet de desservir facilement ces lieux d'emplois, ces pôles d'activités, et donc de trouver cette cohérence, entre le développement urbain et les transports collectifs. On voit bien ce lien entre le développement de l'offre urbaine dans le cœur d'agglomération et dans les centralités, et le réseau de transports collectifs.

Les grands équipements métropolitains offrent des possibilités intéressantes en matière d'attractivité et d'implantations économiques, le déploiement du très haut débit sur l'ensemble des territoires est aussi un élément nécessaire pour accompagner le développement économique, et puis les équipements assurant la desserte en énergie électrique et le développement des énergies renouvelables. Voilà la traduction de la ville à haut niveau de services, ce qui accompagne le développement de la métropole millionnaire.

On voit sur cette dernière carte la place des lieux de projets qui se développent, et qui sont donc les lieux de convergence de toutes ces orientations du SCOT, avec une place particulière de la Rive Droite et du territoire du GPV dans cette construction, puisqu'on voit bien que la place est tout à fait centrale dans la construction de cette dynamique métropolitaine.

### **Etienne Parin, directeur du GIP GPV des Hauts de Garonne**

Merci Sylvia de ce balayage, je dirai à grande échelle. Je crois qu'il est intéressant de savoir dans quel espace nous nous situons. Nous évoluons dans un système où le jeu des échelles et des réseaux est tout à fait essentiel, il est donc indispensable de croiser cette notion de réseau, naturel, fonctionnel, social avec la notion de développement économique, à proprement parler.

### **Aurélien Turc, directeur des Entreprises et de l'Attractivité de la CUB**

Bonjour à tous. Merci beaucoup aux élus, en premier lieu Jean-Pierre Turon, en tant que président du GPV, aux équipes du GPV et de HDGD d'avoir organisé ce temps d'échanges, qui je crois, est un temps très important parce qu'on a ce besoin de dialogue, de concertation entre : acteurs, personnes publiques chargées de l'animation des territoires et chefs d'entreprises, et j'espère d'ailleurs qu'ils sont nombreux dans la salle.

J'ai bien entendu les propos de Jean-Pierre Turon « Au Travail », et j'y ferai écho sur l'objectif métropolitain des 75 000 emplois. Mais il faut proposer des choses, donc je vais essayer de rendre tout ça très concret, et le plus clair possible en tout cas. Il ne faut pas se le cacher, on est quand même dans une période économiquement difficile, une période de crise, et en même temps, je rejoins les propos de Luc Paboeuf et d'Etienne Parin, on est sur un territoire très dynamique. Un petit chiffre, juste pour vous donner une idée : entre 2009 et 2012, on a eu 8 200 chômeurs supplémentaires sur l'agglomération bordelaise, ce qui est beaucoup, il faut bien sûr le reconnaître. Dans le même temps, il y a eu 8 800 créations d'emplois sur ce même territoire. La région aquitaine est la première région en termes de création d'emplois. L'agglomération, je crois, en représente la moitié, donc la dynamique est là. On a également des difficultés auxquelles il faut faire face et trouver des réponses, sans doute collectivement, là aussi, je fais écho aux propos de Luc Paboeuf. Et donc l'idée de la communauté urbaine, c'est d'arriver à structurer, d'amplifier cette dynamique là.

Jean-Pierre Turon, tout à l'heure, parlait du projet métropolitain, on a d'abord commencé en 2008-2009 en écrivant le schéma métropolitain de développement économique (SMDE), je crois que c'était un exercice nécessaire. Ça a permis de mettre tous les acteurs autour de la table, ceux qui ont bien voulu s'y joindre, de faire un diagnostic partagé, d'établir ensemble des grands axes d'actions, et notamment autour des grandes filières stratégiques du territoire (filière industrielle, aéronautique, photonique etc....) et des filières tournées vers l'innovation sociale notamment, l'économie sociale et solidaire. Donc ce travail réalisé jusqu'en 2010, a donné lieu à une démarche très riche, un document au final trop riche, parce qu'il manquait peut-être de priorité d'actions. La transition a été toute trouvée dans le cadre de la démarche métropolitaine, menée en 2011 par la communauté urbaine, pour donner plus de sens à l'action que pouvait mener la communauté urbaine, avec tous les partenaires sur cette question du développement économique.

Une des idées clefs du projet métropolitain et de Vincent Feltesse, c'est de dire qu'il faut arriver à construire un modèle de ville plus durable, plus attractif, mais aussi un modèle de ville qui soit propre à l'agglomération bordelaise, qui ne soit pas juste un calque de ce qui peut se faire ailleurs. Et on a cette question de l'équilibre entre habitat, entre nature, entre emploi, tout ça avec un maillage en transport collectif, si possible efficace. Donc c'est le fameux Edhen métropolitain que citait tout à l'heure Jean-Pierre Turon.

Pour focaliser le propos sur le développement économique, plusieurs questions se posent. Cet objectif des 75 000 emplois, c'est une construction au départ arithmétique, partant de l'objectif d'une métropole millionnaire, donc plus de 250 000 habitants supplémentaires à peu près. En reprenant la proportion de personnes actives, on arrive grosso modo à un ratio de 75 000 emplois supplémentaires sur l'agglomération, et quand on regarde la dynamique de création d'emplois sur l'agglomération, on se dit que d'ici 2030, horizon projet métropolitain, on devrait y arriver.

Maintenant, des questions se posent quand même et auxquelles il faut qu'on réponde collectivement, sur la place de l'activité économique en ville. Et je vais y venir, notamment avec une déclinaison sur la Rive Droite, mais aussi la qualité de l'emploi. Beaucoup de gens aujourd'hui sont au chômage. On voit bien que la filière industrielle est en difficulté. Sans doute sur notre territoire, il n'y a pas de place suffisante pour l'activité industrielle. Les activités productives, logistiques ont parfois tendance à quitter le territoire, en tout cas métropolitain, comme on pouvait l'apercevoir sur la carte du SCOT et aller vers l'extérieur, où les coûts du foncier sont moins chers et les contraintes moins importantes. Donc il faut vraiment qu'on arrive à penser ensemble cette place de l'activité économique dans la ville intense, pour reprendre les termes du SCOT.

Donc, une feuille de route assez claire pour ce qui nous concerne, même si elle reste aujourd'hui à mettre en œuvre, à être plus explicitée et à prendre corps autour de grands événements et de grandes réflexions collectives. Ce qui me permet de vous informer de la réorganisation de la direction du développement entreprises et de l'attractivité à la CUB, dont je suis le directeur.

Nous avons souhaité développer au moins 3 grands axes d'actions autour de :

- la stratégie d'aménagement du territoire avec la place de l'économie dans la ville.
- l'accompagnement des grandes filières stratégiques. Alors autant sur l'approche territoriale, on est plutôt sur une approche qu'on pourrait qualifier d'horizontale avec cette richesse du territoire et puis cette complémentarité des différentes valeurs et qualités urbaines du territoire. Sur l'approche filière on est dans une approche verticale, finalement, où l'on travaille en bonne coordination et en bonne intelligence avec notamment la région qui a le leadership sur cet aspect là.
- Et puis troisième axe qui est quelque chose d'un peu nouveau dont je vous parlerai en fin d'intervention, un travail de mobilisation pour l'emploi. Alors, je le dis tout de suite, la Cub n'a pas la compétence emploi, la compétence plus générale de développement économique. Elle n'entend pas prendre cette compétence là, elle la laisse bien sûr aux communes, à l'Etat, ... mais il n'empêche qu'il y a un travail de mobilisation des partenaires et de construction d'actions, que je détaillerai un peu plus tard, pour arriver à relever ce défi de l'emploi sur notre territoire.

En termes d'aménagement économique, parce que je crois que ça a un réel sens sur la Rive Droite. La question aujourd'hui c'est d'arriver à prioriser nos axes d'interventions sur le territoire métropolitain avec des outils adaptés, puis surtout en répondant aux différentes typologies d'activité économique qu'on peut trouver. Sylvia Labèque le disait, dans le cadre du SCOT on a essayé de conserver au maximum les emprises économiques dédiées aux activités économiques sur le territoire. En soi cette première étape est importante, il faut désormais travailler leur aménagement, l'acceptabilité du territoire et les perspectives de développement. Il faut aussi réfléchir à la place de l'économie dans la ville constituée, il y a pour la Rive Droite intégrée au cœur de l'agglomération un véritable enjeu de ce point de vue là.

La carte que je vais afficher a été présentée aux élus communautaire en décembre. Vous retrouvez des analogies avec les cartes du SCOT. En faisant un zoom sur le territoire métropolitain, on retrouve en cœur d'agglomération, l'axe de la ville intense, avec les grands projets urbains qui vont de Bordeaux-Nord jusqu'à L'OIN Euratlantique, en passant évidemment par la Plaine Rive Droite, et où on retrouve avant tout des activités tertiaires, du commerce, et des activités de service. On peut apercevoir également quelques-uns des projets d'excellence métropolitaine, avec l'Aéroparc sur l'aéronautique, l'Ecoparc ou encore le Bioparc que citait Sylvia précédemment.



La question du nautisme pour laquelle nous travaillons aujourd'hui très en amont avec le GPMB pour essayer de structurer une filière autour de plusieurs activités ; et ce en lien avec le projet de développement de la société CNB (construction navale de Bordeaux) implantée sur la Rive Droite qui est en pleine croissance. Il est question d'un projet de « pôle REFIT » qui pourrait voir le jour pour des opérations de maintenance de bateaux et le soutien le démantèlement de bateaux avec le chantier du Matterhorn.

Les pôles commerciaux structurants de la métropole sont identifiés également mais je passe assez rapidement, car je pense que c'est un débat peut-être moins d'actualité dans le cadre de notre séminaire aujourd'hui.

Je souhaiterais insister sur la représentation des parcs d'activités urbains représentés par des points/zonages roses et violets. Avant de vous expliquer ce que l'on essaie de mettre en place et en écho au propos du Maire de Cenon, je souhaiterais rappeler quelques chiffres relatifs à la ZFU, véritable succès. Le dispositif a permis un développement très fort de la Rive Droite avec la création de 1 800 entreprises et plus de 12 000 créations d'emplois sur le territoire. Le Maire l'a rappelé, le dispositif vient à échéance fin 2014, en même temps, il faut le savoir, je pense qu'environ aujourd'hui 3/4 des entreprises qui sont dans le dispositif de la ZFU sont en train ou sont totalement sorties du dispositif d'exonération des charges sociales et fiscales.

C'est une question dont on pourra débattre notamment dans les ateliers cet après-midi mais la question aujourd'hui c'est moins celle du devenir du dispositif ZFU que celle de la demande des entrepreneurs du territoire de trouver l'accompagnement nécessaire et les capacités de développement de leurs entreprises, de leurs activités sur ce territoire là. Et du côté des demandeurs d'emplois, du côté des personnes qui sont aujourd'hui en formation, d'être accompagné dans cette capacité à trouver des emplois sur le territoire, avec si possible un équilibre territorial.

Je prends un exemple, on a organisé de grandes rencontres métropolitaines en 2011 lorsqu'on écrivait le projet métropolitain, et une personne si je me rappelle bien d'Ambares ou de Cenon, nous disait : « je suis obligé d'aller travailler à Mérignac, ça me prends autant de temps que si j'allais travailler à Périgueux ». Or, Mérignac géographiquement fait partie de la même agglomération, et est plus proche de Cenon et d'Ambarès que de Périgueux, mais en terme de fonctionnement on sent bien qu'il y a une réelle question.

Nous devons nous poser collectivement la question de la capacité à développer ce territoire encore plus, même si les chiffres de la ZFU soient, encore une fois, très positifs. Pour rentrer dans le cœur du sujet, un des enjeux du développement économique sur la Rive Droite est l'intégration générale de l'activité économique dans le tissu urbain, c'est un bel objectif, mais comment le traduit on ? Cette réflexion a été engagée dans l'élaboration des documents de planification SCOT. Dans le cadre de la révision du PLU, nous avons pour ambition d'accorder une place suffisante à l'activité économique dans la ville constituée, dans la ville intense. Nous abordons donc, dans la planification en cours de construction un ensemble de thèmes suivants : stationnement, rez-de-chaussée des immeubles avec leur usage (commerce de proximité), sur un plan purement technique.

Deuxième chose, il s'agit de renforcer la gestion de la programmation économique dans les projets urbains, mais il y a de nombreux projets en ce qui concerne la Rive Droite : Brazza, Bastide Niel, ZAC des Quais, Garonne Eiffel sur le périmètre Euratlantique et côté Rive Gauche, le quartier de Belcier, Gare St Jean en plein développement. Je ne sais pas s'il faut parler d'inflation, mais en tout cas il existe une réelle dynamique de projet, ce qui est très positif. Par contre, il faut que l'on fasse attention à ce que ces projets y soient cohérents et du point de vue de la programmation et du calendrier.

Par exemple, si nous observons la programmation de locaux pour accueillir des activités de services, de bureaux, on a aujourd'hui sur la Cub une programmation jusqu'en 2020 qui est largement plus importante que le marché actuel sur la métropole bordelaise. Sans rentrer dans le détail chiffré, qui sera sûrement donné par Julien BIRGI dans l'atelier sur l'immobilier d'entreprise, il y a un réel risque de sur programmation, nous devons donc être collectivement avec le GPV, Euratlantique, les villes concernées, attentifs à une montée en charge progressive en réponse aux besoins du marché, et qui soit qualitative. On travaille au quotidien avec les porteurs de projet, notamment dans le cadre du référentiel plaine Rive Droite qui est, je crois, un très bon outil de dialogue pour mieux organiser la programmation économique.

Je retiens, comme Etienne Parin, le fait que les activités industrielles ou productives soient plus rentables ou amènent davantage de valeur ajoutée au territoire, peut-être, que les activités tertiaires. Il est indispensable de toute manière de trouver un équilibre harmonieux entre ces activités, ce qui veut dire qu'il faut que l'on sache assurer la place à la fois de l'industrie, mais aussi aux activités productives plus classiques, artisanales, PME, PMI au cœur d'une métropole en développement.

La Cub mène un travail d'observation avec l'agglomération de Bilbao, située sur un site « encaissé » et présentant peu de foncier disponible. La ville a donc été obligé de mixer de la manière la plus harmonieuse possible les activités économiques avec de l'habitat, des lieux, des espaces de vie ou encore des espaces publics dans une grande proximité en choisissant pas seulement la mixité verticale mais plutôt la mixité horizontale. L'objectif est de s'appuyer sur ce qui se fait bien ailleurs, d'essayer de comprendre comment ils ont travaillé sur la programmation économique afin d'arriver à des projets de meilleure qualité. Des actions de pédagogie, de sensibilisation doivent s'engager en lien avec les élus pour l'activité soit acceptable dans le tissu urbain.

Nous avons la velléité de créer ainsi **des parcs d'activité urbain** qui soient dédiés à des PME, PMI avec des activités diverses (artisanat, imprimerie, ... etc.) car on ne fera pas uniquement du numérique, de l'aéronautique, ou de la photonique. Il y a vraiment un travail important à faire avec tous les partenaires publics en lien avec, évidemment, les entreprises, pour partager une vision prospective de l'aménagement économique de notre territoire par la mise en place d'outils

On peut proposer autant de locaux d'activités que l'on souhaite, s'ils ne sont pas adaptés à la réalité du marché et à un prix acceptable pour l'entrepreneur, ce dernier ne viendra pas, il ira s'installer à l'extérieur de l'agglomération, où le foncier coûte moins cher. Ça, c'est le nerf de la guerre. A titre d'exemple, les zones d'aménagement différées, permettent de geler, par arrêté du préfet, des terrains sur une zone contre la spéculation foncière. La puissance publique détermine ainsi les zones essentielles de développement économique, permettant un contrôle sur l'évolution des coûts du foncier et donc la capacité à proposer des fonciers adaptés au besoin des entrepreneurs du territoire.

Et dernier point, que j'ai développé précédemment, c'est la **bonne intégration dans leur environnement** sur le plan environnemental, paysager en tenant compte de a desserte en transports en commun, parce qu'on a peut-être pas suffisamment les années précédentes, travaillé sur le lien entre les grandes polarités économiques et le réseau de transport en commun de l'agglomération. Il y a un atelier cet après-midi qui sera dédié à la question du parcours immobilier pour les entreprises, donc je ne développe pas plus ce point là. Concernant la question des activités logistiques, on a parlé du port, c'est vrai que c'est un vrai enjeu en termes de flux, de multimodalité qui est très important entre le fleuve, le fer, puisqu'on a un embranchement fer qui fonctionne plutôt bien sur la Rive Droite et puis évidemment le routier incontournable, mais avec cet enjeu de complémentarité.

Je reviens sur le deuxième axe sur lequel je vais aller plus vite, parce que le cœur de mon propos portait sur la question de la place de l'économie en ville. Ce que je vous disais au départ c'est d'une part les 75 000 emplois, l'aménagement économique, et d'autre part les filières stratégiques.

Il s'agit de mettre en place **une véritable politique de filière** pour aider au développement des activités stratégiques de notre territoire, et que cela se fasse si possible de manière cohérente et complémentaire sur l'ensemble du territoire métropolitain. Nous portons bien en tant que communauté urbaine cette volonté d'une vision supra communale, voire même supra zone type Rive Droite, ou de grandes polarités d'agglomération, pour avoir une vision métropolitaine de ce développement.

- Je vais prendre des exemples très concrets. Sur la Rive Droite se sont développés les « **éco activités** » avec toute la réflexion sur la construction durable sur le site du CIF à Floirac à intégrer au niveau métropolitain avec ce que l'on a par ailleurs sur l'Ecoparc de Blanquefort où on accueille de plus grosses unités industrielles, mais où il peut y avoir un lien sur la question des réseaux intelligents, sur la question de la construction durable ; et en lien avec ce que l'on fera sur le parc de l'intelligence environnementale à Bègles.
- **Sur l'économie sociale et solidaire**, où nous avons une véritable volonté aujourd'hui de structurer cette filière sur l'agglomération. De mémoire, elle représente quasiment un emploi sur 10 aujourd'hui, donc l'ESS est un poids lourd de notre économie et qui en plus apporte de nouvelles valeurs que nous devons mettre en avant. Nous essayons de le faire, notamment à travers des clauses sociales dans nos marchés publics, mais au-delà nous voulons essayer de créer de véritables polarités de coopération de l'ESS sur le territoire. Il y a un projet qui se structure, en cours d'installation sur la Rive Droite, il s'agit du réseau de réemploi et de ressourcerie R3 en lien avec les ressourceries de quartier autour d'une SCIC, c'est une société coopérative D4I NT2RÉT COLLECTIF ; Trois structures sont associées à ce projet : ELISE Atlantique qui travaille sur la valorisation du papier, l'association Le Relais sur le textile,
- Je passerai rapidement sur le nautisme, je l'ai cité. Quant à l'économie créative nous avons bien sûr l'écosystème Darwin, le pôle autour de la BD à Château Brignon à Carbon-Blanc. Une réflexion est en cours, assez avancée sur Bois Fleuri à Lormont.

### **Pour être précis, qu'entend-on nous par développer et accompagner les filières stratégiques ?**

Premièrement, la connaissance et l'accompagnement des acteurs, et notamment des grands comptes de ces filières. Par exemple, concernant la chimie, il s'agit d'accompagner les entreprises telles que Michelin, ECA implanté à Ambès ou encore Air Liquide sur Floirac. Donc avoir des liens quotidiens et connaître les besoins des acteurs sur le territoire et accompagner au mieux également les jeunes pousses. On a des technopôles pour faire ce travail, notamment Technowest sur l'aéronautique et les éco-activités. On a Unitec, basé à Pessac qui travaille sur le transfert de R&D, l'innovation en lien avec le campus et l'animation d'un écosystème dédié. Ça, c'est une question très importante, et je pense qu'on pourra avoir un dialogue intéressant là-dessus avec Jacques Blouin, Directeur de Hauts de Garonne développement.

Il y a également la mise en relation avec d'autres champs d'activités de la filière, et cette question de chaîne de valeur. Comment faire en sorte qu'il y ait hybridation sur le territoire, et que ce que nous développons sur le laser demain serve à l'aéronautique, où ce que nous développons dans l'aéronautique serve demain dans le nautisme ?

L'entreprise Catherineau implantée à Mérignac qui travaille sur l'aménagement de cabines en aéronautique, fait désormais parti du cluster qui se bâtit autour de la réparation des yachts de luxe. Il y a donc un vrai enjeu pour la CUB d'avoir une cohérence métropolitaine dans l'accompagnement, dans les outils qu'on peut offrir aux entreprises et dans le lien qu'on peut faire après avec le territoire.

Et puis dernier point, et là c'est plus pour vous donner un peu d'appétit parce que je ne rentrerai pas forcément dans le détail, on a une action sur cette question de l'emploi à renforcer, c'est l'objectif des 75 000 emplois auquel Jean-Pierre Turon faisait référence. De manière générale, on travaille une montée en puissance en 2013 de cette question là, qui sera sans doute la question stratégique majeure pour la Cub sur cette année à venir. Nous souhaitons lancer un travail collectif dans l'idée de la coopérative métropolitaine sur certaines thématiques Je vous cite quelques exemples : le financement des entreprises, les externalités positives que peuvent avoir les collectivités sur le développement économique de leur territoire.

La CUB, c'est 350 millions d'euros d'investissement chaque année sur le territoire. Donc quel lien, quel travail, fait on avec les PME, avec les grands groupes sur notre territoire, pour faire en sorte que ça bénéficie aux emplois locaux ? Du coup, on est en train de réfléchir à une convention avec Pôle Emploi, qui est un partenaire important pour mettre en place un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sur le territoire, c'est-à-dire travailler également, avec tous les acteurs du service public de l'emploi, avec la Région sur la formation professionnelle, avec les acteurs locaux, que se soit avec le GPV, ou Hauts de Garonne Développement pour connaître les besoins, les capacités de développement des différentes filières qu'on a sur le territoire, et pour travailler ensemble. Nous devons porter l'accent sur le fait que nos formations et les parcours qu'on peut proposer sur le territoire aux jeunes qui sont entrain de sortir petit à petit du système éducatif, soient bien en lien avec les besoins des entreprises pour qu'ils puissent répondre de manière adaptée à ces futures offres d'emploi, et qu'on ait le meilleur lien possible entre l'offre et la demande d'emploi.

Et puis un dernier axe très rapidement, qui verra sans doute le jour en milieu d'année 2013, sur l'économie du partage avec notamment toute cette réflexion sur l'ESS, mais plus largement sans doute sur tous les champs économiques en termes d'innovation sociale.

En conclusion, pour répondre à Monsieur le Président, une stratégie métropolitaine qui s'élabore, qui est de plus en plus précise, qui entend maintenant se décliner sur des territoires et sur la Rive Droite notamment en plein développement. On a un travail à faire évidemment avec les communes, avec les acteurs économiques locaux, avec notre direction territoriale qui est représentée ici aujourd'hui et qui est installée à Lormont, qui représente la présence de la communauté urbaine sur ce territoire, et puis tout cela évidemment au service des entreprises et de l'emploi pour essayer de faire en sorte que dans les années qui viennent, même si l'objectif de 75 000 emplois est à horizon 2030, on arrive à renforcer davantage cette dynamique économique qui est déjà prégnante sur le territoire.

### **Etienne PARIN, directeur du GIP GPV des Hauts de Garonne**

Merci Aurélien, pour ce regard communautaire sur l'économie et aussi sur notre territoire, ses forces et ses faiblesses, nous avons bien entendu que le chiffre des 75 000 emplois est issu d'un calcul arithmétique. Nous verrons tout à l'heure comment et où il pourrait se décliner sur ce territoire.

Nous avons retenu le message qu'il ne fallait pas occulter, sur la programmation tertiaire déjà trop importante à l'échelle de l'agglomération, mais ça va dans le droit fil de ce qui a été dit depuis ce matin. Il faut prêter attention aux autres capacités de développement du territoire qui représentent une haute valeur ajoutée en matière d'excellence, d'innovation et de productivité.

J'ai bien entendu également que la question du foncier et de l'immobilier était une question importante, un des ateliers qui va se réunir tout à l'heure va plus spécifiquement traiter de cette question là avec Julien Birgi et Nicolas Freida.

La question de l'accompagnement, la question des hommes est déterminante. D'ailleurs Monsieur Dinet, directeur départemental de Pôle Emploi nous fait l'honneur d'être ici et aura certainement l'occasion de s'exprimer tout à l'heure dans les ateliers peut-être même en plénière.

Reste à connaître très concrètement la nature de ce territoire du GPV des Hauts de Garonne. Pour cela, Emmanuelle Gaillard va nous rejoindre et nous donner quelques éléments chiffrés autour de la réalité du territoire.

### **Emmanuelle Gaillard, chargée d'études à l'A' Urba**

Bonjour à tous, tout d'abord merci au GPV de nous avoir invité à cette manifestation. Alors, pourquoi s'adresser à l'A' Urba pour donner des éléments de diagnostic sur ce territoire ?

L'A' Urba a lancé depuis 2010 un observatoire de l'activité économique et de l'emploi, il s'agit de l'observatoire A2E. Son objectif est de fédérer d'un côté les principaux fournisseurs d'informations économiques, tels que l'INSEE, Pôle Emploi, l'URSSAF, la Banque de France, et de l'autre côté les acteurs impliqués dans la stratégie de développement économique métropolitain. Cet observatoire n'a pas de périmètre déterminé mais l'enjeu est d'appréhender les logiques métropolitaines.

Cet outil, qui sera disponible auprès de l'agence d'urbanisme et puis aussi auprès du GPV ultérieurement, se présente sous un format tableau de bord de (tableur Excel). L'ensemble des informations qui permettent de faire un diagnostic économique d'un territoire, sont disponibles. Il est donc possible facilement de faire un zoom sur un territoire.

L'exercice que j'ai été amené à faire c'est une analyse spécifique sur le territoire du GPV. Tout d'abord, quel est le poids du GPV dans la CUB ? Même si beaucoup de messages ont déjà été dit par les autres intervenants, je les répète encore une fois, car il semblerait que les messages qu'on répète sont ceux qu'il faut retenir.

Donc, le GPV c'est 4 600 établissements, soit 9 % des établissements de la Communauté Urbaine de Bordeaux, c'est 28 000 emplois soit 7 % des emplois de la Communauté Urbaine pour 9% de la population. On observe déjà un léger déficit en matière d'emploi par rapport à la population présente, et M Turon l'a dit, c'est 7 % de l'emploi mais près du quart des surfaces de la CUB dédiées à l'activité économique, avec près de 1 700 hectares. Ce foncier correspond notamment à l'importance de l'activité portuaire, avec des infrastructures uniques à l'échelle métropolitaine. Concernant la répartition de l'emploi au sein des 4 communes du GPV, alors pas de surprise majeure, il est corrélé à la répartition de la population. Cenon et Lormont, arrivent en tête avec près de 2/3 de l'emploi pour elles et 1/3 à Floirac et Bassens.

Ce territoire c'est aussi des filières de poids, on en a parlé avec les précédents intervenants. L'aéronautique évidemment avec l'AIA à Floirac et puis aussi l'Aérocampus à Latresne, la filière nautique. Des établissements de poids comme Norbert Dentressangle ou le GPMB, des acteurs majeurs de la filière logistique ainsi que des établissements localisés autour de la rocade. Le secteur de la construction avec le pôle éco-construction mais aussi tout un tissu d'artisanat qu'on peut trouver sur ce territoire, sans oublier les majors comme Fayat et Colas.

Après avoir examiné le poids du GPV dans la CUB, on peut se demander quelle est la dynamique de développement de ce territoire ?

Il a été dit que la ZFU avait créé 12 500 emplois entre 1997 et 2009, ce chiffre est partagé par tous. Néanmoins, depuis 2006, nous observons un croisement des courbes. Si on regarde l'évolution du GPV au sein de la CUB, la croissance constatée depuis 2005 est moins élevée que sur l'ensemble de la CUB et encore moins que sur Toulouse. Ça nous donne une marge de progrès. La courbe qui représente le GPV s'infléchit un petit peu en 2009, mais la courbe de création d'emplois augmente moins qu'ailleurs dans la Communauté Urbaine de Bordeaux, alors que sur la période précédente c'était le contraire. Le territoire Rive Droite était un des moteurs principaux de la dynamique d'emploi sur la CUB, c'est là où il y a un croisement de courbes effectivement, et on constate aujourd'hui un ralentissement de la croissance.

### **Etienne Parin**

On y reviendra, mais c'est une des clefs d'un volontarisme renouvelé qu'il va falloir impulser sur ce territoire.

### **Emmanuelle Gaillard**

Donc, autrement dit, si le territoire continue à créer des emplois, 640 emplois en 5 ans sur les 4 communes, il n'en crée pas assez pour maintenir son poids relatif à l'intérieur de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Un signal positif tout de même du dynamisme entrepreneurial de ce territoire avec la création de 800 entreprises en 2010 dont la moitié d'auto-entrepreneurs, mais cette tendance se retrouve sur tous les territoires. On a vu le positionnement du GPV dans la CUB, on a vu la dynamique, on va s'intéresser maintenant au positionnement économique.

Je suis ravie que monsieur Luc Paboeuf ait fait une introduction méthodologique sur la sphère présentielle et productive, puisqu'à mon tour je vais utiliser ces outils pour vous expliquer le positionnement.

Tout d'abord, 2 spécialisations fortement marquées sur ce territoire, la construction et le transport, ce sont des parts relatives qui sont significativement au-dessus de moyenne de la Cub, ce qui nous donne déjà un premier élément de positionnement de l'économie de ce territoire là.

Ensuite, on a une surreprésentation très marquée, et c'est peut-être le marqueur le plus important, de la sphère productive qui représente sur ce territoire 37% de l'emploi, contre 28% à l'échelle de la Communauté Urbaine de Bordeaux. La sphère productive, c'est celle qui est ouverte sur les marchés extérieurs, donc ce sont les industries et les services aux entreprises principalement. On l'oppose d'une manière méthodologique aux activités présentielles (commerce, du tourisme, des services à la personne...) dont le développement, on l'a bien dit, est lié aux personnes présentes sur un territoire.

Alors, il faut savoir que la métropole bordelaise dans son ensemble est plutôt orientée vers cette économie présentielle par rapport à d'autres grandes métropoles, comme Montpellier, mais quand même, si on regarde par rapport à un référentiel de grandes métropoles françaises, on reste au-dessus, on a une dominante forte de l'économie présentielle. Alors, ce n'est pas une mauvaise chose, puisqu'on se sert de l'attractivité démographique et de nos atouts touristiques pour se développer, et, comme le rappelait Monsieur Luc Paboeuf, il faut bien à un moment créer de la valeur pour injecter des revenus dans cette économie là.

En ce qui concerne les rémunérations plus élevées dans la sphère productive, j'ai un chiffre en tête qu'on avait constaté à l'échelle de la Cub confirmant que les activités productives génèrent en moyenne des rémunérations supérieures de 20% à celles distribuées par la sphère présentielle. On comprend mieux la nécessité de développer la sphère productive, pour être compétitif et injecté de la valeur ajoutée dans le circuit, et c'est aussi le moyen de créer des emplois plus qualitatifs.

Comme cela a été souligné dans le SRDE et Aurélien Turc l'a rappelé dans le SMDE, le développement de cette sphère productive est un des enjeux majeurs, c'est-à-dire qu'on souhaite pour la métropole bordelaise et la région Aquitaine accueillir davantage d'industries. Quand on regarde la part relative que ce territoire représente, on peut se dire qu'incontestablement la Rive Droite doit être un appui majeur pour développer cette stratégie d'essor des activités industrielles.

Ce territoire entre fleuve et Garonne, compte de nombreuses zones d'activités qui sont localisées en pourtour de rocade, puisque ce sont des zones accessibles. Et en plus, on a la chance d'avoir deux accès d'autoroute (A89,A10), qui ont permis l'essor des activités de transport et de logistique.

Le plus souvent ces activités sont mal perçues mais ce sont des activités qui créent de plus en plus d'emplois de qualité, et pas uniquement comme on pourrait le penser des métiers présentant peu de qualifications comme « cariste ». Un des atouts de ce territoire c'est avant tout son accessibilité avec la présence de la rocade et de deux autoroutes, et ensuite, la présence du fleuve avec le port à Bassens qui connaît un essor avec les activités autour du démantèlement de navires par exemple.

Alors, c'est vrai qu'il n'y a pas de projet autour des espaces portuaires, comme le soulignait Luc Paboeuf. A Bordeaux la stratégie n'est pas forcément très lisible, mais on voit en tous cas qu'il y a des pistes de valorisation de ces espaces là. Historiquement, c'était le territoire industriel de l'agglomération bordelaise, et aujourd'hui ce territoire constitue l'essentiel du potentiel de développement pour l'arc de la ville intense dont on a parlé tout à l'heure. Donc, l'idée c'est de mieux intégrer ces espaces à la dynamique métropolitaine en faisant une centralité bordelaise qui rayonne à la fois Rive Gauche, c'est le cas aujourd'hui, mais qui aille aussi trouver un écho Rive Droite.

L'enjeu c'est peut-être aussi de garder cette spécificité Rive Droite avec la présence de poches plus productives, plus industrielles pour créer des territoires compétitifs au sein de la métropole bordelaise.

J'allais ensuite évoquer vous parler des opportunités qui se dessinent avec le pont Chaban-Delmas qui débouchera au cœur de la Bastide, le pont Jean-Jacques Bosc qui bouclera les boulevards les 2 ponts et le projet d'Euratlantique, mais on a déjà abordé ces éléments. Sur le tertiaire, quelques chiffres qui vont vous aider à mieux positionner les choses. Euratlantique, c'est 450 000 m<sup>2</sup> de tertiaire, ce qui correspond à ce qu'on a consommé durant les 13 dernières années en tertiaire, même si évidemment la programmation se fera au fil de l'eau. Mais ces choix vont venir modifier le paysage, l'offre tertiaire à l'échelle métropolitaine. Il est urgent de stopper l'inflation de l'offre sur les projets tertiaires. Je voulais vraiment insister sur la nécessité, certes, d'intégrer ce territoire à une dynamique métropolitaine mais aussi vraiment de protéger sa spécificité productive et d'en faire un atout à l'échelle de la métropole.

## Etienne Parin

Merci Emmanuelle. Maintenant, je vais demander à Jacques Blouin de nous rejoindre. On est déjà bien descendu dans les chiffres, dans les réalités, et on va y descendre encore en abordant les spécificités Rive Droite. Jacques Blouin s'occupe, avec son équipe, depuis quelques années d'accompagner en tant qu'agence de développement le milieu économique au sens large du territoire.

Je vous propose maintenant avant d'entrer dans la présentation des enjeux, un intermède non pas musical, mais radiophonique. La question suivante a été posée aux entreprises :

« Pourquoi êtes-vous venus sur la Rive Droite ? », voici leurs réponses :

*« La société s'est implantée Rive Droite parce que le propriétaire d'un garage automobile a voulu se lancer dans une activité annexe, donc elle est arrivée un peu par hasard sur la Rive Droite, mais aujourd'hui, il s'avère que c'est un avantage, dans le sens où ce secteur est en plein devenir, et, finalement, il rassemble pas mal de notre clientèle, c'est-à-dire les professionnels dans le bâtiment... »*

*« Parce que la Rive Droite pour nous était en train de grandir, donc il était très intéressant pour nous de s'implanter sur la Rive Droite. On cherche aussi la proximité avec toutes nos agences, donc on a une agence à Cenon, on a une agence un peu plus loin sur le libournais, et après il était pour nous très important effectivement d'être proche de ce cocoon de la Rive Droite... »*

*« C'est très affectif, c'est la Rive Droite. Pour moi, c'est la campagne, ce n'est pas le centre-ville. Et puis j'aime bien, et puis j'aime j'adore cette Rive. Et voilà, je suis une amoureuse de la nature, et avant tout c'était pour cette raison là... »*

« Cette Rive Droite s'est imposée à plusieurs niveaux. D'abord, au niveau des accès voiries, puisqu' on a pas mal de clients qui sont en Dordogne, donc on a un accès extrêmement rapide vers la Dordogne. Et puis après, on est aussi proche d'une station de tramway, donc c'est quand même relativement pratique, notamment pour aller voir nos clients qui sont en centre-ville. On n'hésite pas à utiliser le tramway lorsque c'est nécessaire, et puis on a trouvé effectivement des locaux qui étaient vraiment adaptés à notre activité. Donc on est bien là-bas, et à priori on restera là-bas... »

« Pour moi, il était important, notamment dans ce projet d'accompagnement des créateurs d'entreprises, de m'implanter ici, parce que c'est un territoire qui se développe de plus en plus, avec des infrastructures qui sont établies, et beaucoup d'entrepreneurs sont en demande de communication visuelle. L'un des facteurs les plus intéressants de la Rive Droite, c'est que nous avons la chance d'être dans la ZFU qui s'étend sur les communes de Floirac, de Lormont, de Cenon et un peu Bordeaux, et donc ça a été un des facteurs qui a contribué à notre décision de nous implanter sur la Rive Droite, la ZFU ayant contribué au développement économique. Et donc nous avons décidé de venir sur la Rive Droite et en ZFU en 2007 quand nous l'avons créée... »

## **Jacques Blouin, Directeur de Hauts de Garonne Développement (HDGD)**

D'abord, bonjour à toutes et à tous, je voudrais remercier le président de HDGD Pierre Garmendia, puis aussi monsieur Turon, président du GPV, et remercier toute l'équipe du GPV, Etienne Parin et puis Florence Cossou avec qui j'ai beaucoup travaillé sur cette question.

Remercier aussi les entreprises. Aurélien Turc se demandait si ce dernières étaient parties prenantes, je le rassure, beaucoup d'entreprises ont répondu présentes, tous les présidents des clubs d'entreprises sont là aujourd'hui, et notamment cet après-midi aux différents ateliers.

Je tiens tout d'abord à remercier notre partenaire O2 Radio pour la réalisation de ces enregistrements auprès d'entreprises à l'occasion du Salon Inter- Entreprises organisé par Hauts de Garonne Développement en octobre dernier à Saint-Loubès. Et puis vraiment, je suis très heureux. Enfin, les chefs d'entreprise ont clairement annoncé la couleur voilà, merci à eux.

Nous allons dresser en première partie un diagnostic de ce territoire présentant les nombreux atouts de la Rive Droite mais mal connus avant de traiter des enjeux à venir.

D'abord on observe que le développement économique a lieu selon un système concentrique et radial, ça a été peu évoqué jusqu'à maintenant, mais, on l'a dit, il y a un développement du tissu urbain entre les coteaux et le fleuve autour du projet de la plaine Rive Droite. Et puis également, un développement des activités au pourtour de la rocade pour des raisons de visibilité et le long des axes de circulation. Il s'agit principalement de l'A10, la RN89 et la D936. Donc, on voit que l'implantation des entreprises se fait d'une manière toujours visible, accessible, pour leur permettre le meilleur développement. À terme, il faudra peut-être essayer de voir aussi c'est comment on peut articuler ce développement entre la rocade et le cœur de ville.

Des opérations remarquables avec la présence d'équipements publics structurants, comme les Cascades de Garonne à Lormont, la salle de spectacle à Floirac et puis les grands projets urbains. On en a parlé tout à l'heure, le projet Garonne Eiffel, la ZAC des quais à Floirac, le projet de Brazza Nord ou encore la ZAC Bastide Niel à Bordeaux avec le projet Darwin. Ces projets sont à quelques années de nous, nous avons tout intérêt à imaginer la typologie des métiers, les besoins nécessaires en termes d'emploi, et donc à anticiper sur tout ce qui concerne la formation.

Des acteurs d'envergure, on en a parlé aussi tout à l'heure. Donc je vais passer rapidement, le grand port maritime de Bordeaux (GPMB), 3 500 emplois directs et 5 000 indirects.

Le projet de création d'un pôle REFIT dont a parlé tout à l'heure Aurélien Turc, portant sur la réparation et l'aménagement de bateaux, soit un chiffre d'affaires prévisionnel de 70 M€ et 600 emplois directs prévus. Autre acteur d'envergure, la centaine d'entreprises implantées sur la zone industrialo-portuaire de Bassens. Vous connaissez les plus significatives : Saipol, Michelin, Lafon, il y en a d'autres aussi. Au total ce sont 3 300 emplois directs et 1 500 liés à la sous-traitance. Et bien sûr l'activité de démantèlement de navires dans la forme de radoub de Bassens que l'on a évoqué.

Un tissu économique diversifié que beaucoup d'entre vous connaissent, avec un secteur du BTP et de la construction très présent. Voyez les poids lourds qui sont présents : FAYAT, COLAS. Je rappelle que la Chambre des métiers et de l'Artisanat d'Aquitaine a d'ailleurs réalisé une étude rappelant que 55 % des entreprises artisanales sur le territoire Rive Droite se trouvent dans les métiers du bâtiment. Aujourd'hui, une filière de maintenance de la filière aéronautique se développe avec l'atelier industriel de l'aéronautique de Bordeaux, l'AIA et puis l'Aquitaine Ingénierie Mécano-soudure, je dirais, ces deux entreprises sont aussi portées par la dynamique de l'Aérocampus dans le domaine de la formation. Les activités industrielles qu'on connaît déjà sur la presqu'île d'Ambès, et des entreprises de poids dans le domaine de la santé. Les industries agroalimentaires sont bien représentées avec les entreprises citées ici, et on pourrait rajouter aussi Jock implantée sur Brazza.

Enfin, il y a des pôles d'excellence, l'Aérocampus à Latresne, dédié aux métiers de la maintenance de l'aéronautique avec une portée internationale, un cluster dédié à la formation qui développe des partenariats, (l'institut de soudure). La dynamique de l'Aérocampus est une chance pour ce territoire, il crée des partenariats avec des entreprises de l'aéronautique de toute l'agglomération et fournit en même temps du personnel formé et permet le développement à ces entreprises. Deux filières industrielles soutenues par la Région Aquitaine, l'informatique de santé, avec sur la commune d'Artigues Agfa Healthcare international, puis la santé animale CEVA à Libourne, ainsi que d'autres entreprises à dimension internationale, que vous connaissez déjà, et qui aujourd'hui participeront d'ailleurs à nos ateliers.

Des pôles d'avenir, le nautisme avec le chantier naval de Bordeaux, là aussi c'est beaucoup d'emplois. Ce sont souvent, on le disait tout à l'heure, des atouts mal connus. La logistique urbaine et les transports autour des axes de desserte, là aussi il y a un vrai enjeu à ce qu'un certain nombre d'activités puissent rester et être le mieux intégré possible à l'urbain. La chimie verte en développement aujourd'hui, avec un certain nombre d'entreprises et enfin pour terminer un pôle autour de la coopération qui réunit les acteurs autour de l'Economie Sociale et Solidaire.

Enfin, un déficit d'image, tout à l'heure on l'a dit, il y a une étude qui a été faite par le GPV avec la persistance d'une image d'un territoire en rattrapage plutôt que d'un territoire désirable ou rêvé, mais enfin vous avez entendu les chefs d'entreprises tout à l'heure, qui nous disaient quand même leur intérêt et leur plaisir à être sur ce territoire, voilà pour la première partie.

## Etienne Parin

Quel avenir pour ce territoire ? En termes d'aménagement, d'abord, il faut toujours rappeler la stratégie. Donc, la stratégie repose d'abord et avant tout sur le développement des activités de la sphère productive. C'est le cœur de cible, c'est le point fort de ce territoire, on ne le dira jamais assez. Si on ne soutient pas les entreprises qui se battent tous les jours dans ce domaine là, on aura tout faux, premier point. Deuxième point, le déficit d'emploi. On revient de très loin, en 1997 au démarrage de la zone franche urbaine les 4 villes du GPV concentraient 9% de la population du territoire sur le GPV pour un taux d'emploi de 5/6% donc il y avait un déficit d'emploi énorme.

La ZFU est partie en flèche, le stock est passé de 3 500 à 15 000 emplois, soit une évolution considérable. Ce qui a permis un rattrapage considérable, presque au niveau du poids de la population, à 9%. Je dirais presque au niveau, mais depuis 2006, il y a eu un inversement des tendances avec un croisement des courbes, c'est-à-dire que l'effet zone franche a cessé de se développer pour des raisons simples, c'est-à-dire que les terrains étaient occupés et l'immobilier saturé. Contrairement à ce qu'on avait dit, les entreprises ne sont pas parties et ça c'est plutôt une bonne chose. Effectivement, la dynamique du territoire a continué mais à un rythme plutôt inférieur au rythme moyen de la Cub comme Emmanuelle Gaillard le disait tout à l'heure. Le moteur de la ZFU doit être aujourd'hui remplacé par un autre moteur, et c'est très important de préciser ça, parce que le moteur résidentiel, lui, il fonctionne à plein régime, et tellement bien qu'il y a une réelle concurrence au niveau de l'utilisation des fonciers entre le résidentiel et l'économie.

Il faut être très prudent sur cette concurrence de l'usage des sols qui peut s'avérer extrêmement dangereuse. Pour vous donner quelques chiffres sur la plaine Rive Droite, c'est-à-dire entre Bordeaux Bastide, Lormont, Cenon, Floirac, à travers le référentiel projet qui a été évoqué tout à l'heure, on a prévu d'installer 22 000 logements dans les 15-20 ans qui viennent. Arithmétiquement, les 22 000 logements, induisent à peu près 17 000 emplois. Il y a tout un ensemble d'opérations identifiées : Caserne Niel, Quai de Brazza, ZAC des quais, Garonne Eiffel, l'OIN, dont on peut penser effectivement qu'elles sont porteuses d'une vraie dynamique en matière d'emploi.

On peut s'interroger sur la nature des emplois, comme le disait Emmanuelle tout à l'heure, Garonne-Eiffel c'est quand même beaucoup d'emplois tertiaires. Donc, comment compenser par d'autres formes d'emploi ? Pour reprendre la comparaison sur le périmètre des 4 villes du GPV, c'est à peu près 20 000 habitants nouveaux qu'il est prévu d'accueillir dans les prochaines années, soit 7 000 emplois. On a réussi à créer 12 500 emplois avec la zone franche, donc cela ne paraît pas absurde d'envisager 7 000 emplois, mais à raison de la création de 100 ou 150 emplois par an, ce qui est le rythme auquel on est redescendu aujourd'hui, on n'est pas près d'y être.

On a l'espace : 24% du foncier classé en zone UEUI au PLU, et les leviers de la dynamique. D'autres opportunités peuvent venir, notamment du côté du GPMB, du côté de la rocade, avec « un effet rocade » et des différents systèmes emboîtés.

Il faut accompagner les habitants, ça a été beaucoup dit, j'espère que ça sera encore dit cet après-midi. En terme de niveau de qualification, on a vu que dans le cadre de la zone franche, il y a eu avant le croisement des courbes en matière de création d'emploi, il y a eu un croisement des courbes.

En matière de chômage, pendant les premières années, entre 1997 et 2001-2002, on était à 27% de chômeurs le chômage soit 12 points de plus par rapport au reste de la Cub. Le chômage a baissé de manière spectaculaire sur la Rive Droite, beaucoup plus vite que sur le reste de la communauté urbaine. Donc il y a eu du point de vue de l'emploi un vrai effet zone franche, et puis ça c'est arrêté comme une espèce de plafond de verre correspondant au fait que les populations n'avaient pas forcément les qualifications pour répondre aux emplois qui étaient proposés dans le cadre de la zone franche par les entreprises du bâtiment.

Cette dynamique a permis l'émergence d'entreprise d'ans l'économie créative et culturelle avec l'exemple de la société INOXIA à l'origine du projet Darwin implanté la Bastide, magnifique je dirais, et tout ça c'est l'effet ZFU autour d'un arc de créativité. D'une certaine manière, ce sont des « bébés zone franche », et on voit bien que ce plafond de verre de l'emploi, il fallait travailler dessus. Depuis quelques années, on travaille avec le Conseil Régional dans le cadre du plan local de formation professionnelle et des dispositifs de chantiers de formation pour faire changer la chose. J'ai également aperçu tout à l'heure Marina Cosset, Directrice du PLIE des Hauts de Garonne qui participe à ce vaste chantier avec tout le travail autour de la clause d'insertion. Pour l'instant ça n'est sans doute pas totalement suffisant et il va falloir effectivement donner un coup d'accélérateur. GPEC, GTEC, je ne sais pas comment il faut l'appeler, dans le domaine de la collaboration entre Pôle Emploi, les différents dispositifs d'accès à l'emploi et les chantiers de formation.

L'accompagnement des entreprises bien sûr, je crois que quelques statistiques qui nous ont été donné par la CMA montrent qu'il y a une volatilité très importante en matière de création d'entreprises artisanales, liées notamment au statut d'auto-entrepreneur. On comptabilise 30% des entreprises dont la durée de vie est supérieure à 5 ans. Or, quand elles sont accompagnées, d'après les chiffres fournis par Jacques Blouin à travers l'appui à la création menée par Hauts de Garonne Développement, on peut atteindre 75 % de pérennité. Donc cette question de l'accompagnement, qui, encore une fois, est le fait de tous, ce n'est pas la responsabilité d'un seul acteur je dirais, on a besoin de tout le monde, on a besoin des chambres consulaires, de la Cub et de tous les dispositifs...

### **Jacques Blouin**

En complément, on a également besoin dans ce domaine là sans doute de se compter, de nous compter et de rendre lisible aussi à la fois les structures en capacité d'accompagner à la création d'entreprise, et celles qui sont aussi en capacité d'accompagner les chefs d'entreprises dans leur développement, pour qu'effectivement les entreprises deviennent pérennes. Ça, c'est sans doute un des enjeux des années à venir, réussir cette coordination et de le rendre lisible nos actions.

### **Etienne Parin**

Nous en avons terminé avec cette présentation sur les enjeux. On ne va pas anticiper sur le travail des ateliers de cette après-midi, mais peut-être un rapide retour des uns et des autres par rapport à ce que vous avez entendu durant cette matinée. Voulez-vous rajouter quelque chose ?

### **Aurélien Turc**

Je souhaiterais apporter un complément par rapport à ce que vous venez de présenter, qui est à la fois un complément d'informations très précis sur ce qui est aujourd'hui le développement économique de la Rive Droite, et puis sur les enjeux auxquels on a à faire face que j'ai abordé dans ma présentation. Il est peut-être possible de dissocier deux choses.

D'une part, je pense pour ce qui concerne la Cub qu'il faut qu'on s'appuie sur nos compétences traditionnelles pour accompagner cette évolution appelée de vos vœux, par Etienne Parin et par Jacques Blouin et je pense, que c'est ici le lieu de débat.

Ça veut dire aussi en étant capable d'injecter de l'innovation dans ce que l'on fait, on parlait de chimie tout à l'heure, donc on a réalisé l'année dernière une étude assez poussée sur les enjeux de la chimie, notamment la chimie verte et des matériaux pour essayer de se positionner dans un ensemble cohérent de développement de la chimie sur le territoire aquitain, puisque vous savez qu'il y a une importante plateforme chimique sur Lacq (64) et qu'on a pas du tout les mêmes atouts.

Dans cette réflexion sur des nouveaux projets innovants en terme de chimie, qui, comme le rappelait Luc Paboeuf, ne prennent pas énormément de place et ne sont pas forcément soumis à des critères de protection de type SEVESO, nous devons nous appuyer sur la recherche appliquée autour du campus. On a toute une réflexion qu'il faut qu'on arrive à faire avancer, on n'a sans doute pas suffisamment travaillé sur l'écologie industrielle. Nous devons appréhender une nouvelle vision en termes d'utilisation, de réutilisation intelligente de fluides, d'énergies, de déchets qui sont produits par les uns et qui peuvent être réutilisés par les autres. On revient sur l'idée d'économie du partage.

Le second aspect sur lequel je suis revenu en fin d'intervention, c'était bien celui des actions nouvelles, innovantes autour des 75 000 emplois pour cette prise de conscience sans doute plus large des enjeux de développement économique. J'ai parlé d'actions qu'on pouvait mener au niveau global sur l'agglomération, mais je crois, personnellement j'en suis persuadé, qu'il faut qu'on arrive à adapter les politiques et les outils qu'on met en place sur les territoires sur lesquels on intervient. On ne pourra pas dupliquer ou coller une stratégie territoriale globale sur un ensemble de plus de 700 000 habitants sur une échelle plus fine. Alors, il y aura bien sûr des axes de coopération qu'on pourra mettre en place, mais après il faut aussi, et c'est toute l'importance de ce débat aujourd'hui, arriver à raisonner et à articuler l'échelle macro et l'échelle micro, et trouver des solutions avec des partenariats qui seront propres aux territoires.



Nous devons trouver de nouvelles pistes d'action, notamment sur la formation, je suis tout à fait d'accord sur l'intérêt de cette piste là et sur l'animation économique que l'on peut faire. La Cub, c'est à peu près 2 millions d'euros de soutien financier annuel récurrent aux structures d'animation du territoire, Arc Sud Développement, Talence Innovation, plus les technopôles, BGI que je citais tout à l'heure. On veut continuer à soutenir ces acteurs de terrain bien sûr et arriver à monter en puissance avec eux, et avec vous notamment sur la Rive Droite pour mettre en place de nouvelles modalités d'actions pour répondre à ces enjeux.

### **Etienne Parin**

Sylvia, je suis content que tout à l'heure un chef d'entreprise a parlé de la nature, puisque tu avais développé l'importance des trames vertes et bleues, peut-être que c'est notre formation d'architecte urbaniste que nous partageons, mais je pense vraiment que c'est quelque chose de spécifique, en tous cas à la Rive Droite.

### **Sylvia Labèque**

Les grands sites économiques, stratégiques ont bien été ciblés, identifiés, et maintenant sont lisibles sur l'aire métropolitaine. Je crois en effet aussi qu'il faut qu'on soit très attentif, très vigilants, sur ce qu'on a appelé la zone multifonctionnelle, c'est-à-dire tout ce qui peut se passer dans le tissu, parce que là il y a un potentiel très important à exploiter. Parce que c'est vrai qu'il y a un vrai risque de concurrence du foncier, qui serait mobilisé pour du résidentiel, et, au contraire, du foncier qui pourrait être support d'opérations économiques.

### **Jacques Blouin**

La diminution, sans doute, de la dynamique de la ZFU est liée à plusieurs choses. C'est, d'une part, parce qu'il y a une crise qui fait qu'il y a peut-être moins d'entreprises qui se créent, il y a une raréfaction de toute façon des espaces et des locaux disponibles. Et puis, tu l'as évoqué, c'est la raison pour laquelle nous avons dédié un atelier de travail cette après-midi sur l'immobilier d'entreprises. L'offre de locaux d'activité fait crucialement défaut sur la Rive Droite, et les chefs d'entreprises qui voudraient s'implanter ici rapidement on beau chercher avec nous et avec les agences d'immobilier d'entreprise, il n'y a pas forcément, ou il n'y a plus de locaux d'activité. Donc dans ce domaine tout est à faire pour pouvoir ramener de l'activité industrielle.

### **Emmanuelle Gaillard**

Un petit mot sur la stratégie de localisation des activités. Les urbanistes parlent souvent de mixité fonctionnelle. Je pense que c'est un concept intéressant, qui vise à rapprocher les activités économiques de l'habitat. C'est l'inverse de ce qu'on appelait à une certaine époque le zonage, mais attention à la mixité fonctionnelle, elle ne peut pas répondre à tous les enjeux du développement économique, et je pense que sur ce territoire qui est en profonde mutation, avec de nombreux projets urbains, certes, il faut être innovant en matière d'économie, mais il faut être innovant aussi sur les modes de fabriquer la ville et garder des polarités économiques fortes. On peut appeler ça, par exemple des micros zonages ou des centralités productives, mais il y a certaines activités qui, sur ces territoires là, ne supportent pas la mixité.

Par exemple, quand un camion fait des livraisons ça génère des nuisances importantes pour les habitants, alors l'activité industrielle ce n'est même pas la peine d'y penser, ce n'est pas pour ça qu'on doit placer les activités industrielles au bout de l'habitat. Je pense qu'il y a de nouvelles façons de faire pour gérer ces zones tampons et garder de la place à ces activités qui, aujourd'hui, ne se portent pas bien, mais on ne doit pas obérer leur développement dans l'avenir pour ce territoire là.

### **Etienne Parin**

Tout à fait, je crois que ce point est fondamental. Merci en tous cas de l'avoir rappelé, et il en sera certainement question tout à l'heure dans les ateliers. Nous allons procéder à la présentation des ateliers en démarrant avec l'atelier 2 sur l'immobilier d'entreprise animé par Nicolas Freida et Julien Birgi.

## PRÉSENTATION DES ATELIERS

### Nicolas Freida

Bonjour, donc très rapidement, je suis directeur de projets à la SPL, à la fabrique métropolitaine qui est en charge de l'accompagnement du développement du projet des 50 000 logements. Etienne Parin a été un peu pervers en me demandant d'animer cet atelier sur l'immobilier d'entreprise, sachant que mon boulot c'est de faire du logement avant tout. Bref, en tous cas, je pense que beaucoup de questions vont se poser. Elles viennent d'être abordées sur la mixité fonctionnelle, sur la question du foncier, sa disponibilité et son prix, sachant qu'il y a une concurrence forte entre le logement, le commerce, le bureau et ces activités économiques. Il y a sans doute des solutions à aller chercher à l'étranger. Je pense que le partenariat que vous avez avec Bilbao est très intéressant sur les formes urbaines qui peuvent être développées, et j'espère vous nous en apprendrez plus.

### Julien Birgi

On m'a affublé du titre d'expert pour cet atelier, je ne sais pas si c'est lié à mes fonctions à la Cub où je m'occupe de programmation économique, et donc de toutes les questions de spatialisation de notre politique de développement économique, ou à mon parcours dans l'immobilier dans le secteur privé avant de rejoindre la Cub. Il y a un vrai enjeu de réinventer les formes de l'activité économique, comme cela a été évoqué assez longuement ce matin. On observe une concurrence d'usage, et on constate que l'activité économique tend à voir son espace réduit par les opérations de logement ou d'immobilier tertiaire. Une des raisons de ce processus repose peut être sur un manque d'innovation, d'inventivité ou de séduction des nouveaux sites économiques. Ça pourrait être une des questions à aborder cet après-midi.

### Fabien Genovesio, chargé de mission ville de Bassens

Bonjour. En deux mots assez rapidement, l'atelier n°1, nous l'avons souhaité assez participatif. Dans un premier temps l'agence régionale de l'innovation ADI interviendra sur toutes les logiques de l'innovation, au niveau local et régional. Ensuite nous avons souhaité avec HDGD et le GIP GPV avoir un retour d'expérience des entreprises innovantes de la Rive Droite, plus particulièrement celles que nous avons sur la zone industrialo-portuaire de Bassens : Michelin, Lafon, Saipol Lesieur... Nous profiterons d'une intervention de Michelin développement, filiale de soutien à l'innovation financière et aussi technique qui sera là pour présenter le dispositif existant pour soutenir les PME, TPE et même tout l'artisanat.

### Corinne Brodur, directrice associée du groupe AKSIS

Nous allons donc animer avec Jérôme Verschave, directeur de l'Aérocampus de Latresne, l'atelier N°3 emploi/formation. L'objectif c'est vraiment un retour d'expérience. Je crois qu'il y a beaucoup d'acteurs de l'emploi et de la formation qui se sont inscrits sur cet atelier et des entreprises. L'idée est de partager ensemble et de travailler sur des solutions possibles. Des grands projets dans ce domaine, il y en a, mais il ya aussi beaucoup de solutions singulières qu'on arrive à mettre en place et qui répondent à de vrais besoins. Donc, je crois que l'enjeu c'est de partager ensemble tout ce qui peut-être fait, réalisé, pour à la fois sécuriser les parcours, travailler sur la mobilité professionnelle et trouver ensemble des solutions.

### Marie-Laure Dufau, directrice marketing et communication BGI (anime le 4<sup>ème</sup> et dernier atelier)

Alors, je ne sais pas si vous avez remarqué, mais nous sommes le seul atelier avec un point d'interrogation. Ça veut dire qu'on a un vrai problème, qu'il va falloir qu'on trouve des solutions, et il n'y a pas justement de règles mathématiques pour rendre un territoire attractif. On sait qu'on est dans un vrai changement de paradigme de modèle économique, urbain, et donc on va essayer de travailler avec des personnes qui connaissent ce territoire, qui le vivent, qui le sentent, et de décoller, de trouver quelles pourraient être les idées, les pistes d'idée, les bouts d'idée, des choses qui feraient que ce territoire pourrait émerger. Et puis, on atterrira et on vous donnera les pistes pour que vous puissiez éventuellement les développer, on l'espère, et j'aurais à mes côtés, en tant qu'expert André Delpont qui connaît toutes les facettes du métier, et je vais donc lui laisser la parole.

### André Delpont, expert conseil économie de l'EPA Euratlantique

Je voulais juste rajouter une chose, il y a une agence australienne qui a fait un classement de 250 villes du monde en matière d'innovation, et Bordeaux est 41<sup>ème</sup>. C'est pas mal, donc c'est un atout fort de l'économie bordelaise qui est repéré à l'extérieur, autre que ce qui fait le bonheur de tous ici, c'est-à-dire déguster les bons vins. Donc voilà, on va se poser la question. Voilà ce qu'est finalement innovation/attractivité, et donc on a lancé un appel à un certain nombre de gens qu'on avait repéré comme attractifs et innovateurs, qu'on aura le plaisir de retrouver cet après-midi.

## LE DÉBAT

### 75 000 emplois pour les métropolitains, Comment contribuer à l'objectif ?

**Laura Pargade**

Bonjour. La thématique de ce débat porte sur l'objectif des "75 000 emplois métropolitains ».

Au travers des deux tables rondes, nous verrons comment le territoire de la Rive droite peut contribuer à l'objectif.

Je vous propose tout d'abord, d'écouter un **micro-trottoir** qui a été **réalisé par O2 radio auprès d'entreprises**.

**Qu'est-ce qui vous manque aujourd'hui sur ce territoire en termes de services, d'infrastructures, de ressources humaines, de communication pour développer votre activité ?**

*Bien, un peu moins de melon et de politique et un peu plus d'action. Je regrette que se soit toujours dans la parole et pas dans les actes. Encore une fois, on est des ouvrières, on met les mains dans le cambouis et on a ce sentiment de ne pas être tout à fait respecté, je reproche un peu trop de technocratie...*

*Disons que la communication entre les entreprises c'est quelque chose qui gêne, c'est vrai qu'on est obligé de chercher des informations sur des gens qui ont de l'expérience, mais il n'y a pas de réseau facile à atteindre, donc c'est vraiment du bouche à oreille, petit à petit qu'on obtient ce genre d'informations. Donc, la communication je pense au niveau des sociétés, c'est quelque chose à développer, qui permettrait d'avoir un peu plus de possibilité en terme de management, en terme de moyens humains, l'interaction avec toutes les sociétés qui travaillent sur un même secteur serait favorable.*

*Alors, on n'est pas trop mal desservi, si on avait une chose sur laquelle on souhaiterait avoir un peu plus de facilité, ce serait sur les liens internet!! On a aujourd'hui des liens qui ne sont pas forcément à la hauteur de ce qu'on souhaiterait ou en tout cas pas à la hauteur des projets de développement notamment informatique, on souhaiterait avoir effectivement un réseau internet numérique qui soit un peu plus solide.*

*Je pense que le tramway sur la Rive Droite serait une bonne chose. Le tramway est fait à 90%, il nous manque quand même cette petite tranche qui va être faite avec des tramways sur roues, enfin je ne vois pas trop l'intérêt, surtout si nous avons un nouveau pont qui va relier Jean-Jacques Bosc, je ne sais pas pourquoi il n'y aurait pas le tramway qui traverserait directement la zone de Floirac.*

*Je dirais, ce qui paraît bon aujourd'hui, j'en ai déjà parlé, c'est la fluidité du trafic routier, les transports en commun, bon c'est vrai c'est quelque chose qui va nous manquer énormément. Je dirais qu'en aménageant du territoire par rapport aux différentes activités professionnelles, industrielles, c'est vrai qu'en terme de signalétique, en terme de repérage c'est quelque chose qui peut manquer. On peut avoir aussi un besoin, je dirais au niveau communication, notamment tout ce qui est internet, la fibre optique, toutes ces choses là. Ce qui pourrait nous permettre d'avoir des outils beaucoup plus performants dans l'avenir.*

**Quel impact positif ou négatif, la transformation du territoire, tramway, nouveau quartier, renouvellement urbain, Bordeaux Euratlantique a-t-elle sur votre activité ?**

*Impact très positif, du fait qu'on a le tram qui passe directement devant l'agence de Cenon et devant notre siège social, donc ça nous apporte des gens, et puis le fait que la Rive Droite est en train de s'agrandir avec des constructions partout, des entreprises aussi, de grosses entreprises qui nous accompagnent. Donc effectivement, ça nous apporte beaucoup de flux et de personnes qui viennent souscrire au sein de Pavillon Prévoyance.*

*Y' en a pas eu véritablement dans le sens où nous avons la chance de vivre du bouche à oreille, de notre bonne réputation. Ceci étant, cette urbanisation en tout cas reste un point positif, et puis, surtout je suis uneoureuse de cette Rive et c'est bien d'œuvrer à ce qu'elle ait une meilleure image. Je la kiffe la Rive Droite.*

*Comme je l'ai dit auparavant, c'est principalement au niveau des déplacements, où là effectivement, on a très rapidement accès à la rocade, aux voies extérieures. Et la chance veut que l'on soit globalement tous les jours dans le bon sens de circulation, c'est quand même une bonne chose.*

*Oui je pense que ça a des conséquences, nous aurons de plus en plus quand même de clients vis-à-vis de la surpopulation. Mais ça a un impact négatif au niveau des stationnements puisque nous sommes un petit peu limité au niveau des stationnements, au niveau de Floirac où j'exerce mon activité, et ça pose un problème.*

*En fait, l'impact intéressant pour nous c'est d'une part la proximité par rapport à la rocade bordelaise, donc ça c'est un point positif. Après, ce qui peut être un frein parfois, c'est justement le développement de ce secteur.*

*La Rive Droite qui part sur le Créonnais ou sur l'axe de Libourne parce que ça génère un trafic très important et on peut avoir aujourd'hui une surcharge du réseau routier. Maintenant, c'est aussi un secteur comme je vous le disais en devenir, donc ce qui fait que tout est à faire et ça nous donne un plus par rapport à la proximité de nos clients, puisque ce sont des services qui sont pas forcément disponibles partout.*

*Moi, ce que je peux remarquer, c'est que vis-à-vis des implantations de cette mobilité qui a été créée par les transports en commun et tout ça, c'est un grand flux en fait d'activités, de nouvelles entreprises, de jeunes créateurs, il y a de la place, des bâtiments qui sont réhabilités de manière durable qui attirent beaucoup comme le projet Darwin. Je pense que la navette fluviale va apporter également beaucoup d'échanges rive Gauche et rive droite vis-à-vis de l'activité économique en fait du territoire. La Rive Droite avait il y a quelques années une mauvaise réputation qui à mon avis n'est plus du tout d'actualité aujourd'hui. Donc, ça a rénové l'image de la Rive Droite par rapport à l'agglomération bordelaise.*

**Laura Pargade**

Nous venons d'entendre les paroles de différentes entreprises qui expliquent à la fois ce qui leur manque et aussi ce qu'elles ont perçues dans les évolutions territoriales. Nous allons commencer par la thématique : "Rive Droite : territoire d'innovation". Comment l'innovation peut finalement contribuer à créer la quote-part de ces 75 000 emplois sur la Rive Droite ? On a bien entendu en filigrane, la thématique de l'attractivité de la Rive Droite, mais pas seulement.

## Table ronde N°1

### « Rive Droite : territoire d'innovation »

#### **Avec la participation de :**

**Jean-Pierre Turon**, maire de Bassens et président du GPV Rive Droite

**Jean Touzeau**, maire de Lormont

**Philippe Lassalle-Saint-Jean**, délégué territorial CCI

**Jérôme Verschave**, directeur général d'Aérocampus Aquitaine

#### **Laura Pargade**

Alors, avec nous, plusieurs experts qui vont nous parler de leur manière d'aborder la thématique. Messieurs les maires, est-ce que vous voulez bien prendre la parole pour nous parler de ce territoire d'innovation, nous dire comment vous imaginez cette création d'emplois ?

#### **Jean Touzeau**

Bonjour, je vais ouvrir quelques pistes mais dont vous avez très largement débattu au cours de cette journée. J'ai été attentif bien sûr à tous les témoignages des entreprises, qui à travers ce micro-trottoir, mettent en avant les évolutions, c'est-à-dire les formidables étapes qui viennent d'être réalisées au cours d'une décennie vertueuse, qui nous a permis de répondre à un certain nombre de préoccupations sur des fondamentaux de la Rive Droite. En commençant par le désenclavement avec le tramway, puis l'habitat transformé avec la prise en compte de la richesse constituée par les Coteaux de Garonne et enfin « la puissance ». C'est pour cela, qu'il est intéressant d'aborder l'innovation, la puissance de tous les fantassins et de tout le tissu présent sur cette Rive.

L'innovation c'est travailler sur une nouvelle dynamique, qu'il nous faut aujourd'hui porter au vu de objectifs à horizon 2020. Et il y a bien sûr, comme le président du CESER le mettait en avant ce matin, les réflexions doivent obligatoirement prendre en compte l'ensemble des évolutions sociétales, économiques. On est aujourd'hui, on le sait tous, avec un nouvel environnement économique qui fait qu'une décision dépassant le cadre européen à parfois des influences, à souvent aujourd'hui des conséquences sur le tissu économique local. Donc, nous devons aussi participer à cette réflexion par rapport à la nouvelle économie.

Nous avons besoin de porter un certain nombre de regards différents sur le développement économique et c'est tout à fait au cœur de l'innovation sans doute. On voit ce qui doit être pris en compte au nom du développement durable, le champ de l'économie sociale et solidaire qui prend une place de plus en plus importante. On pense aux innovations technologiques, techniques, la place du numérique mais l'innovation c'est aussi l'innovation sociale c'est comment dans un certain nombre de domaines, il va y avoir dans le cycle qui vient, des transformations que nous ne mesurons pas aujourd'hui. Il y a besoin aujourd'hui de travailler sur la prospective, anticiper sur ce qui sera notre environnement ou l'environnement des générations qui viennent. Et c'est tout le travail qui est fait par rapport aux filières, il faut que nous prenions en compte tout cela et puis penser au sein de cette économie, la place de l'homme, parce que nous voyons bien que quelque part, il y a des limites à cet exercice qui nous conduit à un développement exacerbé avec neuf milliards d'habitants sur la planète à horizon 2020/2030.

Il faut que nous puissions prendre en compte cette évolution là, avec six cent millions d'européens et soixante-cinq millions de français, et la Rive Droite, c'est la feuille de la branche de l'arbre. Cette feuille, que pouvons-nous faire pour nous positionner dans ces grands débats? Et quels sont nos atouts? Et nous en avons beaucoup, nous en avons beaucoup!

Nous en avons beaucoup parce que d'abord nous sommes dans une dynamique et ça c'est important de voir aujourd'hui que dans le cadre que je me suis permis d'évoquer, toutes les collectivités territoriales présentes sont positionnées dans cette dynamique. Aujourd'hui, vous avez évoqué tout au long de la journée les grandes projections régionales, avec ce travail de fond qui est porté par le Conseil Régional, puis le Projet Métropolitain et son volet économique et le Département qui travaille également ce positionnement et nous, nous avons me semble-t-il, beaucoup progressé parce que nous avons innové dans la gouvernance, ce que disait Luc Paboeuf ce matin, c'est l'innovation sociale. La gouvernance : c'est travailler en intercommunalité, c'est le GIP, c'est HDGD, c'est comment on peut mettre en avant un certain nombre de perspectives collectivement ?

#### **Laura Pargade**

Alors, justement vous parlez d'innover dans la gouvernance, mais en ce qui concerne votre gouvernance à vous, est-ce que vous pouvez nous donner des exemples concrets, de la manière dont vous avez mis en œuvre éventuellement cette nouvelle économie, en tout cas, comment vous avez pris en compte la nécessité de cette nouvelle approche?

## Jean Touzeau

Oui, je peux prendre des exemples communaux, mais on peut travailler sur un territoire beaucoup plus large, ce qui est fait sur le numérique, ici avec les perspectives de développement de la plateforme d'innovation sociale et numérique. Ce que nous avons initié, c'était une réflexion sur ces préoccupations de communication, avec cette structuration des territoires, avec les clubs d'entreprises : faire en sorte que les entreprises communiquent entre elles, s'expriment et cultivent ce lien. C'est fédérer, rassembler, dynamiser ces PME-PMI qui sont l'avenir, parce-que lorsqu'on parle, il n'y a pas que les PME-PMI. Mais on voit bien que les perspectives de développement, l'avenir c'est la créativité, c'est pouvoir s'appuyer sur ces PME-PMI et puis travailler d'une façon différente. Alors un exemple très précis d'un des projets que vous avez sans doute évoqué, les Cascades de Garonne. C'est un équipement qui croise les priorités régionales et métropolitaines sur l'économie et le tourisme, il dépend de nous!

## Laura Pargade

Vous pensez que le développement touristique est un facteur clé ?

## Jean Touzeau

Oui bien sûr, c'est un élément très important. Le fleuve, il suffit de regarder comment dans le passé la population utilisait le fleuve, pas que pour le tourisme, mais on voit bien aujourd'hui qu'on a un formidable outil, qui peut permettre de développer une économie et de créer des emplois en lien avec Bordeaux. Le tourisme en Gironde, c'est vingt mille emplois permanents, plus les emplois temporaires. Par exemple, sur le projet des Cascades de Garonne, on croise le tourisme, l'économie, on met en place un cluster sur le thème du bien-être, de la santé, autour de l'eau. Nous sommes dans l'innovation et cela met en avant que le chemin à parcourir est complexe. On a vu les limites de l'exercice dans le passé, et bien c'est un projet qui est aujourd'hui porté par la ville, avec le 1% logement, c'est un grand projet d'agglomération que l'on devrait porter différemment dans l'avenir.

Et se pose toute la question aujourd'hui de l'ingénierie en matière d'innovation, comment on porte le projet et comme le disait le premier témoignage, comment on décroche du discours et comment véritablement on met en place des outils qui permettent ainsi de porter le projet innovant, de fédérer et de rassembler les acteurs.

## Laura Pargade

Alors je voudrais passer la parole à Jean-Pierre Turon, est-ce qu'on peut avoir votre regard sur cette thématique ?

## Jean-Pierre Turon

J'ai abordé ce thème dans mon intervention ce matin, nous sommes dans l'innovation dans la mesure où nous avons anticipé dans nos réflexions les quatre priorités de la Cub, autour du fameux Edhen. C'est un premier aspect je dirais innovant, donc on n'était pas à côté de la plaque et on s'aperçoit qu'on était même un petit peu en avance, loin dans le niveau de la réflexion sachant maintenant qu'il faut dans tous les domaines passer à la réalité. Dans ces réalités, il y a le fait que l'économie sur la Rive Droite, en particulier, ce que j'évoquais ce matin, notre passé industriel, on l'a pratiquement gommé à quelques exceptions près, comme s'il n'avait pas existé. Heureusement qu'il y a eu la zone industrialo-portuaire (ZIP), pour indiquer que l'industrie, c'est aussi extrêmement important. Et un des apports importants aujourd'hui, c'est ce qui a été dit ce matin à savoir l'importance du secteur productif, qu'il ne faut absolument pas négliger, qui est la clé de tous les autres.

## Laura Pargade

Alors comment est-ce qu'on attire justement plus d'entreprises sur son et notamment des entreprises productives?

## Jean-Pierre Turon

J'en arrive au troisième volet, on a peu parlé de l'industrie parce qu'on a cru simplement que l'essentiel des activités allait être dans le domaine tertiaire et le tourisme qui est important mais qui ne peut pas être l'élément fondamental. Il est complémentaire, ça signifie qu'on va redonner une autre image à ce que sont les activités industrielles, et là, la communication est extrêmement importante. Si on n'arrive pas dans l'opinion publique à revaloriser l'image de l'industrie, je crois qu'on n'arrivera pas à la réalisation des 75 000 emplois. Seulement, il ne s'agit pas non plus de dire : "on veut de l'industrie, de l'industrie, de l'industrie", ce n'est pas ça. Il faut bien avoir conscience que l'industrie peut avoir des formes et des réalités différentes que par le passé.

## Laura Pargade

Il n'y a plus beaucoup de gens qui veulent une entreprise SEVESO dans leur jardin aujourd'hui quand même ?

## Jean-Pierre Turon

Là aussi, on entend beaucoup de fantasmes, on joue souvent aussi à se faire peur, on est même dans une société où on joue à se faire peur. Alors, il faut être très raisonnable, il faut que le principe de précaution ait toute sa place mais pas au delà. Tout à l'heure, on parlait d'image, je dirais que la très grande majorité du public ignore sur la commune de Bassens ce qu'il y a en terme, d'innovation technologique de façon permanente. On pense toujours à ce qui se fait dans d'autres secteurs de l'agglomération, mais il y a plusieurs entreprises, présentes à l'atelier 1, qui développent des technologies très avancées, et c'est absolument ignoré, et pas seulement du grand public, mais des acteurs politiques, économiques de l'agglomération.

## Laura Pargade

Donc, vous pensez finalement que la création d'emplois, dépend aujourd'hui d'une meilleure communication autour du secteur qui est celui de l'industrie.

## Jean-Pierre Turon

Alors je ne suis pas un adepte non plus de la communication, pour la communication. Il faut que la communication corresponde à une réalité vérifiable sur le terrain, c'est-à-dire que les entreprises font véritablement des efforts dans leurs processus de production, dans le respect des normes de sécurité. il y a une priorité pour lutter contre les nuisances, pour tendre véritablement aux nuisances zéro, je n'ai pas dit atteindre mais quand on voit les progrès qui ont été faits ces dix dernières années et bien je crois qu'avec un effort supplémentaire, on n'est pas loin de l'atteindre. Et puis, une usine ça peut être beau et il faut aussi qu'il y ait une réflexion sur le plan de l'architecture, la façon dont ces activités s'intègrent à la ville et j'invite la Cub à poursuivre les efforts qu'elle a fait pour changer l'image de ZIP, elle a fortement contribué, mais il faut poursuivre.

## Laura Pargade

Mais, une fois que cette image aura évolué, est-ce que cela suffira à créer des emplois et à faire venir des industries ?

## Jean-Pierre Turon

Oui, mais à deux conditions et là-dessus j'ai quelques inquiétudes. Et c'est pour ça que les inquiétudes doivent être, comme cela a été indiqué pour l'innovation, source de progrès. La première, c'est de ne pas laisser partir tout le foncier disponible pour le logement, en particulier.

## Laura Pargade

Avec la disparition de la taxe professionnelle, la carotte commence à être moins intéressante, c'est bien ça ?

## Jean-Pierre Turon

Oui, je crois qu'il faut avoir une vision, alors s'il y a quelqu'un qui est concerné par la suppression de cette taxe et les mauvaises politiques qui ont été menées dans ce domaine, je suis très bien placé. Mais il faut raisonner à deux niveaux: il y a la perception locale et puis il y a l'intérêt général. Après, il s'agit de jeux de compensation qui doivent se faire. Mais d'abord l'intérêt, c'est qu'on garde des terrains pour qu'il y ait des activités dont certaines peuvent occuper peu de place, mais occuper beaucoup de personnes. Sinon on va voir seulement les logements et les entreprises seront à la périphérie de la Cub, et c'est en train de se faire à un rythme assez rapide. Si on ne fait pas attention, on va se retrouver avec les emplois à l'extérieur de la Cub et les habitants au cœur de l'agglomération.

## Laura Pargade

Comment fait-on concrètement pour que tout le monde ait très envie de garder ces terrains pour développer de l'activité économique ?

## Jean-Pierre Turon

Il faut simplement que les documents d'urbanisme (PLU, SCOT, etc.) prévoient des espaces qui soient réservés pour les activités économiques et en particulier pour les activités de logistique pas toute mais une partie logistique et une partie de l'appareil productif sinon, à un moment donné on verra qu'il y aura un hiatus considérable et il sera difficile de lutter. C'est le rôle aussi des élus, de leurs conseillers, des différents techniciens.

Le deuxième élément, quand même fréquent, c'est la problématique actuelle de l'accessibilité, pour passer d'un côté à l'autre de la Garonne et je ne sais pas si tout est fait pour que le pont en cours de construction réponde à tous les besoins. Actuellement, quand on voit le temps qu'il faut pour aller travailler si on habite d'un côté ou de l'autre d'ailleurs de la Garonne peu importe mais quelles sont les activités au moins une, d'un des membres du foyer se trouve de l'autre côté, et bien quand on voit le temps qu'il faut à un certain nombre de camions parce

qu'en effet l'activité économique logistique et je dirais l'appareil productif va nécessiter encore l'existence de quelques camions, alors je sais que ça ne fait pas très bien dans notre paysage mais ça me paraît tout à fait un élément fondamental.

### **Laura Pargade**

Est-ce que l'innovation ce n'est pas aussi d'utiliser le fleuve?

### **Jean-Pierre Turon**

Oui, qui rêverait d'avoir un port avec cent camions, alors quand on connaît la définition d'un port, à savoir un lieu de rencontres entre bateau, train, qu'est-ce que vous faites du reste de la marchandise ? Il faut bien qu'il y ait un camion pour le transporter ailleurs. Alors, un port c'est quand même cette rencontre là. Tant qu'on n'aura pas compris ça, même dans une zone portuaire, on continuera à entendre : « oui une activité, oui mais combien de camions? ». Il s'agit pourtant du b.a.-ba, des principes basiques de géographie. Des efforts doivent être faits, je compte sur les médias, sur la presse peut-être pour faire preuve d'un petit peu de pédagogie par rapport à cela, sinon je crains qu'on ait beaucoup de difficulté à atteindre les objectifs et pourtant, on a tous les atouts pour avoir véritablement une rive équilibrée entre l'habitat et les activités, avec des équipements structurants de très grande qualité. Je ne reviens pas sur les futures Cascades de Garonne, je vous invite bientôt à découvrir l'Espace Garonne de la ville de Bassens qui sera aussi un équipement structurant de l'agglomération.

### **Laura Pargade**

Alors, on a parlé de l'innovation. Dans l'atelier auquel j'ai participé il y a eu plusieurs suggestions de ce qui rendait une ville innovante. Un participant disait : « éviter l'autosatisfaction, dire que tout va bien et que tout se passe pour le mieux ». J'en profite pour demander à la CCI de se faire le porte-parole des entreprises pour savoir ce qui peut constituer un frein à l'implantation ou à la création d'emplois. Et comment justement réduire ces freins ?

### **Philippe Lassalle-Saint-Jean**

Merci, alors d'abord ce qui est important à dire, c'est qu'il est agréable de défendre les entreprises sur la Rive Droite. Au sein de la chambre de commerce et d'industrie, il y a un service de proximité et des élus qui ne sont pas issus de la Rive Droite comme moi mais qui viennent du Médoc, de Blaye, du Sud-Gironde et qui se défendent pour éviter l'attractivité de la métropole bordelaise. Alors que sur la Rive Droite, je dois défendre les soucis de mobilité. Je crois que même si toutes les époques devaient être belles à vivre, celle-ci est formidablement intéressante parce que l'arrivée d'un pont, d'un second, d'une LGV, c'est évidemment un territoire qui va considérablement se modifier, alors pour quelqu'un comme moi, qui le pratique depuis cinquante ans, c'est formidable d'être toujours là, à la différence de messieurs les Maires, je passe de ville en ville sur la Rive Droite mais je vois que chacun défend avec conviction son territoire.

Aujourd'hui il y a quand même des points positifs c'est-à-dire qu'effectivement sur les chiffres qui sont donnés par la CCI, il y a un solde positif de créations d'entreprises sur ce territoire, certainement lié à la ZFU et ses exonérations qui donnent envie aux entrepreneurs de venir s'installer ici, de découvrir peut-être une rive difficile et du point de vue du développement de ce qu'elle laisse paraître d'un point de vue rive gauche. Mais on voit que tout ça change effectivement. Laura, vous avez parlé de l'atelier auquel nous avons pris part tous les deux, ou on a pu voir les différences significatives entre le bas de la Rive Droite et le haut et les difficultés actuellement très prégnantes de mobilité qui accapare tout le monde, alors c'est sûr, il va falloir se mettre autour de la table sérieusement pour essayer d'inventer un avenir qui va permettre à des camions, peut-être demain électriques, de circuler sur des voies dédiées, à des bus d'amener des gens travailler sur des voies dédiées. La CCI est prête à travailler, elle est impliquée dans le club de la mobilité depuis deux ans avec la mise en place d'une commission de proximité avec vingt trois élus. Des visites d'entreprises sont régulièrement organisées.

S'il y a des chefs d'entreprises comme moi dans la salle, parce que je pense que la plupart de mes ressortissants sont au boulot, j'ai envie de leur dire que la CCI c'est avant tout la leur, qu'on a besoin de les écouter, de les entendre. Jean Touzeau a parlé des clubs d'entreprises, je suis issu d'un club d'entreprises, j'ai beaucoup d'amis ici sur la Rive Droite et sur le reste de la Gironde qui animent des clubs d'entreprises et je crois que le réseau est très important, un chef d'entreprise isolé aujourd'hui, il a dû mal à s'en sortir. On a eu le témoignage de deux jeunes qui se sont installés, qui bénéficient de tous les services de proximité. Il faut s'appuyer sur les chambres consulaires, la chambre de commerce et d'industrie mais aussi la chambre des métiers et de l'artisanat même si elles donnent l'impression à beaucoup de chefs d'entreprise d'être des lieux difficiles d'accès. Je témoigne pour y aller maintenant très régulièrement que la porte est ouverte à tous ceux qui ont envie d'entreprendre et de s'installer et qu'on a énormément de projets qui concernent la Rive Droite avec la pépinière autour du développement durable qui émerge sur Darwin et encore plein d'innovations possibles.

Voilà donc ce que j'ai envie de dire simplement, il n'y a pas de catastrophisme dans ce territoire, il y a plutôt des soucis à résoudre et donc il faut que tout le monde se mette autour de la table et que chacun prenne un peu sur lui pour faire évoluer les choses tel que le souhaitent les entreprises qui nous ont proposé d'être leur porte-parole.



## Laura Pargade

Vous avez mené la création d'un pôle innovant, on va dire, lié à la formation, il y a combien de camions qui sortent de chez vous ? Comment ça se passe ?

## Jérôme Verschave

Il n'y a pas encore assez de camions j'ai envie de dire. Je viens de recevoir un message du directeur de cabinet du président de la Cub, qui me dit : " Alors, la CUB n'a pas de stratégie économique Rive Droite".

L'objectif de la plénière, c'est se dire que d'abord une politique, elle est faite par les acteurs d'un territoire. On est tous les acteurs du développement de la Rive Droite et que si on ne va pas voir le directeur du cabinet du président de la CUB, pour lui dire: " Voilà ce qu'on veut faire Rive Droite ", la stratégie se fera sans nous. Comme je l'évoquais tout à l'heure, la construction d'une décision politique est faite de l'agrégation de rapports de force, et je pense que la Rive Droite s'en sort bien et beaucoup mieux qu'il y a quelques années et je rejoins le constat qui est fait, je crois qu'on a le lieu de développement le plus incroyable de toute l'agglomération. Pour avoir dirigé la ville de Pessac à une époque sur l'action économique, le cabinet de la région et puis aujourd'hui l' Aérocampus, on sent bien que d'abord on est au cœur de Bordeaux, la Rive Droite, à la différence que j'aurais avec vous messieurs les Maires, c'est pas simplement le GPV, il faut qu'on ait une réflexion Rive Droite beaucoup plus large au vu notamment des déplacements, on voit bien que les gens travaillent et vivent de plus en plus loin sur la Rive Droite et je crois que si on n'a pas une prise de conscience un peu plus collective, enfin plus large je dirais de notre territoire on aura du mal à avancer, mais on a un levier, un territoire de développement complètement incroyable.

Alors je vais peut-être le redire par rapport à ceux qui étaient à l'atelier tout à l'heure. Mais avant de parler d'Aérocampus et de ce qu'on a pu faire, c'est de mesurer l'impact que va avoir Euratlantique et je crois que les maires le savent bien, la CCI aussi. L'important c'est de le faire savoir, comprendre et de profiter de cette opportunité d'une LGV qui arrive en 2017/2018, ce ne doit pas être un Euratlantique uniquement de bureau et ça je suis bien d'accord. Et aspirer tout ça!!

Tout à l'heure, on l'évoquait, je pense qu'il y a un combat à mener, c'est le développement autour de l'AIA, la seule grande usine à Bordeaux avec SAFT, enfin à Floirac. l'AIA, c'est 1 200 salariés, un savoir faire incroyable, un espace foncier potentiel pour maintenir l'usine dans la ville et maintenir un pôle de compétence. Il faut donc se battre pour qu'autour de l'AIA on puisse développer un centre d'activité en étant innovant. L'AIA, c'est une entreprise historique, comme le centre de Latresne qui était là depuis 1946 et avait fermé ses portes. On a décidé de créer le premier campus en Europe sur une filière qui n'existait pas. Alors, ce n'est pas partie d'un petit cerveau ou de deux petits cerveaux, mais du besoin d'une filière qui avait besoin de recruter, de faire connaître et d'attirer les jeunes vers les métiers d'aéronautique, et pas seulement pilote d'avion et hôtesse de l'air qui sont en général les deux métiers les plus connus. Je le dis souvent, un tiers du coup d'un avion, c'est son achat, les deux tiers c'est sa maintenance, il y a 18 000 avions actuellement dans le ciel, il y en aura 25 000 dans cinq ans, civils uniquement.

Il y a des gisements d'emplois incroyables, il faut pouvoir les capter et capter de façon un peu innovante ces jeunes sur ces métiers là. On a proposé d'abord de mélanger tous ces publics (bac pro, bac +1, bac +2, ingénieurs, demandeurs d'emplois, salariés en formation professionnelle, etc...) C'est la deuxième rentrée scolaire qu'on vient de faire, et, je dis souvent à mes jeunes, sur l'Aérocampus dans l'année vous allez croiser vos futurs collègues et vos futurs employeurs, parce que c'est un petit monde et vous allez pouvoir discuter avec eux pour en apprendre plus sur le métier. On fait des portes ouvertes partout, là on est au salon du Bourget en fin de semaine, il y a un salon sur les métiers aéronautique. Je le disais toute à l'heure on a besoin de féminiser, on fait tous les salons de l'emploi féminin. On est au forum de l'emploi à Cenon en avril, on essaie d'agréger les entreprises aéronautiques autour de nous pour dire ça recrute, allons-y. Il n'y a pas que des métiers bac +8 ou bac +10, comme c'est souvent ce qu'on entend. Désormais on innove dans l'outil pédagogique, on vient de lancer trois « serious games », il s'agit de jeux pédagogiques pour amener les jeunes à comprendre nos métiers de façon ludique. Le premier, j'ai pas le droit de le dire parce que je peux me faire attaquer au pénal mais c'est en quelque sorte un « trivial poursuit », on va appeler ça un quizz sur les métiers de l'aéronautique et de la maintenance. On en a un deuxième, c'est un moteur qu'on démodule un maximum et qu'il faut reconstruire et puis un troisième, c'est un avion qui s'écrase, enfin qui a une avarie, qui fait un atterrissage d'urgence et qu'il faut réparer, voilà les nouvelles technologies d'apprentissage et de valorisation de ces métiers, une approche un peu ludique, pour essayer de capter tout ça.

Sur la Rive Droite, on a la capacité de le faire parce que quand on a annoncé l'implantation à Latresne, les gens ont dit "Latresne, on ne connaît pas". Je l'évoquais aussi tout à l'heure, c'est la première fois où tous les gens arrivent en avance au rendez-vous chez nous, parce qu'ils ont l'impression que c'est le bout du monde, c'est de l'autre côté de l'eau donc très loin vu depuis les entreprises de l'industrie aéronautique sur Mérignac ou depuis Toulouse. Alors que c'est six kilomètres de la gare Saint-Jean, donc on a tout à faire, tout à montrer avec une préoccupation qui est la mienne et qui rejoint à la fois les interventions de Jean-Philippe Lassalle et Jean-Pierre Turon sur le problème des déplacements. Il faut savoir qu'on n'a pas encore assez de camions certes mais que déjà la D10 est complètement saturée, que nos élus n'ont pas pris du tout en compte cette problématique, liée à l'explosion de population qu'on va connaître dans les années à venir, et celle des déplacements.

La politique visant à privilégier l'habitat est plus profitable en termes d'impôts, on ne peut pas créer des lieux d'habitation uniquement. On ne va pas ainsi régler la question d'un développement du territoire qui doit concilier la qualité de vie mais en même temps offrir à ses habitants de l'activité économique. Et là, on a un vrai enjeu sur un territoire qui est une nouvelle fois, tout à fait malléable, et qui va devoir s'adapter alors je dirais de gré ou de force, je ne sais pas s'il faut le dire comme ça parce que ça fait peur, mais qui va subir de plein fouet, une évolution que l'on n'anticipe pas aujourd'hui. Je crois qu'il va falloir aussi innover à ce niveau là, pour permettre à ce territoire de se développer correctement.

### **Laura Pargade**

Merci, on est très en retard, donc ça va peut-être être les mots de la fin. Est-ce qu'il y a des interventions ou des questions dans la salle ? On va profiter de la présence de nos intervenants de cette table ronde. Ils ont été parfaits alors ? C'est de l'autosatisfaction!!! C'est risqué. Alors le tourisme, si on fait le bilan...

### **Jean Touzeau**

Pas que le tourisme !

### **Laura Pargade**

Le tourisme et l'industrie alors, le fleuve, le tourisme sur le fleuve et l'industrie sur le fleuve non ?

### **Jean-Pierre Turon**

Le fleuve est absolument indispensable, il peut être ludique, il est touristique, il est tout.

### **Jean Touzeau**

La filière de démantèlement qui se met en place actuellement sur Bassens illustre parfaitement les propos de Jean-Pierre Turon, en ouvrant des perspectives en termes d'emplois industriels mais il y a une multitude sur les Hauts de Garonne, parce que on travaille beaucoup puis

Il y a aussi de poids du secteur éducatif, avec sur les Hauts de Garonne la présence de nombreux lycées et quelque part un esprit extrêmement solidaire. Nous ne sommes pas ainsi un territoire séparé de tous les grands débats autour de la gouvernance mais directement reliés, directement en prise mais avec également je crois une force de proposition non pas des élus mais de tous ces fantassins là qui ont envie de se battre peut-être plus qu'ailleurs.

Pour résumer par rapport à l'étape passée et puis à ce qui se dessine, c'est qu'il y a sans doute sur ce territoire très marqué par la politique de la ville, pour ne pas oublier l'histoire la ZUP sur la partie haute, une volonté de s'en sortir, de réussir pour les générations qui viennent, de porter des projets innovants.

C'est ce que disais Jean-Pierre Turon, il faut arriver à bouger d'une façon vraiment forte l'image et l'étude qui a été faite dernièrement sur l'image, montre quand même globalement que nous avons du chemin à parcourir pour faire en sorte que ce territoire soit à la hauteur en termes d'image de ce formidable vivier constitué par une multitudes d'initiatives. Et aujourd'hui, je partage tout à fait cette volonté que nous avons d'aller bien au-delà de ce qui a été porté par seulement les quatre communes, et cette journée avec Hauts de Garonne Développement, en est tout à fait le témoignage.

### **Laura Pargade**

Merci messieurs, je vous propose de les applaudir.

## Table ronde N°2

### « La montée en compétences du territoire »

#### **Avec la participation de :**

**Jean Jacques Puyobrau**, adjoint maire de Floirac

**Alain David**, maire de Cenon

**Catherine Veyssy**, vice-présidente du Conseil régional d'Aquitaine en charge de la formation professionnelle

**Jacques Blouin**, directeur de Hauts de Garonne Développement

#### **Laura Pargade**

La thématique de cette deuxième table ronde, c'est donc la montée en compétence du territoire, et comment cette montée en compétence va permettre la création d'emplois. Cette contribution a cet objectif global des 75 000 emplois, ça fait rêver. On va peut-être commencer par Alain David, est-ce que vous pouvez nous parler de cette montée en compétence du territoire ? Est-ce que c'est ça qui va permettre de créer les emplois pour les prochaines années ?

#### **Alain David**

La montée en compétence est un vaste sujet. Effectivement, je crois que d'une part aux potentialités importantes de la Rive Droite, un gros travail a été réalisé sur la formation.

Pendant très longtemps on a reproché à la Rive Droite de ne pas avoir, suffisamment de personnes formées, prêtes à l'emploi et également d'être un territoire qui n'accueillait pas, ou qui ne savait pas accueillir les entreprises. Une réflexion a été menée, c'est vrai que l'on a été à la fois victime de véritables injustices territoriales et longtemps à l'écart des chemins traditionnels de l'installation des entreprises. Une entreprise qui arrivait sur l'agglomération avait plutôt tendance à aller sur le secteur de Mérignac, Pessac, Rive Gauche et à trouver là-bas à la fois un accueil et des conditions d'installations presque idéales. La Rive Droite a compris très vite qu'il fallait dans un premier temps s'équiper, car on a été très longtemps en retard par rapport aux équipements. Souvenez-vous, il a fallu attendre très longtemps avant de boucler la rocade Rive Droite!! Et que, finalement ces habitudes prises par les entreprises, ont longtemps perduré. Ensuite la construction du pont François Mitterrand a permis de boucler cette rocade, rendre facile d'accès le territoire, l'autoroute Bordeaux-Lyon, un accès facile qui a permis aussi de convaincre de nombreuses entreprises et puis il y a eu tout l'équipement interne je dirais qui facilitait le transport en commun à l'intérieur de notre zone.

Et petit à petit, les entreprises se sont aperçus que finalement s'installer Rive Droite présentait autant d'atouts que toute la partie Rive Gauche qui traditionnellement les attirait. D'abord, l'accès à la ville centre qu'il y avait quand même, et puis également l'installation de leurs propres employés dans des conditions, avec localement que se soit sur le plan commercial, sur le plan des collèges, des écoles, des lycées, etc... enfin des facilités extraordinaires pour s'installer.

Il restait ensuite à développer un certain nombre d'atouts attractifs, on a commencé, je vous le disais ce matin par la ZFU qui nous semblait un moyen artificiel de convaincre des entreprises parce que si on n'avait pas eu cette incitation fiscale bien c'est vrai, les entreprises auraient eu moins tendance à regarder cette Rive Droite. Puis on s'est aperçu que l'incitation fiscale était quand même très favorable et qu'un certain nombre d'entreprises, d'une part, sont venues, ont muté, mais également ont créé des emplois parce qu'on a suscité beaucoup de création d'entreprises. L'emploi a suivi et c'est vrai que nous avons connu une période intéressante, même si la crise a ensuite gommé un certain nombre des bénéficiaires qui avaient été amassés pendant un certain nombre d'années. Néanmoins aujourd'hui la dynamique et l'attractivité est enclenchée, on regarde la Rive Droite sur le plan économique avec un autre regard !!! Les entreprises nous le disent d'ailleurs quand elles viennent s'installer: "On disait tellement de mal de la Rive Droite, que je suis très étonné de voir que finalement il ne m'est rien arrivé de fâcheux, j'ai pu investir, j'ai pu me développer, j'ai pu trouver des employés, mes employés ont trouvé un logement et finalement il n'y a pas une délinquance supérieure, parce que vu de la Rive Gauche, c'était l'image des indiens sur la colline et on allait se faire attaquer à tous les coins de rue mais finalement c'est une zone très tranquille. ». Cenon, cinquante délits pour mille habitants, Bordeaux, quatre-vingt dix délits.

#### **Laura Pargade**

Alors ça, ça ressemble à un bilan. Est-ce qu'on peut parler aussi un peu des perspectives quand même ? Parce que là, à vous entendre, tout est très bien mais ces nouveaux emplois, on va les créer comment ?

#### **Alain David**

On travaille beaucoup sur le numérique, beaucoup sur les start-up et une quantité de jeunes entrepreneurs, ont d'ores et déjà pris contact. Vous savez le cheminement habituel c'était Pessac, et aujourd'hui un certain nombre sont en cours d'installation sur notre territoire avec des créations d'emplois. Il s'agit d'entreprises dynamiques, performantes, innovantes, qui sont en train de percer le marché, à l'image de ce qui s'est passé dans d'autres villes françaises ou européennes parce qu'ils ont trouvé cette filière et ils sont en train d'innover. Nous n'avons pas ici localement le territoire, ni les structures pour accueillir de l'industrie.

Je veux dire qu'on cible plus l'entreprise innovante que la structure, on le voit bien avec les difficultés que l'on rencontre sur la Rive Gauche pour fortifier FORD.

Aujourd'hui il semble difficile d'amener l'industrie qu'elle soit automobile, ou autre sur notre secteur qu'il faut bien chercher ailleurs, on a parlé tout à l'heure de la maintenance aéronautique. Mais aujourd'hui, à Cenon, on a beaucoup de demandes d'entreprises jeunes dans le numérique.

### **Laura Pargade**

Alors sur la Rive Droite, on le sait, il y a quand même un taux de chômage important, il y a des personnes non qualifiées, qui n'ont pas de travail, quelle est la stratégie? C'est de se dire, on va faire venir des entreprises pour donner du travail aux personnes qui habitent ici ?

### **Alain David**

Ca serait un peu illusoire de vouloir trouver du travail à des gens qui on été concentrés dans du logement social, et aiguillés sur ce territoire car il y a une offre importante de logement très social.

### **Laura Pargade**

Alors l'idée, c'est quoi? C'est de les former, pour qu'ils puissent accéder à des emplois qualifiés.

### **Alain David**

Il faut les former, mais il faut aussi que l'on joue sur la solidarité du territoire parce qu'ici, nous n'aurons jamais la capacité de résoudre un problème de chômage, qui est en fait un problème qui nous a été adressé collectivement, parce que ce n'est pas notre faute si on a installé ici, le quart du logement social voire très social de l'ensemble du département sur simplement 5 % du territoire, c'est-à-dire qu'on a en quelque sorte accablé le territoire. Et, on sait très bien qu'aujourd'hui, ce n'est pas un problème économique à notre niveau, mais c'est plus un problème d'aménagement, on pense bien que ce territoire à lui seul ne pourra pas résoudre la totalité des faits qui accablent les populations, ça c'est un problème. Il faut peut-être analyser le problème du chômage sur la Rive Droite d'une manière beaucoup plus solidaire, pas simplement vouloir que le territoire trouve une solution aux problèmes auxquels ils sont confrontés parce-que je veux dire ça serait totalement illusoire ou alors à ce moment là il faut trouver d'autres solutions.

### **Laura Pargade**

Est-ce que la montée en compétence du territoire, ça peut quand même être la montée en compétence et la formation de la population qui habite Rive Droite. ? Je voudrais passer la parole à Catherine Veyssy pour aborder justement l'enjeu de la formation.

### **Catherine Veyssy**

Il est vrai que la particularité de ce territoire de la Rive Droite, outre son taux de chômage un peu plus élevé qu'ailleurs, ça a été dit depuis ce matin, c'est aussi une population qui est jeune et la jeunesse incontestablement c'est un atout. C'est un atout sur lequel il faut miser parce que ce sont des travailleurs, des agents économiques en puissance qui vont contribuer au fonctionnement de l'économie et de leur territoire, mais de l'économie même au sens plus large. Lorsque nous misons sur la formation, sur la montée en compétence de la une population d'un territoire, c'est aussi pour lui permettre d'aller ailleurs que sur son territoire et ça c'est important aussi notamment vis-à-vis des publics qui vivent aussi sur la Rive Droite et qui sont peut-être un peu plus captifs que d'autres.

Mais, s'agissant de la formation professionnelle, j'ai bien aimé ce qu'à dit aussi Jérôme Verschave lorsqu'il a parlé de « l'aventure Aérocampus » en disant que c'était l'union sacrée à un moment donné entre les entreprises, un territoire et tous ceux qui ont à traiter de la question de la formation c'est-à-dire les organismes de formation, mais aussi les prescripteurs tel que le pôle emploi, la mission locale, le PLIE, les services municipaux qui sont très engagés aussi sur ces questions là et puis bien sûr, le Conseil Régional dont c'est la compétence majeure et c'est aussi l'union sacrée avec l'éducation nationale. Lorsque l'on s'engage dans une stratégie de formation sur un territoire donné, j'ai eu coutume de dire que la formation c'est un triptyque en fait, c'est le croisement entre les besoins des entreprises, les besoins du territoire et publics et lorsqu'on arrive à conjuguer ces trois facteurs là, on commence à avoir une politique de formation.

Cette stratégie de la formation, on ne l'élabore pas tout seul au Conseil Régional. On a beaucoup parlé de partenariat et la question de la formation est de plus en plus l'affaire d'une multitude de partenaires. Aborder la question de la montée en compétence d'un territoire, c'est d'abord identifier les besoins des entreprises, c'est bête à dire, mais pour ce faire, nous ne faisons pas de la navigation comme ça au doigt mouillé, ce serait illusoire de le penser parce que ça engage des fonds colossaux. Le financement de la formation ça a un coût qui est très élevé aussi sur le budget du Conseil Régional, donc ça veut dire que nous travaillons très régulièrement chaque année et même deux fois par an avec toutes les filières avec lesquelles nous avons des contrats d'objectifs territoriaux.

Il y avait une première réunion cet après-midi sur les industries agroalimentaires, mais on l'a sur les métiers de l'animation du sport, l'hôtellerie, le tourisme, l'industrie, les métiers de l'automobile et chaque année nous balayons avec chaque filière les besoins en termes d'emplois et nous balayons les questions de formation continue, professionnelle pour les demandeurs d'emplois, pour les jeunes.

Et aussi avec l'éducation nationale, sur les questions de formation initiale parce que ça c'est important aussi, la formation c'est dès le départ, la question de l'orientation et nous en avons déjà parlé.

Nous avons la chance sur ce territoire d'avoir un véritable potentiel en termes d'emplois mais peut-être, et certainement aussi, un déficit d'image sur un certain nombre de métiers, il est important de communiquer là-dessus, de réconcilier les jeunes avec les métiers industriels d'usine. On évoquait tout à l'heure les questions du BTP et je sais que la filière se bat beaucoup pour expliquer que ce sont des métiers où on peut faire carrière gagner l'argent, avoir des perspectives de carrière, qui s'adressent même aux femmes. Il faut travailler sur cette question d'orientation de manière extrêmement aigüe, précise et singulièrement ici sur la Rive Droite, casser certaines images et même parfois qui sont véhiculées au niveau des parents, des enseignants aussi, tant pis j'ose le dire.

Pour certains, on ne pense même pas à leur proposer ces métiers là, on évoquait l'histoire de l'Aérocampus qui est à quelques kilomètres d'ici, mais combien de jeunes imaginent actuellement qu'ils pourraient faire leur carrière sur la Rive Droite en travaillant dans la maintenance aéronautique ? Combien de professeurs dans les collèges ici sur la Rive Droite pourraient leur dire tu pourrais travailler dans l'aéronautique ? Cela nous paraît à des années lumières de notre environnement. Il y a sur Lormont, un CFA sur les métiers de la pharmacie, le seul en Aquitaine. Comment on va avoir l'idée d'orienter les jeunes dans les métiers de la pharmacie ? A Lormont, au lycée les Iris, il existe une filière sur les métiers de l'imprimerie, la seule filière aussi en Aquitaine. Nous avons donc des ressources sur la Rive Droite dont le territoire lui même ne s'approprie pas suffisamment, parce qu'on est sur des représentations traditionnelles de certains métiers.

Ensuite ce que je voudrais dire, c'est aussi la manière dont les élus sur ce territoire de la Rive Droite, les élus locaux, les maires et toutes leurs équipes, les services municipaux se sont emparés de cette question de l'information. Le GPV est le premier, sur le territoire Aquitain, à avoir lancé une initiative autour de l'ingénierie de la formation et depuis d'autres territoires le font. Nous avons mené ensemble une réflexion avec les quatre communes du GPV pendant plus d'un an et avec les partenaires. Nous avons tout posé à plat à savoir : quels étaient les secteurs porteurs, les atouts du territoire et donc les emplois qui pouvaient être créés, les particularités du public (un public au chômage, plutôt des femmes, les âges ?), dans quels domaines faire porter les efforts de formation ? ? Il s'en est suivi toute une étude prévisionnelle, une programmation qui a été partagée entre les différentes communes pour mettre en place les chantiers formations.

Il y a aussi la politique nouvelle chance que nous avons niveau de la Région, elle me paraît importante parce que elle s'adresse à ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi, les jeunes peu ou pas qualifiés, les demandeurs d'emploi de longue durée, ceux pour lesquels on sait qu'ils ne seront pas tout de suite disponibles pour intégrer un emploi, pour lesquels il va falloir les remobiliser.

Et c'est ça l'enjeu de la formation, c'est de tenir tous les bouts de la chaîne, c'est-à-dire être en capacité de répondre rapidement à une entreprise qui a un besoin d'une compétence avérée. Et puis aussi travailler sur tous les autres qui eux sont encore très loin pour l'instant mais pour autant, il n'y a pas de cause désespérée, il faut avoir de l'ambition sur ce territoire et bien à nous de mettre en place les choses qui vont permettre à ce public d'accéder peut-être un peu plus tard que les autres mais à un emploi.

Ce sont les maires qui se sont emparés du dispositif des chantiers formation, qui se sont dit, à notre niveau, on peut peser sur ces questions là, c'est-à-dire qu'on a des atouts dans nos villes. Par exemple, la mairie de Cenon a proposé l'aménagement paysager du parc Palmer, comme base à un chantier formation qualification. C'est-à-dire au terme de dix mois de stage, les personnes sont sorties avec un titre de qualification souvent le premier diplôme de leur vie. A Floirac, ça été la rénovation du vestiaire de la Burthe. A Lormont, les chantiers de formation ont été menés dans le cadre des chantiers de la rénovation urbaine pour les former aux métiers du bâtiment. A Bassens, aussi il y a eu toute une série chantier de formation autour de l'aménagement paysager à Beauval. A Ambarès, à Sainte-Eulalie, les communes se sont emparées de ces questions et ainsi nous avons pu faire accéder le public à un premier niveau de qualification et ensuite on peut faire la passerelle avec les clauses d'insertions par exemple.

### **Laura Pargade**

Je passe la parole à une commune sur ce sujet des clauses d'insertion. Est-ce que selon vous c'est quelque chose qui par exemple sur votre territoire a un impact concret en termes de création d'emplois ? Est-ce que ça peut être une solution d'avenir ?

### **Jean Jacques Puyobrau**

D'abord je voudrais dire que nos communes ont quand même réussi à faire en sorte que le public bordelais, girondin pose un regard beaucoup plus positif sur notre territoire. On a gagné ce premier pari qui est celui du logement, de la rénovation urbaine.

Maintenant, effectivement il nous faut gagner ce second pari, qui n'est pas rien, c'est celui du défi de l'emploi, c'est-à-dire comment rendre nos territoires attractifs au niveau de l'emploi. Ça passe effectivement par des clauses d'insertion, par des conventions qui ont été passées sur des chantiers de formation, auxquelles effectivement nous devons beaucoup. Et nous sommes très attentifs à faire en sorte d'amener ou ramener celles et ceux de nos concitoyens qui sont les plus éloignés de l'emploi, je pense que c'est là-dessus que nous devons porter l'effort.

Nous avons commencé, des exemples viennent d'être donnés, je pense qu'il faut que nous arrivions à les démultiplier parce que pour ces personnes là c'est une chance inouïe et il est de notre responsabilité d'élus de développer ces chantiers d'insertion. Je pense que nous avons aussi à prendre en compte la demande des entreprises existantes, pour leur permettre de pouvoir investir dans l'avenir et nous avons aussi l'impérieuse nécessité de faire en sorte d'être attentifs aux entreprises qui souhaitent venir sur notre territoire de la Rive Droite.

Nous avons beaucoup développé les infrastructures permettant à l'entreprise de porter un regard positif sur ce territoire et l'inciter à venir s'installer, il faut, je pense que nous ayons une réflexion globale sur le territoire Rive Droite quand à la création de pôle d'excellence, il faut qu'on soit aussi reconnu en tant que tel, nous avons des atouts, nous avons une population jeune hein!! Elle regarde vers nous les politiques, nous avons donc une responsabilité envers celle-ci et il est dans notre devoir de réussir. Voilà, je ne m'étendrais pas davantage parce qu'Alain a tellement développé cet aspect du développement des infrastructures, que je ne ferais que redire.

### **Laura Pargade**

Dans la première table ronde, on a évoqué la possibilité de s'intéresser à la nouvelle économie. Qu'est ce que la nouvelle économie pourrait éventuellement apporter comme emploi, est-ce que la Rive Droite pourrait être un territoire d'expérimentation, vous parlez de créer des pôles d'excellences dans de nouveaux domaines. Est-ce que ça pourrait en faire partie ?

### **Jacques Blouin**

Tout d'abord je dois présenter les excuses de Franck Maurras qui devait intervenir et puis qui avec l'inversion des tables rondes, ce dernier n'a pas pu rester, je le remplace donc. Est-ce que ce territoire peut être un laboratoire de nouveaux emplois, c'est bien ça?

### **Laura Pargade**

Oui, de nouveaux emplois liés à la nouvelle économie.

### **Jacques Blouin**

Il a été question ce matin et même Alain David l'a développé tout à l'heure, les entreprises qui se sont implantés, que ce soit les entreprises du numérique mais aussi la santé, de l'aéronautique, du nautisme et j'en passe.

Il y a sans doute encore beaucoup d'entreprises méconnues sur le territoire qui ont des emplois nouveaux, attractifs, pour lesquels il y a des formations existantes et à mettre en œuvre. Le travail que l'on a aujourd'hui et qui est appelé à se poursuivre dans la concertation, je pense n'est que de nature à pouvoir creuser ce sillon et à amener sur le territoire de nouvelles entreprises. Sur le plan de la formation puisque c'est aussi le sujet de la montée en compétence, je suis moi aussi absolument favorable que cette étude prévisionnelle des formations réalisée au niveau des quatre communes, soit étendue sur le territoire des Hauts de Garonne dans sa totalité parce qu'effectivement et également sur le plan des filières existantes, des filières en devenir.

Et puis notamment des grands investissements sur le territoire, il y a aussi ces grands investissements qu'on connaît au niveau de l'agglo, je crois que l'analyse de ces métiers liés aux filières, de ces métiers liés aux grands investissements, ne peut être que porteur pour nous de la mise en place de formations nouvelles, je crois que le Conseil Régional travaille déjà beaucoup là-dessus, mais une analyse plus fine au niveau du territoire Rive Droite peut apporter des éléments nouveaux à ça!! Je voudrais souligner aussi l'apport des clubs d'entreprises dans ce domaine, les clubs d'entreprises sont des gens souvent très mobilisés, mobilisables pour accueillir des demandeurs d'emplois, pour les accompagner dans la formation et peut-être que sur le plan de la montée en compétence, nous devons peut-être plus largement.

Enfin il y a beaucoup de partenaires ici, de l'emploi et de la formation, avoir une mission de, comment je dirais, de promotion, davantage peut-être de tout ce qui concerne les contrats en alternance, beaucoup de chefs d'entreprise encore aujourd'hui méconnaissent la possibilité pour avoir des contrats en alternance qui permettent le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation, de pouvoir former un certain nombre de demandeurs d'emplois, et de pouvoir justement faire une montée en compétence. Dernier aspect, on parle de montée en compétences et moi je me place aussi du point de vue des entreprises, on a sur le territoire plusieurs actions de gestion prévisionnelle des emplois et de compétences mais qui s'adresse cette fois plutôt à des managers, des chefs d'entreprises du territoire.

Actuellement on le voit, les chefs d'entreprises sont en demande eux-mêmes de formation pour eux-mêmes en tant que manager et aussi pour leur personnel et aujourd'hui donc cette montée en compétence fait aussi grandir l'entreprise et pour la développer et pour développer des métiers nouveaux.

### **Catherine Veyssy**

Je voudrais, sur la formation et les contrats de professionnalisation et là je m'adresse peut-être directement aux entreprises, prendre l'exemple du chantier de la LGV et précisément celui du tronçon de Tours à Bordeaux, soit trente trois kilomètres qui impacte d'ailleurs la rive droite et notamment la commune d'Ambarès. Les entreprises de BTP, ont besoin de main d'œuvre formée, qualifiée sur les métiers tels que canalisateur, coffreur blancheur, on a fait tout un travail avec le prestataire, le Conseil Général et pôle emploi pour identifier les besoins de ces entreprises, qui proposent des contrats professionnels, et pour que ce soit des personnes de la Rive Droite qui soient positionnées sur ces chantier. Pour autant, les demandeurs d'emplois ou les jeunes ne sont pas qualifiés. Nous devons être en capacité de réagir rapidement. Nous avons mis en place au niveau du Conseil Régional avec l'AFPA, une pré-qualification pour amener une cinquantaine de personnes sur les métiers de coffreur-blancher et canalisateur. A la suite de ce travail, ils ont pu être embauchés par les entreprises de travaux publics et travailler sur la LGV, donc c'est pour dire aussi peut-être un message direct aux entreprises que bien évidemment, au niveau du Conseil Régional, nous sommes structurés. Nous avons des chargés de mission de formation emploi, sur la Rive Droite c'est Hélène de Segovia ici présente, qui est à l'écoute de ces entreprises pour construire des parcours de formation ou de pré-qualification les plus souples possibles.

Je prendrais l'exemple d'une expérimentation que nous faisons dans le Piémont-Oloronais, mais qui peut si elle marche se transposer ici sur la Rive Droite. Les entreprises ont de réelles difficultés à recruter des gens qualifiés alors que voilà il y a des emplois non pourvus d'un autre côté. Ces entreprises n'appartenant pourtant pas aux mêmes secteurs d'activité, ont recherché, identifié leurs points communs pour mettre en place un référentiel commun de compétences afin de déterminer les aptitudes et compétences suivantes : comment je me comporte ? C'est quoi la vie d'une entreprise ? C'est quoi le code du travail en équipe ? Les entreprises travaillent sur ce référentiel qu'ils partagent ensemble, et qu'ils vont partager avec les lycées du territoire, pour que ce derniers puissent déjà les préparer à ces codes. C'est pour dire aussi tout ce qui reste à faire pour rapprocher indiscutablement le monde de l'entreprise et celui de l'éducation nationale.

### **Laura Pargade**

Est-ce qu'il y a des questions dans la salle, ou des témoignages, des interventions avant que nous passions la parole pour la conclusion à Luc Paboeuf.

### **Jean Bac**

Pour reprendre l'exemple de la LGV très succinctement. Ce chantier dont l'impact est considérable, n'est peut-être pas suffisamment préparé de mon point de vue, notamment du point de vue économique. De la même manière, je voudrais savoir si ce qui se passe sur les Hauts de Garonne, que je connais bien depuis des années, le développement de la Rive Droite va probablement impacter ce qui se passe dans d'autres centres bourgs du département, alors je sais que c'est sans doute une problématique à travailler par le département plus que par les quatre communes des Hauts de Garonne, mais en terme d'habitants, en terme d'économies, est-ce qu'on travaille aujourd'hui pour anticiper l'impact de cette dynamique Hauts de Garonne sur les centres bourgs de Vayres, Arveyres jusqu'à Sainte-Foy-la-Grande et sans doute au-delà?

### **Alain David**

Vous vous interrogez sur l'incidence de l'expérience des 4 communes sur les Hauts de Garonne et sur les autres communes de la périphérie. Immanquablement, je pense que tout ce qui permettra le développement ici de la périphérie bordelaise, aura automatiquement des incidences. Prenons l'exemple d'une commune comme Beychac et Caillau, commune de 2 000 habitants mais avec un nombre très important d'entreprises et une réelle dynamique de part la création d'une zone artisanale et une zone industrielle. Sur l'axe Bordeaux-Libourne, le développement est relativement important, un nombre d'entreprises innovantes, spécialisées soit dans la viticulture, dans les services à la viticulture. Il s'agit là de création d'emplois, car les entreprises travaillent aussi en liaison étroite avec la main d'œuvre locale. Je crois que l'agglomération bordelaise et les réflexions plus larges au niveau du SCOT doivent être complémentaires.

Vous savez, on ne sait pas si dans vingt ou trente ans, entre Libourne et Arcachon, il n'y aura pas une seule et même unité. On peut imaginer que demain les limites territoriales de notre métropole éclateront peut-être. Mais, en tout cas les expériences des uns bénéficient bien sûr aux autres, je crois que c'est manifeste, on le sent bien dans l'économie locale

### **Laura Pargade**

S'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose d'applaudir nos intervenants et je vais demander à Luc Paboeuf de bien vouloir nous rejoindre pour conclure cette journée.

## CONCLUSION par Luc Paboef

J'ai circulé d'un atelier à l'autre pour nourrir cette intervention qui n'a pas la prétention d'être une conclusion, mais finalement la confrontation entre le regard que j'ai pu porter a priori ce matin sur l'objet de cette rencontre et puis comment ce regard a pu trouver des éléments de réponses dans les échanges qui ont eu lieu cette après-midi. Et comment peut-être sur certains points, il peut rester sur sa fin ou dire, voilà il y a des choses qu'il faut travailler. Alors c'est forcément un regard subjectif, qu'il conviendrait aussi de pouvoir commenter, critiquer puisque personne ne peut prétendre quelle est la bonne solution, mais peut-être en écho à ce qui était l'intention au démarrage de la journée.

J'ai évoqué le terme d'empowerment, dans cette question qu'on se posait sur le développement du territoire. Il y avait l'idée d'une part, de subir quelque chose qui pouvait procéder de mécanismes qui nous échappait totalement, la mondialisation, le global et que finalement on se rendait compte que les conceptions très rationnelles de l'action publique où une expertise descendrait sur le territoire pour dire comment il faut agir, comment les juger relativement impuissantes. **La réalité semblait beaucoup plus complexe. Il y avait également l'idée que cet empowerment devait passer par la mobilisation des acteurs, j'avais alors évoqué l'enjeu du dialogue partagé.**

J'ai le sentiment alors que cette conception là, je serais tenté de dire conviction était assez largement partagée, j'ai retrouvé dans les propos d'Etienne Parin, et puis aussi dans les discussions qu'on avait pu avoir à d'autres moments, **l'idée qu'effectivement il fallait que les acteurs s'approprient les enjeux, j'ai le sentiment qu'on a quand même du mal à ne pas retomber dans une intervention, par l'expert qui va déterminer quelle est la bonne solution, comment on va gérer les choses.**

Je suis allé voir dans des ateliers, il y avait beaucoup de présentations, de diagnostics qui pouvaient être posés concernant l'immobilier d'entreprise ou l'atelier sur l'attractivité. Alors attention encore une fois, je veux dire que peut-être la présentation de certains acteurs était réductrice, et il ne s'agirait pas de réduire leurs modalités d'intervention à ce qui a pu être dit. Mais à certains moments j'ai eu le sentiment que non seulement on allait livrer un diagnostic au nom de son expertise qui allait produire un pronostic des programmes mais qu'en plus, on pensait être le seul expert de son territoire.

Ce matin l'intervenant de la Cub, on pourrait en débattre avec lui ce n'était peut-être pas son intention, disait: "Alors, nous allons faire en sorte de bien connaître les besoins des entreprises, des acteurs.. ».

Dire que l'enjeu ce n'est pas que chacun reproduise une expertise qui existe déjà à différents niveaux, mais plutôt comment on se l'approprie, comment on coordonne des informations qui peuvent être produites à différents Niveaux. Bruno Godineau, secrétaire général d'Aquitaine développement innovation était là aujourd'hui mais il ne s'agit pas que chaque échelle de territoire reproduise de l'information, des analyses qui existent à d'autres niveaux et j'ai un peu le sentiment quand même qu'on est tenté par ça quelques fois.

Et puis l'autre aspect, ça a été dit lors d'un atelier, on est dans des logiques d'ingénierie qui sont très procédurières sous l'effet par exemple de financements européens. Jérôme Verschave parlait du chemin de croix du FSE, ça c'est terrible, et ça me renvoie à l'idée de dialogue, à l'idée que finalement cette procédure vise aussi à contrôler, qu'on a perdu une dimension qui me semble essentielle pour dynamiser le territoire, c'est la relation de confiance, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, toute est réglé avec des procédures du contrôle. Les mauvaises langues disent que l'Europe a finalement additionné toutes les réglementations tatillonnées de chaque état national. Mais en réalité, ce qu'il faut avoir à l'esprit c'est que le contrôle du FSE, ce n'est pas l'Europe, c'est bien notre administration nationale qui pose un certain nombre d'exigences et renvoie à notre époque de défiance.

Une philosophe, d'origine italienne MARZANO (Michela), parlait du contrat de défiance. Je trouve qu'on est dans une société de contractualisation, même si finalement on perd de vue que le contrat social, j'évoquais Rousseau ce matin, procède de la façon dont chacun se situe dans la société.

Comment se reconnaître dans les institutions, la vie publique, politique à un niveau très micro-local ?

**Et cette contractualisation du lien social finalement, au lieu d'être un facteur de conscience, a été presque l'instrument d'une défiance.** Maintenant il faut signer un contrat, le respecter et avec tous les effets pervers sur la mobilisation des acteurs, sur le temps, sur la lourdeur administrative et du coup y compris, les freins, puisque c'est le terme qui été repris par Jérôme Verschave. Il disait quand on veut réussir à faire quelques chose d'efficace, il faut sortir de tout (et de la sphère institutionnelle). Pour le recrutement, les chefs d'entreprises ne vont pas passer par les structures institutionnelles mais par **leurs réseaux informels de connaissances parce qu'ils ont établi des relations de confiance.**

On peut avoir le sentiment que le niveau national aurait complètement perdu ce lien de proximité et que le local serait en capacité le de faire. Jérôme Verschave sait de quoi il parle, puisqu'il vient de la Région où il était le directeur de cabinet d'Alain Rousset, il dit: "Cette collectivité régionale, qui était au départ, une collectivité de projets, est devenue une collectivité de gestion et elle risque de perdre aussi cette capacité, cette réactivité qui permet à des acteurs de se mobiliser rapidement et puis de coordonner une volonté partagée."

Donc, ce n'est pas simplement une question d'échelle, c'est aussi une question d'institutionnalisation et le véritable enjeu c'est comment on parvient à mettre en place le territoire sous la coupe réglé de procédures qui consistent de plus en plus à négliger les atouts propres à chaque territoire parce qu'une procédure c'est une standardisation d'une certaine manière.



Les territoires sont formatés et je crois qu'il y a un risque dans l'ingénierie du développement local, qu'on soumette tout le monde à une bonne façon d'agir et finalement, à manquer de créativité. Il y a dans un autre groupe, ils ont du imaginer ce que devait être un territoire de la Rive Droite en 2030, ils sont partis de finalement qu'est-ce que ce serait, un territoire repoussoir et ils ont dit que ce serait un territoire finalement où on se contenterait de produire ce qui est censé avoir marché ailleurs et qui manquerait d'imagination, et d'ailleurs pour inventer la Rive Droite 2030, ils ont beaucoup marché à l'imagination, **ce qui illustre bien le fait qu'il y a aussi des enjeux de créativité à cultiver.**

L'autre aspect et alors là je vais revenir à moi, à quelque chose que j'avais découvert dans un autre univers professionnel dans lequel je m'occupais de développement local dans une structure interface entre la recherche et l'action, mais j'ai commencé ma vie professionnelle dans le monde de l'emploi et l'enjeu je faisais de l'orientation des adultes. L'enjeu était de permettre à des personnes aussi de faire de l'empowerment, de reprendre pouvoir sur eux. Je ne sais pas si Laurence Reiss, directrice du CIDFF est toujours là mais ça lui évoquera quelque chose, c'est qu'il avait une action au CIDFF qui s'appelait "s'en détacher pour l'obtenir", l'enjeu c'était d'accompagner des gens dans une recherche d'emploi mais il y avait une telle pression, une telle angoisse de ne pas trouver de boulot, avec des gens qui passaient beaucoup de temps à écrire...

Il y avait un tel surinvestissement que finalement ils n'arrivaient plus à être pertinents, à reprendre confiance en eux et à prendre un petit peu de recul. J'ai envie de dire ça aussi, quand on a en tête la réalisation des 75 000 emplois à une autre échelle, non pas individuelle mais l'échelle collective, **il ne faut pas forcément surinvestir dans les politiques de l'emploi, car il n'y a pas que cette dimension. C'est aussi penser tout le reste qui va permettre qu'un territoire se développe.**

Une spécialiste de l'orientation québécoise disait : « pour faire grandir une plante, on ne tire pas sur les feuilles, on l'arrose », et les questions suivantes peuvent se poser : Qu'est-ce qui va irriguer le territoire ? Qu'est-ce qui va permettre de susciter de l'appétence pour les emplois industriels ?

**Et là ce sont d'autres politiques qui rentrent en jeu, et pas simplement celles de l'emploi. On a évoqué la question de l'orientation,** elle est beaucoup appréhendée aujourd'hui à travers les dynamiques de niveau bac -3 à bac +3, ça a été repris notamment aux assises de l'enseignement supérieur et de la recherche à différents moments. Mais la réflexion commence même dès le bac -4, le fameux stage de fin de troisième. Il s'agit de la compétence des collectivités notamment du Département avec les collèges et la Région avec les lycées.

Est-ce qu'on s'interroge sur les freins à ce que les jeunes découvrent la réalité du monde industriel et pas seulement l'économie résidentielle, car elle n'a finalement pas besoin de moteur extérieur parce qu'il y a un processus endogène qui l'autoalimente. Comment on suscite de l'intérêt de l'extérieur, pour l'économie non présente, pour le nom de l'industrie ?

Par exemple, si vous avez un enfant au collège en classe de 3<sup>ème</sup> qui doit réaliser un stage d'une semaine en entreprise, cela implique qu'il faut aller le conduire, qu'il faut qu'il se restaure le midi. Et il s'avère que l'activité économique ne se trouve pas forcément au même endroit ou vous résidez. Ces questions requièrent peut-être de mobiliser une dynamique territoriale avec le Conseil Général, avec les services académiques qui ont en charge les questions d'orientation.

Cet exemple illustre qu'il ne s'agit pas d'une approche seulement sur l'emploi à court terme mais on intervient sur une **stratégie d long terme qui va permettre également de changer les représentations** et on pourrait multiplier les exemples de cette nature pour bien montrer que finalement favoriser une politique de développement de l'emploi, **c'est aussi agir sur différents niveaux de politique locale.**

Certains parlent du « glocal », ce n'est pas quelque chose qui rejette la dimension globale, c'est justement une façon dans un monde très complexe de porter son regard à une échelle de territoire qui va être suffisamment restreinte pour qu'on déségmente l'action publique aujourd'hui très sectorielle. Il y a les politiques d'orientation d'un côté, celles de l'emploi de l'autre, les politiques de logement,...

Catherine Veyssy nous indiquait : « ça manque de pilotes », je ne suis pas sûr que ça manque forcément de pilotes, mais **ça manque beaucoup de coordination et l'enjeu de l'approche locale c'est de déségmenter l'action publique, de la coordonner à l'échelle d'un territoire qui fait sens.**

**Le problème c'est, qui est-ce qui le fait ce sens du territoire ?**

**Dans une démocratie, je pense ça devrait être l'ensemble des acteurs, et on n'en a pas beaucoup parlé, on a entendu des diagnostics, des expertises mais je trouve qu'on n'a pas assez parlé concrètement des modalités d'association des acteurs du territoire à cette construction, je dirais d'une volonté générale.**

J'évoquais en aparté avec Jean-Pierre Turon, la représentation assez négative que suscite l'évocation du monde industriel. Pourtant, un projet industriel aujourd'hui permet d'engager une réflexion préalable sur son impact et pour les projets d'envergure, des commissions particulières ainsi que l'organisation de débats publics. **On devrait s'interroger pour savoir si c'est la meilleure façon d'associer ponctuellement des civils à des sujets sensibles, selon des formats qui cristallisent les oppositions et qui ne permettent pas de faire émerger une vision, je dirais co-construite dans la contradiction, mais une vision de long terme de ce que doit être l'avenir d'un territoire.**

Sur ce point, j'ai envie vous dire, Laura Pargade vous qui êtes journaliste, que vous avez un rôle à jouer. Je souscris encore une fois à ce que disait Jean-Pierre Turon : « il faut arrêter de se tirer une balle dans le pied avec l'industrie en y associant de façon systématique les entreprises Seveso ».

Vous savez ce que c'est Seveso ? C'est une catastrophe et c'est parce qu'il y a eu une catastrophe qu'il y a désormais une réglementation (seuil 1, seuil 2) qui en fonction du caractère technique du risque inhérent à l'activité industrielle impose un certain nombre de chose, la première chose imposée c'est une déclaration préalable, c'est d'ailleurs de savoir s'il y a des activités dont l'existence est soumise à la déclaration. En utilisant ce terme Seveso, on **joue sur le registre émotionnel et pas sur les éléments de responsabilisation intégrant l'idée que certaines activités requièrent de la prévention** avec des plans de prévention des risques, quelles du contrôle, c'est évident, mais qu'en même temps elles procèdent aussi par leur existence d'une forme je dirais de responsabilité.

En effet, si on veut un certain produit vaut-il mieux qu'il soit fabriqué ailleurs dans des conditions qu'on ne maîtrise pas, qui circule ensuite dans des bateaux que là aussi on ne maîtrise pas parce que les pavillons de complaisance font qu'ils sont quelques fois de vrais dangers ou des bombes flottantes ou vaut-il mieux qu'il soit construit dans des pays où il y a un certain contrôle démocratique ou il y a une réflexion, ou il y a une vigilance collective ?

Et je pense que ça c'est un débat qui articule à la fois le niveau local et le niveau national et moi je pense qu'il faut en finir avec cette mystification, qu'il y aurait eu un temps heureux, parce qu'il n'y avait pas de produits de synthèse, parce que il y avait pas d'industrie, pas de danger, je veux dire que la mortalité, elle a régressé aussi à travers la chimie, la médecine, la pharmaceutique et que vous savez aussi qu'il y a des produits naturels qui sont hautement délectaires et c'est pas parce que un produit est de synthèse qu'il est forcément nuisible. Par exemple, l'enjeu de la chimie verte c'est de faire en sorte qu'à travers de nouveaux procédés, certains matériaux acquièrent des propriétés de solvant ou autre qui font qu'ils vont avoir une utilisation dans l'industrie.

Je dirais donc qu'il y a **un effort considérable d'information, de pédagogie qui requiert qu'on se dote d'un espace public dans lesquels des points de vue contradictoires vont pouvoir émerger mais qui vont nécessiter d'abord une certaine permanence du dialogue avec une diversité d'acteurs.**

Je me réjouis que des journalistes d'une télévision aussi locale soient là, aussi Joël Aubert qui a une réflexion sur le sujet, c'est de lui dire comment on favorise ça et c'est aussi développer et favoriser l'emploi, comment on favorise l'existence de médias locaux qui vont donner une information locale.

C'est compliqué parce qu'on voit bien qu'il y a un modèle économique par rapport à l'information qui est complètement capté non seulement par les grands titres de la presse mais par ceux qui on les tuyaux, et aujourd'hui ce n'est pas sur du papier que nos enfants liront le journal. Le profil moyen du lecteur du journal papier a plus de cinquante ans et si on ne s'occupe pas à travers ces médias là de leur faire porter un regard sur le territoire dans lequel ils vivent, il ne faut pas s'étonner que nos enfants se sentent hors sol.

On est dans un monde où l'information abonde, il faut faire en sorte que l'information fasse sens et pour cela quelle soit problématisée, je crois que c'est un des enjeux de la presse et il faut aussi qu'on crée les conditions de son appropriation et de sa confrontation par les acteurs. Il me semble que cette dimension là reste véritablement à creuser et pourrait-nous permettre d'être plein d'espoir sur le développement local et j'ai envie de m'arrêter là.

## Etienne Parin

Je tiens à remercier spécialement Luc Paboeuf qui a pris une journée entière de son temps pour dresser ce matin un cadre de réflexion, pour réagir ce soir, nous secouer un petit peu collectivement, tout en nous donnant de l'esérance. Nous sommes donc au cœur du « glocal » ici. Je remercie pour terminer Jacques Blouin, son équipe et Florence, la cheville ouvrière de ce séminaire.

L'ensemble des débats de ce matin et les tables rondes de cette après-midi ont été enregistrés par O2 RADIO. Concernant les ateliers, il y a eu également une prise de note. Nous nous engageons donc à mettre en ligne tous les PowerPoint qui ont été présenté par nos partenaires et la retranscription des échanges avant l'été. On vous informera dès qu'ils seront en ligne afin que vous puissiez y accéder.

Enfin, je tiens à remercier l'équipe du Rocher de Palmer pour son accueil.

Nous avons eu des conditions de travail très agréables. Merci à tous et bonne soirée.

## LES ATELIERS SYNTHÈSE

## Atelier 1 : Encourager et promouvoir l'innovation technologique des entreprises

Expert : **Bruno Godineau**, secrétaire général d'Aquitaine Développement Innovation.  
Animé par **Fabien Genovesio**, chargé de mission développement économique de Bassens

**Fabien Genovesio introduit l'atelier** en rappelant que ce dernier se veut pragmatique et ouvert aux échanges.

Il rappelle que sur la Rive Droite, il y a une véritable méconnaissance des atouts et notamment des entreprises qui sont implantées. Ce territoire souffre également d'une mauvaise image amenant à une faible attractivité économique. Toutefois, la géographie particulière avec la présence du Grand port Maritime de Bordeaux (GPMB), et la dynamique de la zone industrialo- portuaire (ZIP) contrebalancent cette situation. Le développement de ce territoire doit s'inscrire dans le respect d'un équilibre entre les enjeux de développement durable (économique, environnement et social).

En préambule, **Bruno Godineau revient sur la définition de l'innovation**, pas seulement réduit au champ technologique, et qu'il convient d'élargir aux domaines suivants : produit, service, procédé, design, usage, organisationnel, social,...

Dans le terme innovation, la notion de risque est sous-jacente, innover c'est en effet se mettre en risque. Et cette culture de l'innovation on la trouve au sein d'entreprises. Ensuite, si on souhaite la stimuler, la développer, il s'agit d'agir sur les leviers et sur l'environnement en rendant ce dernier favorable à l'expression de ces nouvelles techniques, ce savoir faire local. Un environnement favorable se reconnaît de part les structures, les dispositifs qui existent en matière de recherche et développement, tels que les laboratoires les incubateurs.

Bruno Godineau présente l'agence Aquitaine Développement Innovation (ADI) créée en 2012, né de la fusion avec Innovalis dont une des missions consiste à accroître la compétitivité et le potentiel d'innovation des PME.

### Le témoignage d'entreprises

**Monsieur Abdel Moaboud, représentant de la société Simorep & Cie-Michelin**, usine de fabrication de caoutchouc synthétique. C'est en 1963 qu'est créée la 1<sup>er</sup> balle de gomme.

Il évoque pour revenir à la question de l'attractivité, que c'est tout d'abord la situation géographique du territoire qui a conduit à l'implantation de l'usine à Bassens. L'atout environnemental est donc loin d'être négligeable comme on le voit dans cet exemple. L'implantation actuelle du site, malgré l'environnement qui a beaucoup évolué, reste propice au développement de l'activité.

Pour ce qui relève de l'innovation, l'entreprise est attentive en permanence à deux types d'aspects et met en œuvre des actions de veille. Le 1<sup>er</sup> concerne, l'innovation attendue par ses clients et le 2<sup>nd</sup> porte sur la réflexion autour de la matière première et de son approvisionnement.

L'enjeu environnemental est largement pris en compte dans le développement de Simorep & Cie qui a investi dans les dernières années plusieurs millions d'euros dans les divers plans de prévention des risques (PPRT).

De plus l'entreprise a également réalisé des travaux de recherche en 2006/2008 sur la récupération de la vapeur dans le processus de fabrication.

Nous avons pris conscience très tôt de la nécessité d'innover, d'aller de l'avant, de progresser car si on n'avance pas, on meurt.

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise est un réel facteur d'innovation car elle vise notamment à renforcer les valeurs de l'entreprise

### **Xavier AZNAREZ, de la société Saipol Lesieur**

Créé des débouchés pour l'agriculture - investissement prioritaires ? (a voir)

Investir dans la Chimie Verte au travers d'un Pôle de recherche

Beaucoup de partenariat avec la recherche sur concernant les algues et les Bio Carburants.

Enjeux : Réduction des coûts.

La question de l'implantation du site et l'adéquation avec l'environnement urbain proche se pose, s'est posée par le passé et se posera demain. A chaque envie ou innovation la question peut se poser.

**Monsieur Emmanuel OURY, Directeur marketing de la société Lafon, qui fait partie des Entreprises de Taille Intermédiaire (E.T.I)**

Il aborde le contexte historique et la création de la société par Georges Lafon dans les années 60. L'entreprise après de nombreuses évolutions dans sa gouvernance a retrouvé le chemin de l'innovation et notamment par la reprise d'un dirigeant convaincu par le bénéfice de la croissance externe. Le développement s'articule selon quelques grands principes rappelés ci-après.

- La société a mis en place une **innovation** à savoir une invention avec la fonction de « limiteur de remplissage » pour les réservoirs de voiture. Cet équipement sera ensuite rendu obligatoire dans la construction automobile. Mais Emmanuel Oury souligne que l'innovation ne se limite surtout pas à cette invention.
- **L'existence d'un écosystème** est déterminante et surtout celle d'un marché, car l'innovation doit avoir un débouché et un marché. (Rencontre d'un besoin avec un service, un produit)
- **La perception du risque** est également prégnante, et tous les processus d'innovation conduisent à déstabiliser à un instant donné l'entreprise, par exemple sur point de vue de son organisation, mais elle permet ensuite d'avancer et de développer l'activité. Pour Lafon, l'innovation a été parfois imposée par la réglementation avec des mesures drastiques autour de la sécurité.

Actuellement, une équipe est exclusivement dédiée à l'innovation ce qui permet dans des délais très courts, de réaliser des tests sur de prototypes ou encore des maquettes. L'entreprise a porté son axe de développement autour des bornes électriques pour recharger les véhicules.

Mais pour innover, il faut être entouré et en capacité de créer des partenariats, de nouvelles collaborations, de mutualisations. Aujourd'hui le constat négatif, il y a une réelle complexité dans échanges avec les organismes de recherche et le manque, voire l'absence de liens, de synergies avec l'université de Bordeaux

Suite au développement de l'activité, un agrandissement du site est prévu dans les 2 ans à venir. Mais un tel projet de relocalisation a un impact important dans la gestion des ressources humaines et nécessite un dialogue permanent et des échanges avec les acteurs locaux.

La culture de l'innovation au sein même de l'entreprise est indispensable, il n'y a pas de recette miracle mais c'est avant tout un élan collectif.

**Monsieur Thierry Dauga, représente la société Michelin développement**, qui propose aux entreprises en création ou en croissance, une aide technique et financière en liaison avec les acteurs économiques régionaux et ce dans le cadre d'une démarche de développement durable.

En 1990, le groupe Michelin a créé cette société pour favoriser le développement des régions dans lesquelles est implantée une usine Michelin. Aujourd'hui Michelin compte 17 bassins industriels en France.

D'autres entreprises comme Total ou encore Schneider sont engagés dans ce type de démarche. Il s'agit de développer des modes de financements alternatifs avec par exemple les prêts participatifs.

**Cet atelier a permis aux entreprises locales d'apporter leurs témoignages et leurs retours d'expériences qui pourront alimenter la table ronde sur l'innovation.**

## Atelier 2 : Développer un modèle complet et innovant d'immobilier d'entreprise

Expert : **Julien Birgi**, responsable programmation économique de la Cub  
 Animé par **Nicolas Freida**, directeur de projet de la SPL « Fabrique Métropolitaine Cub ».

### Introduction

L'atelier s'engage sur une présentation synthétique de la situation de l'immobilier d'entreprise à l'échelle de l'agglomération et, plus précisément, de la rive droite. Aujourd'hui, les grandes opérations d'aménagement :

- soit sont mixtes (commerces, logements, activités tertiaires) et représentent beaucoup d'emplois peu ou pas valorisés,
- soit concentrent des activités d'excellence dans des parcs technologiques représentant une faible part du développement économique.

Les emplois de production, destinés majoritairement à des profils peu qualifiés, peinent à trouver leur place dans l'agglomération.

Ces entreprises quittent la Cub, notamment du fait d'un foncier trop onéreux. Un phénomène en totale contradiction avec la volonté de ramener les habitants dans la Cub.

Partant de ce constat, comment lutter contre le départ des emplois de production hors de la Cub ?

### Quatre typologies de locaux d'entreprises sont repérées dans la Cub :

#### ➤ **les entrepôts, accueillant des activités logistiques**

Les programmes immobiliers évoluent vers des additions de cellules allant de 5 à 30 000 m<sup>2</sup>. Les activités qu'ils accueillent contribuent au bon fonctionnement de la Cub. Il n'y a plus de foncier disponible pour ces programmes sur la Rive Droite.

#### ➤ **les locaux d'activités, destinés principalement à des PME-PMI très polyvalentes**

De 300 à 700 m<sup>2</sup> en moyenne, ces locaux accueillent des machines, peu de bureaux et génèrent des circuits de livraison. L'implantation de ces activités est très liée au prix des loyers qui ne doit pas excéder 60€/m<sup>2</sup>, elles sont par ailleurs difficiles à faire cohabiter avec l'habitat.

#### ➤ **les locaux tertiaires** répartis en deux catégories : les grands comptes / les TPE et PME implantées en rez-de-chaussée.

#### ➤ **les commerces**

Répartis entre grandes surfaces, supérieures à 15 000 m<sup>2</sup> et petits commerces, très fragiles, souvent implantés en rez-de-chaussée, le plus souvent surdimensionnés.

### Quelles sont les attentes réelles des entrepreneurs ?

Les entreprises dites d'activité ont besoin de s'implanter ou de rester dans les limites de la Cub qu'elles contribuent à faire vivre. Pour faire face à la pénurie de locaux, elles doivent quitter ce territoire, alors que le foncier et les moyens logistiques sont présents.

### Quelles sont les disponibilités foncières réelles de la Rive Droite ?

Les terrains peu ou pas occupés sont regroupés autour d'Ambès, de la Zone Industriale-Portuaire et de Bordeaux Nord. On parle de disponibilités sur la rive droite, mais le Scot rend inconstructible 80% des réserves foncières et le Grenelle de l'Environnement portant notamment sur les zones humides augmente la contrainte sur le foncier de la rive droite.

### Quels sont les leviers à actionner pour adapter le foncier aux besoins des entrepreneurs ?

#### Densifier l'offre des locaux d'activités dans la Cub et mutualiser les fonctions :

- en favorisant et accompagnant la mixité horizontale
- en sortant du concept ancien de « zone », on peut offrir un cadre dense et mixte et développer une vie sociale dans le parc d'activité
- le PLU (plan local d'urbanisme) doit fixer d'autres règles

### **Opérer une mutation culturelle profonde chez les décideurs, les chefs d'entreprise**

- la collectivité seule ne peut pas prendre en charge toutes ces mutations
- les entreprises doivent rendre leurs activités compatibles avec la ville
- si l'investisseur préfère le commerce à l'activité, qui peut porter ces projets ?

### **Anticiper la flexibilité et l'adaptabilité des locaux**

- peu de grands architectes se penchent sur ce créneau, il est temps d'ouvrir le débat pour imaginer une modularité nouvelle
- les entreprises sont dans une logique patrimoniale, achètent leurs locaux mais n'anticipent pas le passage de la zone d'activité au parc d'activité.

### **Quels outils développer pour accompagner cette nécessaire mutation culturelle ?**

Il n'existe pas d'outils de portage financier ni d'opérateur dédié pour la production de locaux d'activité.

- la modification du PLU est une bonne occasion de redistribuer les cartes, de jouer le jeu de la mixité horizontale en répartissant à l'échelle de l'agglomération les activités qui contribuent à son bon fonctionnement et les emplois peu qualifiés qu'elles génèrent.
- il faut créer les conditions du dialogue entre villes, entreprises et collectivités pour accompagner le développement économique, produire plus de richesses et moins de nuisances.

### **Conclusion**

Il va falloir concilier 75 000 emplois, 50 000 logements et 55 000 hectares de nature, dans une agglomération qui se veut l'agglomération du quart d'heure.

Si cet objectif est le but à maintenir pour tous, il est impérieux de trouver des réponses aux attentes des entrepreneurs, et notamment à celle de ne pas être évincés du territoire, de créer de nouveaux types d'espaces partagés (vers le parc d'activités intégré), d'inventer des modes d'intervention et de programmation réunissant collectivités, aménageurs et entreprises.

## Atelier 3 // Emploi/Formation : actions expérimentales et innovantes pour l'emploi

Expert : **Jérôme Verschave**, directeur général d'Aérocampus Aquitaine  
 Animé par **Corinne Brodur**, directrice associée du groupe AKSIS

**Comment répondre à l'objectif ambitieux posé par le projet métropolitain à savoir : « tisser des liens entre PME, créatifs et monde de la formation » ?**

Cet atelier doit suggérer, émettre des perspectives à explorer. **L'enjeu premier est de maintenir et développer le savoir-faire des entreprises sur le territoire et d'offrir à ses habitants des perspectives professionnelles nouvelles.**

### 1. Un retour d'expérience prometteur

Jérôme Verschave introduit l'atelier en présentant **quelques éléments clés sur la filière aéronautique ainsi qu'un retour d'expériences sur le pôle Aérocampus Aquitaine**

En préambule, sur cette question de l'emploi, le débat dépasse les 4 communes de la rive droite: l'Aérocampus par exemple est situé à Latresne soit 15 000 habitants à 6 km de Bordeaux. Le centre de formation ne doit pas exister à l'image d'un village gaulois, des liens doivent se créer avec Bordeaux et les territoires proches notamment en ce qui concerne la question de l'orientation. Au collège de Latresne, il n'y a même pas d'information sur les opportunités de la filière aéronautique.

Le centre de formation aéronautique de la Direction Générale de l'Armement à Latresne (33) est devenu AÉROCAMPUS Aquitaine. Ce site de formation a été vendu par l'Etat pour faire face à des contraintes financières et budgétaires dans le cadre de la réforme RGPP.

Racheté par le Conseil régional d'Aquitaine, cet ancien site militaire est désormais entièrement dédié à la formation aux métiers de la maintenance aéronautique et géré par l'association AÉROCAMPUS Aquitaine. Le secteur de la maintenance aéronautique est porteur 600 000 personnes en l'air en permanence et la maintenance représente 2/3 du prix de l'avion. Le Conseil Régional d'Aquitaine a été un de premiers à s'engager dans le développement de ce site et à réunir une l'équipe opérationnelle. L'objectif était de coller aux besoins des industriels en termes de formation notamment des techniciens militaires, et de créer les formations faisaient alors défaut pour la filière industrielle en proposant un parcours très diversifié avec plusieurs formules (de la base Bac-Pro, DUT, Licence jusqu'au diplôme d'ingénieur), en formation initiale ou continue.

Une union sacrée s'est créée entre les industriels, les entreprises, les collectivités territoriales et les bassins de Toulouse et Bordeaux autour de cette filière qui recrute. De plus, de partenariats avec l'éducation nationale, les industriels ont été créés pour labelliser les formations.

Quant à l'entreprise AIA : Atelier de Maintenance Aéronautique implanté à Floirac, elle représente 1 200 emplois dans les activités de maintenance aéronautique. Le site de l'AIA qui se trouve au cœur du périmètre de l'OIN Euratlantique. Dans le cadre précisément de l'opération Garonne Eiffel, il est prévu des constructions de logements et de bureaux pour le secteur du tertiaire supérieur. Il nous faut être vigilant sur la surproduction de cette offre du bureau et proposer peut être une forme de densification industrielle autour de l'AIA.

**Arnaud Feuvrier-Lafôret, représentant de la société AGC s'interroge sur le nombre d'emplois créés sur l'Aérocampus.**

**Jérôme Verschave** rappelle que lors de la création du site, 15 fonctionnaires de l'Etat ont été intégrés. Aujourd'hui, il y a 35 personnes qui travaillent en interne, auxquels nous ajoutons les 50 sous traitants et bientôt nous atteindrons 140 personnes en intégrant le centre de formation.

**Jacques Van Coppenole, directeur du club d'entreprises d'Artigues** souhaiterait revenir sur les moyens à disposition pour créer des relations inter-entreprises dans cette filière.

**Jérôme Verschave** évoque la difficulté de faire bosser plusieurs PME ensemble, là où les grands groupes ont l'habitude à l'exemple d'AéroSpaceValley. Aujourd'hui, on se rend dans de nombreux salons pour communiquer, on travaille en collaboration avec Pôle Emploi, les agences d'intérim.

Concernant l'emploi féminin, nous devons susciter un véritable changement culturel. Aujourd'hui dans le cadre de la formation de bac professionnel, il y a 6 filles sur 23 élèves. D'ailleurs dans cette promotion de 23 étudiants, 21 ont déjà un poste et 2 attendent leurs résultats pour intégrer de formations supérieures.



## 2. Une stratégie économique en réponse aux besoins spécifiques du territoire

### **Dominique Dine, directeur territorial délégué de Pôle Emploi**

Au-delà des expériences auxquelles il a été fait référence, il me paraît pertinent de soulever certaines pistes de réflexion à une échelle plus large.

On cherche à construire un projet de territoire et on s'interroge sur l'attractivité et les moyens de créer des activités économiques et de générer des emplois.

Ainsi on travaille pour l'avenir, mais que fait-on collectivement pour le présent ?

Du côté de l'offre d'emploi, il est évident qu'on n'a pas suffisamment de lisibilité même actuellement. On pourrait travailler sur l'élargissement des cibles professionnelles.

Il y a d'autres filières que l'aéronautique qui recrutent aujourd'hui notamment dans les travaux publics et le bâtiment avec des opérations structurantes sur le territoire.

Quant à la demande elle est relativement concentrée, on constate en effet que 75% des demandeurs d'emploi sur la zone de la Rive Droite recherchent un emploi dans les secteurs suivants : services à la personne, commerce, logistique autour de 6 métiers.

L'approche prospective sur laquelle nous travaillons aujourd'hui ne doit pas être déconnectée de l'existant et notamment du profil des demandeurs d'emplois sur la Rive Droite.

**Corinne Brodur** aborde la question de l'orientation et s'interroge si cette dernière est fondamentalement différente pour un public jeune ou demandeur d'emploi. En effet quant on rencontre des personnes qui viennent de perdre leur emploi (parfois pour la première fois), ils n'ont pas trop de difficulté à se projeter vers une autre identité professionnelle.

**Marina Cosset, directrice du PLIE des Hauts de Garonne** : Nous avons besoin d'une stratégie économique à l'échelle de l'infra-territoire CUB, peut être en spécialisant les territoires en créant sur la Rive Droite une dynamique collective autour de la filière de poids du bâtiment et de travaux publics (l'idée d'un cluster BTP). Nous devons afficher une orientation, stratégie claire pour les habitants de ce territoire afin de percevoir notre positionnement au sein de la Cub comme un lieu économique et pas seulement d'habitat.

On a véritablement du mal à s'y retrouver dans les dispositifs d'orientation (CIO, système d'information régional) et on note un enchevêtrement d'actions illisibles pour les publics et même pour les accompagnateurs.

**Jérôme Verschave** émet quelques réserves quant au positionnement unique du territoire sur le secteur du BTP, soumis fortement au caractère cyclique de notre économie. Par exemple, Toulouse est sclérosée par une industrie très dominante autour de l'entreprise Airbus.

Mais, il est possible d'imaginer que ce territoire agrège de plusieurs compétences sur les secteurs des TIC, de la santé ou encore d'autres filières complémentaires, mais cela n'exclut pas la nécessité de communiquer sur ce choix stratégique.

Il ne faut pas faire de la Rive Droite, une cité dortoir et de bureaux ou les gens ne se déplaceront plus. Et nous ne devons pas sous-estimer l'impact de l'opération d'intérêt National Euratlantique, mais au contraire anticiper les effets de cette sur-programmation afin de s'y préparer et éviter certains écueils.

Le positionnement de la Rive Droite ne doit pas se décider au niveau des institutions de la Région, ni de la CUB, il doit se poser par les acteurs de la Rive Droite : les élus, les entreprises, etc....

Et le potentiel de développement du site autour de l'Atelier de Maintenance Aéronautique à Floirac peut apparaître, comme une réponse complémentaire aux besoins du territoire face au positionnement d'Euratlantique avec son offre de bureaux dans le tertiaire supérieur.

**Fabienne Oré, chargé de mission à la Direction des entreprises et de l'Attractivité** rappelle que ce matin Aurélien Turc a présenté la stratégie de développement économique de la Cub en apportant un focus sur le développement des compétences sur la Rive Droite. D'autre part, la compétence de la Cub se limite bien au rôle d'aménageur.

**Luc Gaudillère, directeur général du groupe FAYAT** et en charge de la formation à la FFB (Fédération Française du Bâtiment).

Les métiers du BTP restent inconnus des réseaux d'orientation et offrent pourtant de réel débouché et des parcours valorisants. Dans le bâtiment, effectivement c'est plus compliqué avec la période de crise que nous traversons. Sur le TP, les perspectives sont meilleures et l'on développe les métiers de proximité. Il y aura certainement des recrutements compte tenu de la pyramide des âges

### **Muriel Seignier, représentant la société Veolia Propreté**

On compte peu de grandes filières économiques sur le territoire. A titre d'exemple, Véolia Propreté2 emploi des personnes à avec des compétences équivalentes au niveau BTP. Dans le patchwork de PME existantes, on a davantage de pôles de compétences à développer en tissant des liens entre plusieurs filières.

### **3. De la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) vers une gestion prospective « Territoriale » des emplois et des compétences**

**Corinne Brodur** aborde la thématique de la GPEC, l'objectif est bien de mutualiser et pérenniser les compétences sur un territoire et permettre aux gens d'y vivre avec plus de sécurité.

La question est de savoir comment créer des liens entre les entreprises qui ont besoin de recruter des profils similaires, pour monter par exemple une formation partagée sans se heurter aux contraintes des chefs d'entreprises et au contraire en développant des logiques de réseaux.

Sur ce sujet, les clubs d'entreprise n'ont pas vocation à prendre en charge cette démarche mais leur rôle porte sur la diffusion des informations, des connaissances auprès de ces adhérents. Sur la Rive Droite il s'agit d'un réseau de 80 salariés s environ autour 7 clubs d'entreprises.

### **Hélène De Segovia, chargé de mission formation professionnelle au Conseil régional Aquitaine**

Nous animons le territoire par l'organisation de réunions et de commissions emploi-formation afin de développer les relations professionnelles.

On constate toujours un différé entre le besoin et la traduction en action.

Il y a des besoins très spécifiques (entreprises regroupées en GIE) et avec les partenaires et pôle emploi, nous proposons des formations adaptées et répondant à ces demandes.

### **Jean Bac, représentant de la société Prometheus Consultant**

Nous sommes dans une agglomération en retard en terme d'infrastructures et d'aménagements : pont, rocade, 50 000 logements, sans empiéter sur espaces verts, etc...).

A travers tous ces chantiers, il devrait y avoir des résultats en termes d'insertion sociale. Or on a aujourd'hui très peu d'éléments.

D'autre part, nous devons travailler à résorber la distorsion qu'il y a aujourd'hui entre le monde académique et monde économique.

### **Marina Cosset, directrice du PLIE des Hauts de Garonne**

Concernant les marchés publics, nous avons réussi à insérer de façon quasi-systématique des clauses d'insertion permettant de réserver à de entreprises d'insertions certaines parts de marché. Ce dispositif fonctionne avec le CRA, le CG, la CUB et les communes.

Pour exemple sur l'Aérocampus, qui est une association privé nous avons retenu le lycée de Blanquefort pour l'aménagement des espaces verts, prestation de 75 000 €. Le lycée qui développe ainsi un site d'application.

## Atelier 4 // Rive Droite : territoire innovant, territoire attractif ?

Expert : **André Delpont**, Expert conseil Economie de l'EPA Bordeaux Euratlantique  
 Animé par **Marie-Laure Dufau**, directrice marketing et Communication de Bordeaux Gironde Investissement

### Le numérique s'installe sur la Rive Droite....

Pendant le déjeuner, Nicolas Baridon et son associé ont présenté leur jeune entreprise cenonnaise. Le groupe IDSC « immersive digital services & créations group » (<http://idsc-group.com/>) est spécialisé dans les serious games et les technical serious games.

Leur installation sur la Rive Droite, à Cenon, a été principalement motivée par le classement en ZFU. Nicolas Baridon avait par ailleurs habité sur la Rive Droite, il n'était donc pas sensible aux clichés dévalorisants auxquels il est toutefois confronté régulièrement. Il estime que lutter contre ces clichés est un objectif important pour le développement d'activités économiques sur ce territoire.

Les deux associés ont également été encouragés par des amis, jeunes entrepreneurs également (Elements films - vidéo), installés à Cenon depuis plus d'un an et dont la clientèle, contrairement à ce qu'ils avaient imaginé au départ, est essentiellement issue de cette rive.

Si les deux associés d'IDSC ne pensent pas pouvoir développer une clientèle suffisante sur ce territoire dans leur secteur d'activité, ils souhaiteraient toutefois attirer d'autres entrepreneurs de leur secteur, l'économie numérique, afin de créer des synergies communes. Ils témoignent vouloir être des acteurs de la Rive Droite. Et semblent attendre des institutions locales des informations mais aussi un appui au développement d'une filière numérique sur la Rive Droite.

Leur principale difficulté est le recrutement de personnes qualifiées. Leur secteur d'activité recrute au niveau ingénieur, sous représenté parmi la population Rive Droite. Ils évoquent également l'importance de bénéficier des conseils de personnes plus expérimentées pour les accompagner dans les premières années de création d'entreprise, mais ont pu trouver les personnes adéquates dans leur réseau étudiant (professeur) ou familial.

### ATELIER « REMUE-MENINGES »

**« Imaginons que ce territoire ne soit ni innovant ni attractif. Quels sont les facteurs qui expliqueraient ce déficit ou cette absence d'innovation et d'attractivité ? Quel est pour vous le plus handicapant ? »**

- L'absence d'une vision commune, d'un projet partagé, rassembleur, ouvert à tous les acteurs du territoire, y compris, et de manière essentielle, aux acteurs privés, mais aussi aux territoires connexes, forcément liés.
- Un déficit d'image et une communication insuffisante
- Non prise en compte des grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle
- Manque d'imagination et de singularité

**« I have a dream...**

**Vous êtes partis en 2013, vous revenez en 2020/ 2030, qu'est devenu ce territoire ? »**

- **Un territoire urbain qui préserve la place de la nature au cœur de la cité et tire parti, dans le respect, de son environnement**

*Extraits : « Le territoire est densément peuplé. C'est un paysage urbain dans lequel on a préservé les espaces verts, les coteaux, la douceur de vivre, les enfants jouent dehors. Les jardins partagés se sont généralisés. Le fleuve est occupé par des activités économiques, de loisirs, des navettes... Les recycleries se sont développées sur la Rive Droite. Une usine de fabrication de vélo a été créée. On est autonome en énergie. On utilise à 100 % l'eau de pluie. Il y a un péage urbain pour limiter la circulation automobile, les transports urbains sont gratuits ... »*

- **Un territoire de la douceur de vivre au quotidien**

*Extraits « Un téléphérique urbain permet de se déplacer de Bordeaux centre aux coteaux, voire sur toute l'agglomération. Nous sommes sur un territoire qui vit, même en fin de semaine. On y trouve des commerces de proximité appartenant à des circuits courts de distribution, il y a peu de bruit, on se déplace dans le calme, les loisirs se sont développés, tous les axes routiers comportent un cheminement doux... »*

▪ **Un territoire qui donne sa place à chacun**

*Extraits « Les habitants ont accès à tous les services qu'ils soient enfants (crèche, école, collège, université) ou adultes (pépinière, formation continue, locaux d'activités...). Il y a du travail pour les gens du territoire, les moins qualifiés. On a relocalisé les productions... »*

▪ **Un territoire qui cultive les savoirs pour tous, l'excellence, l'innovation et le partage**

*Extraits : « Il existe des lieux de réappropriation des savoirs, des lieux de mutualisation, de partage des ressources, de bricolage (fablab), l'école d'architecture et du paysage est sur la Rive Droite avec tout un pôle universitaire, Il y a une chaire de l'économie du partage, Il y a un UFR d'agronomie, Il y a une université de la maîtrise d'usage, On a créé la cité des civilisations (des gens), On a créé un centre de recherche sur les transports doux, On a développé des temps, des lieux, des réseaux qui permettent de valoriser et faire émerger les talents des jeunes de la Rive Droite qui ne disposent pas eux-mêmes de réseaux. Il n'y a plus de discrimination au faciès ou au diplôme. Un jeune peut aller étudier au bout du monde grâce aux opérateurs culturels locaux et revenir développer son projet sur ce territoire, Plus de différence Rive Droite et Gauche en matière de qualité et réputation des établissements d'enseignement... »*

▪ **Un territoire convivial et désirable**

*Extraits « Les centres ville sont des espaces de rencontres et de visibilité, Les gens qui habitent Bordeaux viennent travailler sur la Rive Droite, Un certain folklore renaît, les bistros réapparaissent, les gens se parlent et échangent facilement, il y a une vraie vie dans la rue : des espaces de convivialité, de restauration, Il n'y a plus de clôture dans la ville, on partage les bureaux... »*

▪ **Un territoire en rupture avec les schémas d'organisation hérités du passé**

*Extraits « Il n'y a plus de chambres consulaires, elles ont été remplacées par un pool commun rassemblant les entreprises, les établissements publics, les associations, les banquiers font la queue pour avoir des subvention, les fonctions, notamment électives, sont occupées par des gens plus jeunes car une limite d'âge a été instaurée, Il n'y a plus d'élection, on désigne le représentant du peuple, les gamins jouent dans les parcs car on a supprimé le principe de précaution... »*

**La douceur et la qualité de vie, le vivre ensemble, le partage, l'accès aux savoirs et tout ce qui favorise l'échange, la mutualisation, l'équilibre entre ville et nature...**

**Autant de valeurs fortement mises en avant par les participants, comme si l'on attendait de ce territoire qu'il invente ou permette l'épanouissement d'un modèle de ville totalement nouveau, non agressif, épanouissant, peut-être plus lent, plus doux, plus humain...**

**« Comment les acteurs de la Rive Droite vont-ils ou ont-ils réussi à parvenir à ce résultat auquel vous aspirez ? »**

- S'appuyer sur les jeunes en formation
- Décloisonner pour permettre des échanges plus fréquents, plus faciles, plus porteurs entre le monde éducatif, productif, créatif, celui des institutions, de la recherche et aménager l'espace pour faciliter ces rencontres
- Revoir totalement la logistique de déplacement pour que chacun puisse trouver sa place (développer le train, réduire les trajets indirects) garantir la fluidité
- Réintroduire le commerce de proximité
- Rééquilibrage, consolidation du lien entre la plaine et le coteau
- Mobiliser les citoyens pour construire un territoire écologique, culturel, social et économique

**Conclusion par André Delpont**

L'obstacle qui ressort comme majeur est celui de la mobilité. Au 19ème siècle on définit l'innovation comme le bourgeonnement. Vous parlez d'éclosion des idées, des énergies, vous souhaitez que les gens se voient, se rencontrent, se parlent... On est dans cette idée-là. Le centre de recherche sur les cheminements doux me semblent une bonne idée. A San Francisco, ils ont débitumé une autoroute et y ont mis des tramways avec beaucoup de succès.

Vous semblez aspirer à l'harmonie, ce qui n'est pas le cas partout, ici on souhaite une vie paisible.